

**ÉDITION
FINALE**

La Patrie

5¢

78e ANNEE

Prononciation: Beau et froid
(Détails page 3)

MONTREAL, JEUDI 17 JANVIER 1957

No 273

Le Québec encore sous zéro

Mais le froid rend les
armes ailleurs au pays

(Par la PRESSE CANADIENNE)

Un peu partout au pays le froid a rendu les armes, sauf au Québec.

Des Prairies aux provinces maritimes, la température a commencé aujourd'hui à s'adoucir cependant qu'un vent tempéré, des nuages et de la neige occupaient le bastion que la froidure avait gardé inexpugnable depuis samedi dernier.

En certains endroits, toutefois, le remède ne vaut guère mieux que le mal.

En Nouvelle-Ecosse, dans le sud du Nouveau-Brunswick et dans l'Île-du-Prince-Édouard, notamment, la tempête venue du nord-est des États-Unis qui a haussé la température d'une quarantaine de degrés est accompagnée de vents violents et de neige — de beaucoup de neige.

ROUTES ENNEIGÉES

S'il faisait de 15 à 25 au-dessus au lieu de 20 à 30 au-dessous de zéro, les rues et les routes se trouvaient en général bloquées par la neige, hier soir encore, dans ces trois provinces. Le tonnerre et l'éclair ont secoué Halifax.

Les chutes de neige doivent se faire plus légères aujourd'hui, à mesure que la tempête s'éloignera vers l'est. Bien que la chose soit difficile à croire, dans certaines régions de Terre-Neuve on n'envisage pas d'un bon oeil l'adoucissement imminent.

La raison en est que la température de 35 degrés ou quelque enregistrée dans le centre de la province insulaire faisait sensiblement diminuer l'activité de certains parasites s'attaquant aux conifères qui jouent un rôle prédominant dans l'industrie de la pâte à papier de Terre-Neuve.

LE QUÉBEC

La neige qui a recouvert hier l'ouest et le centre de l'Ontario doit atteindre dans la journée la vallée de l'Outaouais et l'est du Québec, mais sans y déloger complètement le froid. Il faisait en effet 18 sous zéro à Ottawa et 10 sous zéro à Montréal hier soir, et dans aucune des deux villes le mercure ne doit dépasser le zéro aujourd'hui.

On prévoit, dans le Manitoba un peu de neige et une température assez douce que dégradera toutefois un vent de 25 milles à l'heure.

L'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Canadienne auront toutes les trois une autre journée de répit, avec des températures s'échelonnant entre 20 et 30 degrés au-dessus.

L'INEVITABLE ANECDOTE

Voici, pour finir, l'une des inévitables anecdotes qui survivent aux phénomènes comme

(Suite à la page 17)

LA LISTE DES INCENDIES S'ALLONGE



Le feu rase un édifice à Ville St-Michel et cause des dégâts chez Dupuis Frères

(par Hervé LAPIERRE)

Le nombre des incendies a été considérable depuis le début de la vague de froid et les pompiers n'ont pas chômé dans la métropole et dans les municipalités avoisinantes. Au cours de la nuit dernière, deux autres sinistres ont éclaté à Ville St-Michel et à Montréal.

Un incendie d'origine inconnue a ravagé, ce matin, un édifice de trois étages, sis à l'intersection du boulevard St-Michel et du boulevard Pie IX, à Ville St-Michel.

Les flammes furent découvertes vers 4 h. 30 a.m., et, quelques instants plus tard, le directeur Thomas Hall, des pompiers de l'endroit, demandait l'aide des sapeurs de la métropole qui répondirent promptement à l'appel, et dépêchèrent aussitôt sur les lieux une puissante pompe et une voiture à échelles, sous la direction du chef-mécanicien André Plaisance aidé d'une forte équipe de sapeurs montréalais.

Il semble que l'Édifice Commercial, où le feu faisait encore rage au moment d'aller sous presse, soit voué à une perte complète.

Outre l'épicerie Sawers, la pharmacie Mercier et un restaurant Bar-B-Q sis au rez-de-chaussée, les étages supérieurs abritaient des bureaux de diverses entreprises, y compris ceux de la Mutual Life Assurance Company.

L'estimé des dommages n'a pas encore été fait, mais les pertes subies s'avèrent considérables. La construction de l'édifice détruit n'avait été terminée qu'en octobre

(Suite à la page 17)

INCENDIE CHEZ DUPUIS FRÈRES. — Peu après 2 h. 30 la nuit dernière, les pompiers de plusieurs casernes étaient appelés à combattre un incendie qui venait de se déclarer au magasin à rayons Dupuis Frères, rue Ste-Catherine est. Les flammes furent toutefois maîtrisées rapidement, mais les sapeurs sont demeurés sur place pendant plus de deux heures afin de prévenir tout danger. Malgré les dommages assez considérables causés, le magasin Dupuis est ouvert au public aujourd'hui.

(Photo: La Patrie)

Le fédéral n'entend pas s'attaquer à l'industrie du papier-journal au pays

OTTAWA, 17. (PCf) — Le gouvernement n'entend pas invoquer, à l'encontre de la vaste industrie du papier-journal, la loi des enquêtes sur les coalitions. Le ministre de la Justice soutient, en effet, que les nouvelles augmentations du prix du papier-journal, augmentations uniformes de \$4 la tonne, ne sont pas, en elles-mêmes, une preuve de coalition commerciale.

M. Garson a ajouté aux Communes qu'une hausse générale et uniforme des prix pourrait être considérée comme suspecte en période d'affaiblissement des marchés, non pas lorsque le marché est fort.

"En pleine période d'augmentation des frais d'exploitation et de forte demande, a dit le ministre, de telles majorations peuvent s'expliquer à la lumière du comportement naturel d'un marché et ne sont pas, en elles-mêmes, une preuve de coalition".

Telle a été la réponse de M. Garson à l'interpellation de M. Stanley Knowles, député socialiste de Winnipeg-Nord-Centre, qui cherchait à savoir si le gouvernement ouvrirait une enquête sur les circonstances entourant la hausse des prix du papier-journal afin d'établir si l'industrie ne s'était pas rendue coupable en fixant illégalement les prix.

QUESTION POSEE

Depuis quelque temps déjà, dans les milieux parlementaires d'Ottawa et au Congrès des Etats-Unis, on s'interroge sur la question de savoir si les fabricants canadiens de papier-journal, qui dominent la production mondiale de papier-journal, auraient convenu entre eux d'une augmentation uniforme des prix.

Dans le passé, dès qu'un fourisseur augmentait le prix, les autres faisaient de même par la suite. Mais pour ce qui est de la plus récente augmentation de \$4 la tonne, en vigueur le 1er mars prochain, Abitibi Power and Paper Company a été la première société

à annoncer la hausse au début du mois.

Quatre autres sociétés ont alors annoncé des augmentations semblables, notamment la Powell River Sales Company, qui a pris cette mesure hier. Le 1er mars prochain, le prix de base de la tonne de papier-journal, livrée à New-York, atteindra \$134.

L'an dernier, une hausse identique avait été annoncée.

LES EDEITEURS

Lundi, M. Cranston William, directeur-général de l'Association américaine des éditeurs de journaux, a fait la déclaration suivante: "Il n'est pas besoin d'avoir un cartel, au sens premier du mot, ni une conférence ni une union des producteurs pour qu'on s'entende sur un prix."

Un sénateur américain a proposé de son côté que les gouvernements d'Ottawa et de Washington ouvrent une enquête conjointe sur l'industrie. A ce propos, M. Garson a déclaré aux Communes: "Mon ministère n'a reçu aucune demande d'enquête des autorités américaines."

L'an dernier, le Canada a produit environ 6,500,000 tonnes de papier-journal et exporté toute cette production, à l'exception de huit pour cent. La plus grande partie des exportations canadiennes de papier-journal est absorbée par les Etats-Unis. Le papier-journal est, en effet, le premier produit d'exportation du Canada. En 1955, il représentait 16 pour cent de toutes les exportations et atteignait une valeur de \$666,000,000.

OPINION D'OTTAWA

Divers spécialistes fédéraux en



M. HENRI TURCOT, de la Commission industrielle de la province de Québec, qui vient d'être élu maire de Havelock pour un sixième mandat.

matière de commerce ont exprimé l'avis que toute action nuisible à l'industrie du papier-journal aurait des répercussions très graves sur l'économie canadienne.

Commentant les suggestions d'enquêtes, M. Garson a rappelé que M. T. D. MacDonald, président de la Commission des enquêtes sur les coalitions, est autorisé à ouvrir des enquêtes de son propre chef s'il soupçonne l'existence d'un monopole.

Mais M. MacDonald n'estime pas que la présente augmentation des prix justifie une enquête.

"Lorsqu'un directeur ne juge pas à propos d'ouvrir une enquête de son propre chef, je peux, naturellement, lui ordonner d'en ouvrir une, a dit le ministre, qui a ajouté: mais pour les mêmes raisons qu'il m'a données, je ne vois aucune raison d'agir ainsi."

M. Garson a d'autre part souligné que la Commission des enquêtes sur les coalitions n'est pas autorisée à réglementer les prix. Ses attributions consistent à examiner les situations "où il y a lieu de croire que les sociétés dans une industrie s'associent pour maintenir les prix au-delà du niveau que peut soutenir le marché".

On songerait à l'unification de nos effectifs militaires

OTTAWA, 17. (PCf) — Bien qu'il existe des différences considérables entre les trois armes de l'Armée canadienne, on songe sérieusement, semble-t-il, à procéder à l'unification de ces services.

Par exemple, The Marker, journal non-officiel des Cadets du Collège militaire royal de Kingston, en Ontario, émettait l'opinion suivante:

"Nous devons nous rendre compte que les collèges militaires font oeuvre de pionniers dans l'élaboration d'un entraînement militaire pour les trois Armes en même temps."

"Cette conception est essentielle au développement d'une armée efficace et bien coordonnée, pour le Canada."

LOIN DE L'AVENIR

"Le résultat ultime de l'idéal des trois services sera probablement l'évolution d'une seule armée dans laquelle seront incorporés des effectifs des forces terrestres, de la marine et de l'aviation. Bien que cette perspective soit lointaine, nous, les futurs officiers des forces de Sa Majesté, devons garder présents à l'esprit les principes de la coopération inter-armes dont nous trouvons un si bel exemple au Collège militaire royal."

Les personnes chargées d'étudier les possibilités d'unification affirment qu'une révolution devra se produire dans la pensée militaire avant qu'il ne soit possible de créer une armée unique.

UN POINT DE DEPART

Mais les forces armées ont déjà une base solide sur laquelle ils peuvent travailler: les Collèges militaires tripartites de St-Jean,

dans la province de Québec, de Kingston, en Ontario et de Royal Roads, en Colombie-Canadienne. Au cours des 10 prochaines années, ces collèges entraîneront quelques 4,000 officiers.

Logiquement, l'étape suivante consisterait à étendre cette intégration aux collèges d'état-major.

L'intégration a pour but d'entraîner les officiers à considérer la défense dans son entier, et non pas du point de vue étroit de leur propre service.

TRANSITION PAR ETAPES

Peu à peu, à mesure que les officiers les plus âgés, enclins par la tradition et par leur formation à ne voir que leur secteur, prendront leur retraite, ils seront remplacés par les hommes dont la formation militaire a été imprégnée du concept d'armée unifiée.

Quand on en arrivera à construire les fondations de l'unification, paradoxalement, les meilleurs officiers seront peut-être ceux qui n'auront pas fait la guerre.

En général, les officiers de l'une ou de l'autre des trois armes qui ont combattu pendant la deuxième guerre mondiale considèrent que c'est l'arme dans laquelle ils étaient intégrés qui a gagné la guerre, même s'ils concèdent que les autres ont aidé à remporter la victoire. Un officier sans expérience du combat sera probablement plus en mesure d'étudier l'histoire militaire dans ses véritables perspectives.

L'aviation et l'armée mettent toutes deux en doute l'utilité de la marine. De son côté, la marine répond qu'à cause de sa mobilité, elle devrait être la seule arme à combattre dans une guerre totale.

De toute façon, c'est le genre de discussions auxquelles on doit mettre un terme avant l'intégration des trois armes.

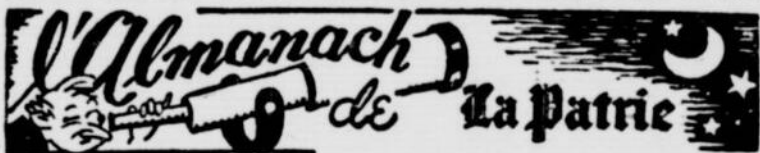
2 vols commis rue Ontario

Plus de \$2,000 en argent et en marchandises ont été volés hier dans des magasins de Montréal. M. Joseph Lazara, 5222, rue Saranac, propriétaire du magasin Marquette Furniture, 1163, est, rue Ontario, a déclaré que des voleurs avaient fracturé son coffre-fort et qu'on y a volé \$800.

D'autre part, M. Michel Tomasi, propriétaire de l'épicerie Chez Michel, 820, est, rue Ontario, rapporte le vol de \$1,000 et de \$300 de cigarettes dans son établissement.

Diphthérie

ST-PAUL, Alberta, 12 — (PCf) — Les autorités de la santé publique rapportent que trois enfants sont morts au cours de la fin de semaine par suite de la première épidémie de diphthérie à frapper ce territoire au cours des 10 dernières années.



JEUDI, 17 JANVIER 1957

17e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 7 h. 37 et se couchera à 4 h. 43

Pronostics

MONTREAL.

(PC) — Prévisions officielles de la Météorologie nationale: Synopsis: Des perturbations à basse pression originant du nord de l'Ontario se déplacent rapidement en direction sud-est. Elles feront se couvrir le ciel et occasionneront de la neige légère dans la vallée du St-Laurent, sans adoucir sensiblement la température. Une tempête qui progresse vers le nord-est sur la côte de l'Atlantique occasionne déjà des chutes



de neige dans la région de Québec et dans celles de la vallée inférieure du St-Laurent.

Région de Montréal, vallée de l'Outaouais, Laurentides et région du St-Maurice:

Clair; se couvrant à la fin de la journée; très froid; vent léger. Maximum à Montréal zéro, à Ottawa et Ste-Agathe 5 au-dessous et à La Tuque 10 au-dessous. Aperçu pour demain: Neige légère; froid.

Région de Québec, Cantons de l'Est et régions du Lac St-Jean et de Baie-Comeau:

Nuageux avec neige occasionnelle; se dégageant dans la journée; froid; vent léger. Maximum à Québec zéro, à Sherbrooke et Chicoutimi 5 au-dessous et à Rivière-Loup 5 au-dessous. Aperçu pour demain: Neige légère; froid.

Surtaxe foncière

TORONTO, 17 — (PCf) — Il semble plus que probable que les citoyens de Toronto seront appelés à verser une surtaxe foncière s'il faut en croire le Conseil métropolitain chargé de l'administration de la ville de Toronto et de ses 12 banlieues.

Conférence tenue simultanément à Montréal, New-York, Londres par téléphone transatlantique

Un événement d'importance dans l'histoire des communications se déroulera à Montréal jeudi de la semaine prochaine (le 24 janvier). Ce jour-là, les membres de l'Engineering Institute of Canada participeront à une assemblée avec leurs collègues de Londres et de New-York, conférant avec ces derniers au moyen du téléphone transatlantique.

Ce sera la première fois qu'une conférence de ce genre sera tenue simultanément en Europe et en Amérique du Nord, et l'installation téléphonique permettra aux participants de se réunir tout en demeurant dans trois villes différentes, sur deux continents.

Cette conférence professionnelle nouveau genre sera possible grâce à l'utilisation du câble téléphonique transatlantique mis en service en septembre dernier. Ce câble de 2,000 milles de longueur est le premier à fournir des circuits de transmission intercontinentale fiable et de très haute qualité.

Les représentants de l'Engineering Institute of Canada — une association qui compte 16,000 membres et qui, de fait, constitue le groupement professionnel le plus nombreux au pays — se réuniront dans l'auditorium de la compagnie de téléphone Bell, côte Beaver Hall, pour participer à cette historique assemblée. Celle-ci durera trois heures.

A New-York, les délégués assistant au congrès annuel de L'American Institute of Electrical Engi-

neers se rassembleront à la salle de bal de l'hôtel Statler. A Londres, les membres du British Institution of Electrical Engineers se réuniront dans leur propre auditorium.

Après que les présidents des trois associations auront échangé des messages de salutation, un symposium sur l'installation et la signification technique et économique du câble transatlantique débutera. Dans chacune des villes, des ingénieurs prononceront des causeries sur des sujets techniques, puis il y aura discussion générale entre les participants.

Chacun des orateurs emploiera un appareil téléphonique ordinaire relié au réseau de conférence international. Des haut-parleurs permettront à l'auditoire d'entendre les conférences et les discussions qui se dérouleront au cours de la période allouée aux questions.

M. V. A. McKillop, de London, Ontario, président de l'Engineering Institute of Canada, dirigera l'assemblée à Montréal.

Les installations téléphoniques spéciales, comprenant au total plus de 8,000 milles de circuits, seront fournies grâce à la collaboration de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, de la Canadian Overseas Telecommunication Corporation, de l'American Telephone and Telegraph Company et du service des postes de la Grande-Bretagne.

1957 JANVIER 1957						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	
	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23
	24	25	26	27	28	29
	30	31				

La Commission approuve les budgets de ces trois villes

Pointe-aux-Trembles, Ville St-Michel et Montréal-Nord

Les budgets de trois municipalités faisant partie de la Commission métropolitaine de Montréal ont été approuvés, hier après-midi, par la Commission qui groupe 15 municipalités de l'île de Montréal. Ces budgets sont ceux de Pointe-aux-Trembles, de Montréal-Nord et de Ville St-Michel.

L'enquête de B. Marinello dure 2 minutes

Bruno Marinello, accusé du meurtre de son ami Eddie Sauvageau, n'a fait qu'une brève apparition, hier, en cour, pour subir son enquête préliminaire. Le tout a consisté à verser au dossier, pour fins d'enquête, les déclarations des gens qui ont témoigné à l'enquête du coroner. Les avocats de Marinello y avaient consenti. Le juge Irénée Lagarde a fixé l'examen volontaire au 22 courant.

Le dossier contient la déclaration de Marinello, qui avoue avoir tiré deux balles de revolver dans la tête d'Eddie Sauvageau, le matin du 7 janvier, alors que ce dernier était encore dans son sommeil. C'est Marinello qui avait averti la police du drame en se livrant lui-même.

La foule de ses amis continue de suivre les séances des procédures judiciaires. Hier, malgré les courts instants de l'apparition de Marinello, une cinquantaine de personnes ont réussi à l'entrevoir.

POINTE-AUX-TREMBLES

Cette municipalité prévoit pour la première fois, depuis 1921, un surplus à son budget: \$4,612.72. Les revenus prévus se chiffrent par \$766,132 et on prévoit des dépenses au montant de \$770,744. Grâce à l'augmentation de l'évaluation foncière, l'on a pu, dans cette municipalité, réduire le taux de \$1.95 à \$1.60 le \$100 d'évaluation. Le taux des taxes générales spéciales a été diminué de \$0.05 à \$0.03 du \$100.

MONTREAL-NORD

Les revenus prévus, pour Montréal-Nord, se chiffrent par \$1,575,226.72. On estime les dépenses à \$1,558,937.51. L'évaluation imposable a augmenté, étant passée de \$27,479,722 à \$32,655,489. Cette augmentation de l'évaluation foncière a permis de réduire le taux de la taxe foncière de \$1.35 à \$1.30 du \$100 d'évaluation. Cependant, le taux de la taxe spéciale a été augmenté de \$0.12 à \$0.13, ce qui porte la diminution nette de l'impôt foncier à \$0.04. La taxe scolaire à laquelle sont sujets les catholiques a été réduite de \$1.00 à \$0.80 du \$100 d'évaluation.

ST-MICHEL

Les revenus prévus, pour Ville St-Michel, s'établissent à \$1,642,487. Les dépenses se totalisent à \$1,619,262.57. En regard de l'an dernier, les revenus de cette municipalité augmenteraient de \$335,000 et les dépenses, de \$314,568. L'évaluation foncière ayant été augmentée aussi dans cette ville,

Les chauffeurs de taxi protégés par l'assurance-santé

Le Syndicat international des chauffeurs de taxi annonce à Montréal qu'il demandera le mois prochain la conclusion d'une convention collective de travail s'étendant à toute l'industrie du taxi dans la métropole. Il annonce également que le 1er février entrera en vigueur un plan d'assurance-santé. Il dit que les chauffeurs paieront 40 p.c. des contributions et que les propriétaires de taxi paieront la balance.

Mort de Mgr L.-E. Hudon

QUEBEC, 17. (Pcf)—Mgr Louis-Emile Hudon, professeur à la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval, est décédé mercredi à l'âge de 65 ans.

Originaire de St-Denis, comté de Kamouraska, le défunt avait été ordonné prêtre en 1919. Il était docteur en théologie.

Ses funérailles auront lieu samedi.

on a pu réduire le taux de la taxe foncière de \$1.40 à \$1.30. Les taxes spéciales ont été diminuées à \$0.16333.09 du \$100.



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

AU KIWANIS SAINT-LAURENT — M. Emile Girardin, (à gauche) directeur des Caisses d'épargne scolaire de la Commission des écoles catholiques de Montréal, était, hier midi, le conférencier au club Kiwanis Saint-Laurent. Il a expliqué aux membres de ce club le fonctionnement des caisses dans nos écoles, organisme qui habitue l'écopier à devenir un citoyen ou une citoyenne économe et sachant administrer un budget. A droite, M. Albert D'Amours, président élu du club pour 1957.

Au Kiwanis Saint-Laurent

Un bas de laine moderne pour nos jeunes écoliers: la caisse d'épargne à l'école

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal a bien compris son rôle quand, en 1909, M. Eugène Doucet, président, nous demanda de réorganiser les Caisses d'épargne scolaires qui existaient pourtant depuis plus de quarante ans. Jusque-là quelque 13,000 élèves sur 100,000 déposaient annuellement environ \$40,000. Force était de reconnaître ces résultats

comme inférieurs à ce qu'ils pouvaient et devaient être. Il fallait donc changer la formule devenue désuète.

Voilà ce que déclarait hier midi M. Emile Girardin, directeur des Banques d'épargne scolaires à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

"C'est la Society for Savings, de Cleveland, qui nous inspira le système actuel. Ce qui nous a plu dans ce système, c'est la participation active des élèves à toutes les opérations. Cette participation est un facteur essentiel d'éducation.

Toutefois, au lieu de centraliser les dépôts des élèves à une seule institution, nous avons décentralisé ces dépôts. Voilà pourquoi, à Montréal, nous avons fait appel aux diverses institutions qui existent sur le territoire même d'une paroisse; succursale de banque ou caisse populaire. Ainsi l'une ou l'autre ne reçoit les dépôts que de 2, 3 ou 4 écoles. Répétons que toutes les institutions nous ont apporté une indispensable collaboration.

Voyons de près ce qui se passe à l'école, un jour de caisse scolaire:

FONCTIONNEMENT

Dans chaque école, une personne responsable dirige la caisse. Ce peut être le directeur, son assistant ou un titulaire de classe qui accepte la fonction.

Un comité exécutif, formé de cinq grands élèves, aide la personne responsable dans l'organisation générale. De plus, pour chaque classe ou pour chaque groupe de classes, on désigne un élève propagandiste, un caissier et un teneur de livres. Grâce à cette répartition de la besogne, environ 8,000 élèves prennent une part active à la vie de la caisse, ce qui est propre à développer chez eux l'esprit d'initiative et le sens des affaires.

La Caisse opère un seul jour par semaine et au même moment pour toutes les classes. Les élèves déposants se rendent dans une salle commune rencontrer les équipes préposées aux opérations. Puis le comité et les équipes prennent la responsabilité de préparer un sommaire général pour l'école.

Ajoutons quelques détails et vous constaterez qu'il s'agit là (Suite à la page 13)



LES METIERS DE L'IMPRIMERIE A L'HONNEUR — Son Honneur le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, a offert, hier, au restaurant Hélène de Champlain, à l'île Ste-Hélène, une réception à l'occasion de la Semaine de l'imprimerie, organisée sous les auspices du Montreal Club of Printing House Craftsmen et de l'Industrie des Arts graphiques. Sur notre photo, au premier rang, de g. à d.: MM. Pierre DesMarais, président du Comité exécutif de la ville de Montréal; Gilles Berthiaume, vice-président de La "Presse" et de La "Patrie"; Marcel Denis, président du Montreal Club of Printing House Craftsmen; Louis Philippe Beau-

doin, directeur de l'Ecole des Arts graphiques; deuxième rangée: Roger Marchand, chef des ateliers de composition de La "Presse"; Rosaire Paradis, doyen de l'Association des maîtres imprimeurs; Roland Dubois, gérant et secrétaire-trésorier de La "Patrie"; Ernest Guénette, gérant du comité paritaire de l'imprimerie; Henri Riopel, surintendant du département des impressions à La "Patrie"; Georges Lavardure, directeur des relations industrielles à La "Presse" et à La "Patrie" et Armand Legault, gérant des ventes au département des impressions à La "Patrie".

(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

Selon l'abbé Dion

L'avenir de la démocratie serait en très grand péril

"Le bruit que provoqua la publication d'un essai sur les moeurs électorales dans cette province nous indique qu'un très grand nombre craignent que les chances de survie de notre système démocratique soient fort minces". M. l'abbé Dion s'adressait ainsi hier soir aux membres du Board of Trade, à Montréal. C'était la première fois qu'il parlait du sujet depuis la publication de l'article écrit par lui-même et par l'abbé O'Neill.

Selon M. l'abbé Dion, un système vraiment démocratique exige du peuple beaucoup de renoncement, et beaucoup de courage. "Quand une nation a perdu ces attributs, elle est toute prête pour l'esclavage".

Pour que notre démocratie ait une chance de survivre, il faudrait que ces vertus sociales reviennent parmi nous, pense M. l'abbé Dion.

LES MAUX

Dans le Québec et par tout le Canada, l'avenir de la démocratie pourrait ne pas être brillant. "L'ignorance, l'absence de sens civique, la pénurie de journaux d'opinion menacent notre démocratie; et pendant que nos gouvernements dépensent des millions de dollars pour la défense du pays contre les nations communistes ou totalitaires, nous conservons plusieurs caractéristiques de ces régimes".

DEFINITION

"Les nôtres oublient ce qu'est vraiment la démocratie: un système de gouvernement par le peuple et pour le peuple. On se contente trop souvent d'idées vagues, de sentences résonnantes".

M. Dion a parlé d'un des plus grands dangers qui nous menace et qui va contre la notion même de "démocratie": celui des privilèges et des faveurs qui est une des caractéristiques de notre gouvernement.

"Le fascisme", dit M. l'abbé Dion, avait lui aussi cette caractéristique, alors que les citoyens n'étaient pas des égaux en face de la loi, alors que le "chef", le "duce", les jugeait selon la révérence qu'ils lui portaient..."

"Trop de gens se contentent de dire: la politique est pourrie, et ne s'en préoccupent pas. D'autres reculent devant la complexité apparente de la pensée politique et en laissent les activités et les jugements à une supposée élite".

"Un tel désintéressement de la part du plus grand nombre laisse le champ libre pour les bandits, les bureaucrates et les 'lobbyists'. Et de continuer l'abbé: "Pour vivre au sein d'une démocratie, il faut de la part des citoyens beaucoup de sacrifices, de renoncements, et un sens de la responsabilité suffisamment développé. S'ils ne possèdent pas ces trois attributs, ils sont prêts pour l'esclavage".

LE PLUS URGENT

M. l'abbé Dion dit que ce qui importe au plus haut point c'est de rappeler au peuple ce qu'est la démocratie et sous quel gouvernement il vit. "Les droits et les devoirs" de tous doivent être connus et reconnus par tous.

M. l'abbé Dion a dit qu'un quidam lui avait fait savoir, peu après la publication de l'article sur les moeurs électorales au Québec, "qu'il n'y avait pas d'immoralité dans nos moeurs électorales vu que le gouvernement de cette province possède la meilleure législation au monde".

"On peut voir clairement que ce raisonnement sonne faux quand on sait que la loi ou les préceptes ne créent pas la moralité", a répondu l'abbé.

LES APPARENCES

"Trop de nos compatriotes se fient à l'aspect extérieur du gouvernement. Un gouvernement n'est pas démocratique parce qu'il fait semblant de l'être ou conserve les

cadres d'une démocratie voisine. Une dictature peut bien conserver un semblant d'opposition: "Quand j'étais en Argentine, j'ai remarqué que le dictateur Peron avait copié la constitution de son pays sur celle des Etats-Unis. Il y avait même un 'parti' de l'opposition".

MATURITE

Selon M. l'abbé Dion, il n'y a pas de système gouvernemental qui puisse demander de la part des citoyens plus de vertus et de maturité que la démocratie. Un gouvernement vraiment démocratique n'a pas de privilèges à of-

frir à telle ou telle classe ou à tel ou tel groupe de citoyens. "Un parti qui refuse de voir aux intérêts des ouvriers, des Canadiens de telle ou telle langue, n'est pas un parti démocratique. Une démocratie doit permettre la liberté d'opinion, d'expression, d'association. Elle doit aussi considérer l'opinion publique, la renseigner et choisir le bien commun pour norme de ses actions".

"Le devoir de tous et chacun est non seulement d'élire les politiques mais aussi de les conseiller", pense l'abbé Dion.

Premier ministre trouvé coupable de malhonnêteté

LONDRES, 17. (Reuters F) — Le Dr Nnamdi Azikwe, premier ministre du Nigeria oriental, a été trouvé coupable d'inconduite en retenant des intérêts financiers dans une banque nigérienne dépositaire de fonds gouvernementaux. C'est du moins la conclusion à

Conférence sur le Forum Catholique, au Gesù, lundi soir

Le R. P. Irénée Beaubien, S.J., directeur-fondateur du Forum Catholique, prononcera une conférence dans la salle du Gesù, 1200, rue Bleury, lundi, le 21 janvier, à 8 h. 30 du soir. Cette conférence, donnée à l'occasion du 5e anniversaire de la fondation du Forum catholique et à l'occasion de la Semaine de l'Unité chrétienne, est sous les auspices du R. P. Recteur du Collège Ste-Marie et du Comité St-Paul. L'oeuvre a débuté au collège et c'est là qu'elle s'est développée. Elle y possède maintenant des locaux tout-à-fait modernes et attrayants, avec une entrée donnant sur la rue Bleury.

Le conférencier est connu dans tous les milieux montréalais. En janvier 1955, il a publié un ouvrage intitulé "L'Unité chrétienne au Canada". L'année suivante, il livrait au public anglophone un volume portant le titre de "Towards Christian Unity in Canada". Actuellement il fait éditer un autre livre: "Convertis à Montréal". Les premiers exemplaires seront présentés en primeur aux auditeurs de la conférence, le 21 janvier.

laquelle un tribunal d'exception en est arrivé.

Ce tribunal, qui avait tenu des audiences publiques pendant plus de 50 jours à Lagos, capitale du Nigeria, avait présenté son rapport au Colonial Office découplant de l'accusation d'inconduite portée contre M. Azikwe en rapport avec son association à cette banque.

Le rapport disait: "Nous considérons que sa conduite, en l'occurrence, a dépassé les bornes de l'honnêteté et de la justice".

Ce tribunal avait été formé par le secrétaire du Colonial Office M. Alan Lennox-Boyd, au mois d'août 1956, à la suite des plaintes formulées relativement au placement de fonds gouvernementaux dans la Banque Nationale Africaine, fondée par M. Azikwe.

COMLOT

Le tout avait débuté quand M. E. O. Eyo, ancien organisateur-en-chef du gouvernement, avait réclamé une enquête à la Chambre nigérienne.

Le Nigeria oriental constitue la plus petite (29.584 milles carrés) des trois divisions régionales du Nigeria, la plus importante colonie britannique de l'Ouest africain.

M. Azikwe, qui est âgé de 52 ans, a reçu son instruction aux Etats-Unis. Après avoir complété ses études à l'université noire Lincoln, à Jefferson City, Missouri, il avait rempli une variété d'emplois allant de plongeur jusqu'à boxeur professionnel avant d'obtenir son diplôme en philosophie de l'université de Pennsylvanie.

Au cours du procès, qui avait débuté au mois de septembre, 1956, on avait allégué — et nié — que M. Azikwe avait conspiré avec son ancien ministre des Finances, feu Mazi Mbonu Ojike, pour pla-

M. Harold Macmillan serait invité à Ottawa

OTTAWA, 17 — (PCF) — Peu d'enthousiasme est manifesté ici pour une conférence des premiers ministres du Commonwealth à ce temps-ci.

Cependant, on considère comme possible que M. Harold Macmillan, nouveau premier ministre britannique, soit invité à Ottawa s'il se rend à Washington pour des entretiens avec le président Eisenhower.

C'est presque devenu une coutume maintenant, qu'un premier ministre britannique qui visite Washington s'arrête automatiquement à Ottawa, pendant quelques jours, à son voyage de retour dans son pays.

Dans les milieux officiels de la capitale fédérale on ne parle pas d'une conférence des premiers ministres du Commonwealth. Les autorités sont portées à considérer une telle réunion comme n'étant pas appropriée en ce moment-ci. Des rapports de Londres, parvenus mercredi, disaient que M. Mac-

millan songerait à convoquer bientôt une telle conférence.

UNE SEULE QUESTION

La plus récente conférence s'est déroulée en juin dernier et les réunions ont généralement lieu à tous les 15 mois ou deux ans.

On prévoit que le premier ministre St-Laurent sera occupé au cours des prochains mois par une élection générale qui s'en vient, peut-être en juin.

Le premier ministre Nehru, de l'Inde, et le premier ministre Bandaranaike, du Ceylan, ont visité Ottawa récemment. Le premier ministre Menzies, d'Australie, et le premier ministre Holland, de la Nouvelle-Zélande, ont tous deux visité la capitale canadienne l'an dernier.

Les autorités pensent que M. Nehru ne serait pas en faveur d'une conférence du Commonwealth en ce moment-ci parce qu'il a beaucoup voyagé récemment.

Une telle conférence n'aurait pratiquement qu'une question à son ordre du jour: les ramifications de la crise au Moyen-Orient. Mais cette question a été débattue non seulement dans les capitales du Commonwealth mais particulièrement dans chaque capitale du monde, pour ne pas nommer les Nations unies.

Sauvé de la prison à cause du "coeur"

Frank Levy, 38 ans, a été condamné mercredi à \$1,500 d'amende après qu'il eut admis avoir conspiré pour frauder les créanciers de sa compagnie d'une somme de \$10,000 en marchandises.

Un médecin a déclaré à la cour que Levy souffrait d'une maladie de coeur qui empirerait s'il était envoyé au pénitencier.

Le juge Henri Masson-Loranger a déclaré que la maladie de Levy était la seule circonstance atténuante dans sa conspiration. Pas un sou n'a été remboursé, dit-il. Il a donné à Levy trois mois pour payer l'amende.

Les difficultés de la circulation à Québec

QUEBEC, 17. (P.C.F.) — Un rapport, préparé par un comité d'experts en vue de résoudre le problème de la circulation, à Québec, a été remis au Comité administratif mardi.

Le rapport, qui compte une trentaine de pages, contient un nombre imposant de recommandations, notamment celle que l'amende de \$2 actuellement prévue pour avoir stationné en un endroit défendu soit portée à \$5.

Le rapport dit que les piétons devraient être forcés, par règlement municipal, de traverser aux intersections des rues seulement. Il propose aussi d'enlever les

parcomètres de quelques-unes des principales artères et de les placer sur des rues secondaires. Sur d'autres artères, les parcomètres ne seraient pas enlevés, mais le coût du stationnement serait doublé.

Un certain nombre de rues principales deviendraient à sens unique.

Le rapport demande de plus que des parcomètres servent exclusivement à l'établissement de terrains de stationnement et à la solution générale du problème de la circulation.

Le Comité administratif entreprendra l'étude du rapport la semaine prochaine.

Moscou s'alarme du programme d'Eisenhower

MOSCOU, 17. (PAF) — Dans les milieux diplomatiques occidentaux, à Moscou, on affirme que les Soviétiques s'alarment du programme tracé par M. Eisenhower au sujet du Moyen-Orient et que les Russes cherchent désespérément à y faire contre-poids.

Après avoir causé avec les dirigeants soviétiques, les diplomates étrangers déclarent: 1. Les Russes estiment que par le programme Eisenhower, les Américains veulent encercler l'URSS.

2. Ce n'est pas uniquement pour des raisons de propagande anti-occidentale que les

Soviets s'opposent au programme de M. Eisenhower.

3. Le Kremlin se rend compte par ailleurs qu'il lui faudra à lui aussi un programme concret pour contrecarrer l'initiative américaine.

Certains diplomates, parmi lesquels plusieurs pro-occidentaux, estiment cependant que la doctrine Eisenhower constitue une véritable erreur, surtout après l'intervention franco-britannique en Egypte.

"Si l'on avait moins insisté sur l'aspect

militaire, le programme aurait été difficile à surpasser," a affirmé un observateur.

Les diplomates estiment en effet que malgré la prospérité qu'elle prétend connaître, l'URSS n'est pas en mesure de fournir une aide économique importante au Moyen-Orient.

C'est qu'en plus de satisfaire à la demande interne, l'URSS doit en outre appuyer ses satellites, ce qui représente pour elle un lourd fardeau. L'aide que les Soviétiques sont obligés de fournir aux pays communistes d'Europe coûte de plus en plus cher avec les années.

La G.-B. réduit ses dépenses militaires

Nouveau service sélectif semblable à celui des E.-U.

LONDRES, 17. (Reuters f) — Le Daily Herald annonce aujourd'hui que la conscription sera abolie en Grande-Bretagne et remplacée par un service sélectif semblable à celui qui est en vigueur aux Etats-Unis.

Le journal précise que le système américain est l'une des quatre méthodes dont le nouveau cabinet envisage l'application.

De son côté, le Daily Mail proclame en manchette que la "conscription sous sa forme actuelle sera abolie" et que le nouveau régime de service sélectif sera probablement conçu comme celui qui existe aux Etats-Unis.

Cette nouvelle, qui n'a pas encore été confirmée dans les milieux officiels, donne à penser que la Grande-Bretagne se propose de réduire davantage les dépenses militaires en réduisant notamment les effectifs.

Le Herald, favorable au parti travailliste, souligne que le système américain, qui consiste à conscrire les hommes suivant leurs aptitudes et les besoins du pays en accordant aux citoyens le droit d'en appeler de la décision prise à leur endroit, "pourrait provoquer une vive discussion politique en Grande-Bretagne parce qu'il pourrait manifester donner lieu à des abus et à des anomalies".

TROP D'HOMMES

Le correspondant militaire du journal ajoute que les officiers supérieurs ont reconnu auprès du cabinet que le service obligatoire de deux ans a pour effet de rassembler sous les drapeaux plus

d'hommes que les forces armées n'en ont besoin ou ne peuvent utiliser.

En vertu du présent régime, quelque 230.000 jeunes gens entrent dans les forces armées chaque année. Les mineurs, les policiers, les pompiers et les marins marchands en sont exempts. Les cultivateurs, les étudiants et autres jeunes spécialistes peuvent aussi bénéficier d'une exemption, mais doivent en faire la demande.

Mardi, le gouvernement annonçait une réorganisation de ses services auxiliaires de défense. Ainsi, la RAF supprime la plupart de ses unités de réserve, dont une vingtaine d'escadrilles de chasseurs qui pilotaient des avions au cours des week-ends.

Le War Office a annoncé de son côté qu'environ 120.000 soldats du service national, qui ont complété une période d'entraînement de deux ans, ne seront pas rappelés cette année pour se soumettre à un cours de perfectionnement.

La Marine a fait savoir qu'elle supprime la réserve de son aviation navale. Une commande de 100 chasseurs à réaction Hawker Hunter a été annulée à la suite de cette décision.

FORTE ECONOMIE

Le News Chronicle croit savoir que l'économie de 20 millions de livre sterling réalisée par les réductions annoncées mardi "n'est qu'une fraction des réductions prévues cette année".

Le gouvernement chercherait en effet à réaliser une économie qui peut varier de 100.000.000 à 200.000.000 de livres sterling en apportant des réductions qui seront annoncées peu à peu.

Certains journaux, notamment le Daily Sketch, se prononcent en faveur d'une réduction des troupes d'occupation britannique en Allemagne de l'Ouest. Le Manchester Guardian partage cette opinion mais propose de procéder à des consultations préalables avec les alliés occidentaux.

Le journal est le produit le plus en demande aux E.-U.

BOSTON, 17. (Paf) — La circulation des quotidiens américains a augmenté presque deux fois plus vite que la population depuis 1940 en dépit "des graves difficultés économiques et administratives" de la dernière décennie.

Cette déclaration a été faite à l'occasion du Congrès annuel de l'Association des gérants de circulation de la Nouvelle-Angleterre par M. Richard C. Steele, gérant-général du Worcester Telegram et de l'Evening Gazette et président de l'Association des quotidiens de Nouvelle-Angleterre. Il a également déclaré que le journal "est le produit le plus en demande aux Etats-Unis".

"Il se vend plus de journaux à chaque jour

aux Etats-Unis que de bouteilles de lait, de paquets de cigarettes, de pains et de n'importe quel autre produit".

M. Steele a déclaré que si l'on veut éviter que les journaux deviennent des entreprises déficitaires en face du coût d'administration, qui aurait augmenté de 150 pour cent au cours des 10 dernières années, "il faudra envisager sous peu de porter le coût des quotidiens à 10 cents" et d'augmenter, si nécessaire, les tarifs de la publicité dans une proportion de 20 à 30 pour cent.

"Dans l'industrie des journaux, c'est un fait indéniable que nous vendons trop pour trop peu", a-t-il déclaré.

Nécessité absolue du retrait des forces d'Israël d'Egypte

NATIONS UNIES, 17. (PCf) — Le secrétaire de l'ONU, M. Dag Hammarskjöld, a déclaré que le retrait des forces israéliennes derrière la ligne de l'armistice établie en 1949 est une nécessité absolue. Sinon, dit-il, il ne pourra y avoir restauration de la paix entre l'Egypte et Israël. M. Hammarskjöld a parlé ainsi devant les représentants des 80 pays membres des Nations Unies.

Il y dit avoir eu avec les représentants d'Israël des discussions prolongées mais infructueuses au sujet du retrait des troupes israéliennes. Il a précisé avoir demandé vainement à l'Israël de se conformer à la décision prise par l'Assemblée générale en novembre dernier. L'Assemblée générale avait alors déterminé en quoi devait consister le retrait.

L'Israël, a ajouté M. Hammarskjöld, garde le silence au sujet de la résolution de l'Assemblée réclamant le retrait des troupes israéliennes qui sont dans la région de Gaza.

Le secrétaire général de l'ONU a parlé de la sorte à un moment où 27 nations arabes et asiatiques se préparent à soumettre à l'Assemblée une résolution condamnant l'attitude actuelle de l'Israël et réclamant l'imposition contre ce pays de sanctions économiques.

LE CACHEMIRE

Le Pakistan a demandé au Con-

seil de sécurité de l'ONU d'ordonner le retrait de toutes les troupes "étrangères" du Cachemire.

Le délégué pakistanais, M. Malik Feroz Khan Noon, voulait ainsi parler de troupes indiennes. Il a demandé aussi que l'ONU envoie une force de police maintenir l'ordre au Cachemire. On sait que depuis neuf ans ce territoire fait l'objet d'un âcre différend entre l'Inde et le Pakistan.

M. Khan Noon a déclaré que c'est là la seule façon de régler le différend.

MAJORITE MUSULMANE

Le représentant du Pakistan a expliqué que plusieurs tribus du Cachemire réclament le droit de décider du statut de leur pays. A cette fin, M. Noon voudrait un plébiscite populaire, comme l'ONU l'a d'ailleurs recommandé en 1948.

Le Cachemire, qui était autrefois une principauté indépendante, s'étend entre l'Inde et le Pakistan. Son territoire a une superficie de 82.000 milles carrés et sa

population est de 4.500.000 habitants, dont 77 pour cent sont musulmans.

Lors de l'émancipation politique de l'Inde, en 1947, le Cachemire est resté libre de s'unir soit à l'Inde, soit au Pakistan. Le maharajah, qui était hindou, a choisi l'Inde, mais le Pakistan n'a jamais officiellement reconnu cette décision. A l'heure actuelle, les Pakistanais et les Indiens occupent diverses parties du pays.

ACCUSATIONS CONTRE L'INDE

M. Khan Noon a déclaré au Conseil de sécurité que les pourparlers entre l'Inde et le Pakistan en vue d'un plébiscite ont échoué à cause de "l'intransigeance du gouvernement indien qui refuse de donner suite à ses engagements internationaux".

Le délégué pakistanais a accusé en outre l'Inde de vouloir annexer le Cachemire, contrairement aux recommandations formulées par le Conseil de sécurité.



M. LOUIS-J. GLICKMAN, l'un des agents d'immobilier les mieux connus en Amérique, adressera la parole lors du dîner annuel de la Chambre d'Immobilier de Montréal, qui aura lieu le 21 janvier, en l'hôtel Mont Royal. Son allocution portera sur "La re-location, la pénurie d'argent et la situation économique".

Elections générales au pays fixées au 17 juin?

OTTAWA, 17. (PCf) — Le leader de l'Opposition à la Chambre haute, le sénateur John T. Haig, a prédit hier que les élections générales auront lieu le lundi, 17 juin.

D'autres partagent aussi cette opinion.

C'est ainsi que le chef du parti CCF aux Communes, M. Coldwell,

a déclaré en juin dernier, que la consultation populaire aurait lieu ce jour-là. Et les observateurs sont d'avis que cette date serait choisie par le gouvernement.

Le sénateur Haig, en ouvrant le débat sur l'Adresse en réponse au Discours du Trône, a prédit que le Parlement sera dissous le 6 ou le 7 avril, afin que le délai prescrite de 59 jours puisse s'écou-

ler entre la dissolution et le jour des élections.

S'il en est ainsi, le Parlement ne dispose plus que de trois mois pour exécuter son programme législatif.

Le sénateur Haig est d'avis toutefois que le programme législatif du gouvernement ne comporte aucun plan pour faire échec aux tendances inflationnistes.

"Le véritable problème qui se pose au peuple canadien, a-t-il dit, c'est l'inflation."

L'un des plus graves effets de cette situation, a-t-il poursuivi, sera la baisse de la construction domiciliaire et des autres travaux de construction cette année.

L'inflation, a-t-il ajouté, est aussi nuisible aux ventes du Canada à l'étranger.

Nasser voudrait des explications des E.-U.

LE CAIRE, 17. (Reuters f) — Dans sa première déclaration publique au sujet de la doctrine Eisenhower pour le Moyen-Orient, le président Nasser a révélé qu'il a demandé aux Etats-Unis d'expliquer "les parties vagues" du plan.

Dans une entrevue donnée à un journaliste grec, mercredi, Nasser a affirmé qu'il n'est ni pour l'Est, ni pour l'Ouest, mais que "tandis que la Russie nous aidait, les Etats-Unis gelaient \$50.000.000" durant la crise de Suez.

"Nous avons étudié la doctrine Eisenhower et demandons au gouvernement américain d'expliquer les parties vagues".

Le plan autoriserait le président Eisenhower à utiliser l'assistance économique et la force militaire, si nécessaire, pour bloquer toute agression communiste au Moyen-Orient.

Constantine Kuriatiz, rédacteur du journal Ethnos d'Athènes, a interrogé Nasser à l'occasion du 39e anniversaire de naissance du président égyptien.

Nasser a dit que "les Russes nous ont réellement aidés alors que l'Ouest refusait de le faire. Lorsque les puissances occidentales voulaient internationaliser le canal, la Russie appuya nos vues."

"Lorsque nous fûmes attaqués, la Russie menaça l'Ouest."

"Lorsque nous avons demandé du blé et que d'autres ont refusé de nous en fournir, la Russie nous en a donné."

"Voilà les raisons de la chaude gratitude du peuple égyptien."

"Alors que la Russie nous aidait, les Etats-Unis gelaient \$50.000.000 et l'Angleterre, 150.000.000 de livres sterling."

"Cela ne signifie pas que je sois pour l'Est ou pour

l'Ouest. Je suis pour l'Egypte et nous voulons l'indépendance complète."

Prie d'exposer la politique égyptienne concernant le canal de Suez, il a répondu: "Nous sommes contre l'internationalisation; le canal de Suez est dans notre territoire. Nous avons nationalisé la Compagnie de Suez, nous pas le canal de Suez."

Au sujet des chances d'une amélioration des relations égyptiennes avec la Grande-Bretagne et la France, il a dit: "Tout dépend de la solution des problèmes en litige entre l'Egypte, l'Angleterre et la France."

"Les Israéliens sont encore dans notre pays. Comment peut-on penser à avoir des relations?"

Nasser a ajouté que les troupes israéliennes doivent se conformer à la résolution des Nations Unies et quitter le sol égyptien. "S'ils ne partent pas, il y aura de nouveaux troubles."



Le sort en est jeté! La télémission si longuement projetée, "Radisson", est à la veille de devenir un projet concret. Le premier épisode paraîtra à nos écrans français le 1er février et le 8 à CBMT. Ce programme se poursuivra de février à mai, avec quinze émissions. Après les vacances d'été, il reprendra pour 24 semaines. Le rôle de Pierre Esprit Radisson, le traître de fourrures, sera tenu par Jacques Godin; Raymond Boyer personnifiera Onenga, son frère indien.

L'attachant téléroman de Guy Dufresne: Cap-aux-Sorciers nous réserve beaucoup d'émotions, mardi, 22 janvier, à 8 h. 30 du soir.

Le prochain chapitre sera centré sur l'un des couples les plus sympathiques de ce roman: Mathilde et Ulysse.

Ils symbolisent tous deux le bonheur chèrement gagné. L'an dernier, vers la même date, Ulysse avait échappé de justesse à la mort et il devait la vie à une intuition de Mathilde. Plus tard, celle-ci avait suivi Ulysse à bord d'un cargo jusqu'à Vancouver. A l'occasion d'une escale à New-York, ils s'étaient mariés à la chapelle des matelots. Lui s'était improvisé plâtrier à Vancouver, pendant qu'elle travaillait comme cuisinière dans un hôtel.

Puis, avec l'aide du capitaine Aubert, ils s'étaient installés sur une terre, à Girouxville, en Alberta. Tout allait pour le mieux et la vie du couple n'avait plus d'histoire.

Mais voilà qu'un télégramme, porteur de malheur, arrive chez le capitaine Aubert. Ulysse a été vic-

time d'un accident terrible, et, cette fois, Mathilde n'a pu intervenir. Comment la malheureuse jeune femme supportera-t-elle cette dernière épreuve...?

On retrouvera à cette émission du 22 janvier: Gilles Pelletier, Hélène Baillargeon, Hélène Loiseleur, Monique Miller, Monique Joly, Françoise Graton, Yolande Roy, Eleanor Stuart, Lucie Mitchell, Pierre Dufresne, Aimé Major et Marcel Giguère.

Cap-aux-Sorciers est une réalisation Paul Blouin.

CE SOIR, A CBFT

5 h. 00 — La Boîte à surprises, avec Monsieur Surprise (Pierre Thériault), Fanfreluche (Kim Yaroshevskaya), ainsi que Suzanne Duquet et sa BOITE AUX COULEURS.

5 h. 30 — Aigle Noir, qui présente un autre épisode des aventures du grand chef Cheyenne, Aigle Noir.

6 h. 00 — Histoires de M. de la Fontaine. L'histoire d'un poète, d'un marchand avaré et d'un prince chinois. Le poète raconte de très belles histoires, le prince est très romanesque, mais le marchand est trop avide... Avec Jean-Claude Deret, Marcel Cabay, Guy Hoffmann, Gisèle Mauricet et Jacques Auger.

6 h. 45 — Carrefour. Reportages et interviews d'actualité.

7 h. 30 — Cinéfeuilleton, qui présente le septième épisode du film CASABIANCA, avec Jean Vilar, Pierre Dudan et Gérard Landry.

7 h. 45 — Toi et moi, avec Janelle Bertrand et Jean Lajeunesse. Le sujet: "L'Hypnotiseur". Egalement de la distribution, Olivette Thibault et Michel Noël dans le rôle de l'hypnotiseur.

8 h. 00 — Le Fil d'Ariane, avec l'animatrice Richard Joly. Les participants: Viviane Gadbois, Paul Laberge, Renaude Lapointe et Charles-Miville Deschênes.

8 h. 30 — 14, rue de Galais.

9 h. 00 — Rendez-vous avec Michelle, avec l'animatrice Michelle Tisseyre. Les invités: Gil Laroche et douze candidates au titre de Reine du Carnaval de Ste-Agathe; M. Less Melia, représentant canadien aux jeux olympiques qui avaient lieu récemment à Melbourne; Johnny Leblanc, chanteur et pianiste martiniquais, ainsi que Maman Fon Fon (Claudine Vallrand) accompagnée de Kiki.

9 h. 30 — Le Théâtre des Etoiles.

10 h. 00 — Le Téléthéâtre. A l'affiche, LA JUSTICE PEUT ATTENDRE, de Jeffrey Dell, traduction et adaptation d'Eloi de Grandmont. La distribution: Guy Hoffmann dans le rôle principal, ainsi que Jacques Lorain, Marcel Sabourin, Denis Drouin, Jean-Louis Paris, Janine Sutto, Huguette Olligny, Michelle Rossignol, et Fernande Larivière. Décors de Jac Pell, costumes de Jérôme Marchand. Réalisation de Gérard Robert.

11 h. 45 — TELEPOLICIER. A l'affiche, le quatrième et dernier épisode du film DRAME AU VEL D'HIV, avec Claude Fabrell et André Le Gal.

A l'Association des assureurs-vie

Au déjeuner-causerie de l'Association des assureurs-vie de Montréal, qui aura lieu le 17 janvier, le conférencier invité sera M. Reg-L. Kayler, LL.B., C.L.U. M. Kayler est le président sortant de charge de l'Association des assureurs-vie de Toronto. A compter du 1er février, il sera le "conseiller général et directeur de formation" de l'Association des assureurs-vie du Canada. Il est membre à vie du "M.D.R.T."

Radio Sacré-Coeur

Demain, au poste de la "Patrie" — CHLP — à 8 h. A.M.: R. P. Irénée Beaubien, S.J.: "Hâter l'unité de l'Eglise". Chant: Pensionnat des SS. Anges de St-Jérôme.

MARMADUKE



— Si j'avais su que tu allais avoir froid aux pieds...

Vos yeux, après votre mort, pourraient servir

La Société d'Ophtalmologie de Montréal lors de sa dernière séance, tenue à l'hôpital Notre-Dame, constitua un Comité médical en vue d'organiser une Banque d'Yeux en collaboration et sous les auspices de l'Institut national canadien pour les aveugles.

La Société d'Ophtalmologie de Montréal et l'Institut national canadien pour les aveugles sont heureux d'annoncer au public que cette Banque d'Yeux est maintenant constituée et prête à fonctionner.

Le rôle ultime de la Banque d'Yeux sera de procurer le matériel nécessaire à la transplantation cornéenne et de redonner la vision à ceux, qui l'ayant perdue, peuvent la recouvrer grâce à une greffe cornéenne.

AUX HOPITAUX

L'Institut national canadien pour les aveugles assurera le travail de secrétariat, le service de transport et de distribution et recevra, pour la Banque d'Yeux, toute donation à cette fin. Les fiches et les statistiques de cette Banque d'Yeux seront contrôlées au bureau de l'Institut, 1425 rue Crescent, Montréal.

Les noms des personnes désireuses de donner leurs yeux à la Banque seront inscrits sur une fiche ainsi que ceux des personnes qui pourraient bénéficier d'une transplantation de la corne.

Les dépôts de conservation des yeux seront situés dans les différents hôpitaux intéressés à la greffe de la corne, et les médecins de ces hôpitaux feront le prélèvement des yeux en vue de la transplantation cornéenne.

Comment peut-on collaborer à l'œuvre de la Banque d'Yeux? Surtout en léguant ses yeux à la Banque. Quoi de plus consolant pour un humain que de savoir que ses yeux après sa mort serviront peut-être à donner la vision à un aveugle.

Que ceux donc qui ont le désir de léguer, à leur décès, leurs yeux à la Banque dans le but de servir à la restauration de la vision le fassent savoir à l'Institut national canadien pour les aveugles, 1425 rue Crescent, Montréal, Plateau 6494, à leur médecin et surtout à leurs proches parents afin que ceux-ci se conforment à leurs dernières volontés.

A la Radio - Ce soir

JEUDI

5.00 P.M. CHLP—Au carrefour... CRAC—Juke box CRAC—Auto-suggestion CBF—News & West. Swing CBAD—Spinnarum CKVL—Par. de la chanson CJMS—Cocktail dansant 5.30 P.M. CRAC—Père Noël, Eaton CBF—Pinocchio CBM—Along Olympic Road CJMS—Souvenez-vous! 5.45 P.M. CRAC—Juke box CBF—Sur nos ondes CBM—Songs of the Sea CJMS—Ritournelles 6.00 P.M. CHLP—Nouvelles CRAC—Apéritif musical CBF—Confidential CBM—CBC News CBF—News & Current Aff. CBAD—News & Railroad CKVL—Hit Parade CJMS—L'Angelus et sports 6.15 P.M. CHLP—Situation internat. CRAC—Forum des sports CBF—Cocktail Musical CBM—Evening Interlude CBAD—News & L. Greene CJMS—Jean Baptiste Québec 6.30 P.M. CHLP—Message Père Noël CRAC—Les nouvelles CBF—H. Happened Today CBAD—Robert Q. Lewis CKVL—Hit Parade CJMS—Emission Radienne 6.45 P.M. CHLP—Musique d'autrefois CRAC—Ici Jean-L. Gagnon CBF—Un homme et son péché	7.00 P.M. CHLP—The Foxxy CRAC—Cronique du monde CBF—Le chant des hommes CBM—Rawhide CBF—News & Kitchener CBAD—My Son Jeep 7.15 P.M. CHLP—Histoires grecques CRAC—Bulletin de nouvelles CBM—Roving Reporter CJMS—Emission allemande 7.30 P.M. CRAC—La clinique du cœur CBF—Les Virtuoses CBM—Designed for You CBF—Sand Man 7.45 P.M. CBF—Festival de Montréal CRAC—Stanley Block CBAD—Eye Witness & News 8.00 P.M. CHLP—Echo d'aujourd'hui CBF—Convention P.C. CBM—Weather by Musgrave CBF—Assignment CBAD—Johnny Dollar CKVL—Planorama 8.30 P.M. CHLP—Le ranch de l'été CBF—Mystery Classics CBAD—Home on the Range CKVL—Paris Swing CJMS—Emission châtinière 9.00 P.M. CHLP—Musique à travers... CRAC—Hockey CBF—Class. Collingwood CKVL—Les succès du jour CBF—Discussion on Canada 9.15 P.M. CBAD—Showtime Parade 9.30 P.M. CHLP—Nouvelles	CFCE—NHL Hockey CBAD—Lewis Show CKVL—Radio-vaudeville CJMS—chant du monde 10.00 P.M. CKVL—On danse & CKVL CRAC—Les manchettes CBAD—Starlight Concert 10.30 P.M. CHLP—Nouvelles CRAC—Concert populaire CBF—Idolite CBM—Orchestra Music CBF—News & Sportsworld CBAD—News & E. Savareid CJMS—Nouvelles 10.45 P.M. CRAC—Nouvelles CJMS—Sports 11.00 P.M. CHLP—On danse à Mtl CRAC—Bonsoir les sportifs CBF—Radio journal CBM—National News CBAD—The World Tonight CKVL—White Christmas CBF—Réverie 11.15 P.M. CRAC—Chant du soir CKVL—White Christmas 11.30 P.M. CHLP—Glen Miller CBF—La Fin du jour CBM—Nocturne CKVL—The stars sing CJMS—Au Club 12-40 CBAD—Visit With Val 12.00 (MINUIT) CHLP—Fin des émissions CRAC—Journal parlé CBF—FIN DES EMISSIONS CBM—CBC News & sign-off CBF—News, Sports & Steve's Place CBAD—News and Weather CKVL—Sleepy Time Club CJMS—Au Club 12-40
--	--	---

TÉLÉVISION

CBFT - Canal 2 — CBMT - Canal 6 — CHLT - Canal 7
WCAX - Canal 3 — WPTZ - Canal 5

Jeudi, 17 jan.

CBFT — Canal 2

3.00—Musique
5.00—La Boîte à surprises
5.30—L'Aigle noir
6.00—Histoire du Canada
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton "Casablanca"
7.45—Toi et moi
8.00—Le Fil d'Ariane
8.30—14, rue de Galais
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Le Théâtre des étoiles
10.00—Le Téléthéâtre "La justice peut attendre"
11.30—Le Téléjournal
11.40—Nouvelles sportives
11.45—Télépolicié

CBMT — Canal 6

3.25—Today on CBMT
5.30—Kiddies' Corner
6.00—Open House
6.30—Howdy Doo
6.45—Maggie Musgraves
7.00—Old Testament Tales
7.30—The Long Ranger
7.45—Lili Palmer présente
8.00—Eddy Arnold Show
8.30—Cinéfeuilleton
8.45—Le La d'heure de Pierrot
9.00—Rin-Tin-Tin
9.30—Film
10.00—Les Gals Lurons
10.30—Téléfeuilleton
10.45—Le Météo
10.55—Edition sportive
11.00—China Smith
11.15—Téléjournal
11.30—Café-Express
11.45—Toi et moi
12.00—Le Fil d'Ariane
12.30—14, rue de Galais
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Théâtre des étoiles
10.00—L'Heure du Concert
11.00—CBMT News
11.15—Local Front News
11.25—Sports in review

CHLT — Canal 7

3.40—CHLT-TV Today
3.45—Ciné-Feuilleton
4.00—Madame & sa Cuisine
4.30—Is a Woman's World
4.45—Le La d'heure de Pierrot
5.00—Rin-Tin-Tin
5.30—Film
6.00—Les Gals Lurons
6.30—Téléfeuilleton
6.45—Le Météo
6.55—Edition sportive
7.00—China Smith
7.15—Téléjournal
7.30—Café-Express
7.45—Toi et moi
8.00—Le Fil d'Ariane
8.30—14, rue de Galais
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Théâtre des étoiles
10.00—L'Heure du Concert
11.00—CBMT News
11.15—Local Front News
11.25—Sports in review

WCAX — Canal 3

11.00—It's Fun to Reduce
11.15—Movie Museum
11.30—Strike It Rich
12.00—Across the Fence
12.15—Love of Life
12.30—Search for Tomorrow
12.45—Guiding Light
1.00—News—Walter Cronkite
1.10—Stand Up and be Counted
1.30—As the Earth Turns
2.00—Our Miss Brooks
2.30—Open House
3.00—The Big Payoff
3.30—Duke and his Swing Billies

CHLT — Canal 7

3.40—CHLT-TV Today
3.45—Ciné-Feuilleton
4.00—Madame & sa Cuisine
4.30—Actualité féminine
4.45—Cartoons
5.00—Ramar of the Jungle
5.30—Le Grenier aux Images
6.00—Border Rhythmaires
6.30—Téléfeuilleton
6.35—Le Météo
6.39—Edition sportive
6.45—Annie Oakley
7.15—Téléjournal
7.30—Album des Artistes
7.45—Pour elle
8.00—Le sport en revue
8.30—Chansons-Vedettes
9.00—Le Théâtre du Mystère
9.30—Quatuor
10.00—Profils d'adolescents
10.30—Conférence de Presse
11.00—CBMT News
11.15—Local Front News
11.25—Sports in review
11.30—Late Show
12.00—Sign Off

WCAX — Canal 3

12.00—Across the Fence
12.15—Love of Life
12.30—Search for tomorrow
12.45—Guiding Light
1.00—News—Walter Cronkite
1.10—Stand Up and be Counted
1.30—As the Earth Turns
2.00—Our Miss Brooks
2.30—Open House
3.00—The Big Payoff
3.30—Duke and his Swing Billies
3.45—Bob Crosby
4.00—Brighter Day
4.15—Secret Storm
4.30—The Edge of Night
5.00—Chuckwagon Tales Lightfoot
6.00—Wild Bill Hickok
6.30—Newstime
6.45—Weatherwise
6.50—Sports Digest
7.00—This is your Government
7.15—Frankie Laine
7.30—My Friend Flicka
8.00—Ford Theater
8.30—Zane Grey Theater
9.00—Mr. Adams and Eve
9.30—Schlitz Playhouse of Stars
10.00—The Lineup
10.30—Person to Person
11.00—Final Edition
11.15—Portfolio of Plays

WPTZ — Canal 5

11.30—TBA
12.00—The Tac Dough
12.30—It could be you
1.00—"The Way"
1.30—Hospitality House
2.30—Tennessee Ernie Ford Show
3.00—Matinee
4.00—Queen for a Day
4.45—Modern Romances
5.00—Dusty Boyd Show
5.45—G. I. Joe
6.00—News
6.15—Music Hall Varieties
6.30—Ski Trails
7.00—Sports Scorebook
7.15—Weatherbird
7.30—John Daly and the News
7.30—Rin Tin Tin
8.00—Blondie
8.30—Life of Riley — "Change in Command"
9.00—Crunch and Des
9.30—Ozzie & Harriet
10.00—Cavalcade of Sports
11.00—Atlantic Weather

Vend., 18 jan.

CBFT — Canal 2

5.00—La Boîte à surprises
5.30—Le Grenier aux Images
6.00—Sophie Magazine
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton "Casablanca"
7.45—Pour elle
8.00—Sport en revue
8.30—Chansons-vedettes
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Quatuor
10.00—"Les vacances de Margot"
10.30—Profils d'adolescents
10.45—Conférence de Presse
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Croisière
11.30—Reprise long métrage "Del amour"

CBMT — Canal 6

3.25—Today on CBMT
5.30—Kiddies' Corner
6.00—Open House
6.30—Howdy Doo
6.45—Fun Time
6.50—Roy Rogers
7.00—To be Announced
7.30—A communiqué
7.45—CBC TV News
8.00—Tabloid
8.30—Science Fiction Th.
9.00—John Nesbitt's True Story
9.30—The Plouffe Family
9.40—Graphic
10.00—Country Hoedown
10.45—Jim Coleman Show
11.00—CBC News
11.15—Alfred Hitchcock
11.45—Revival Night

A la Radio - Demain

VENDREDI

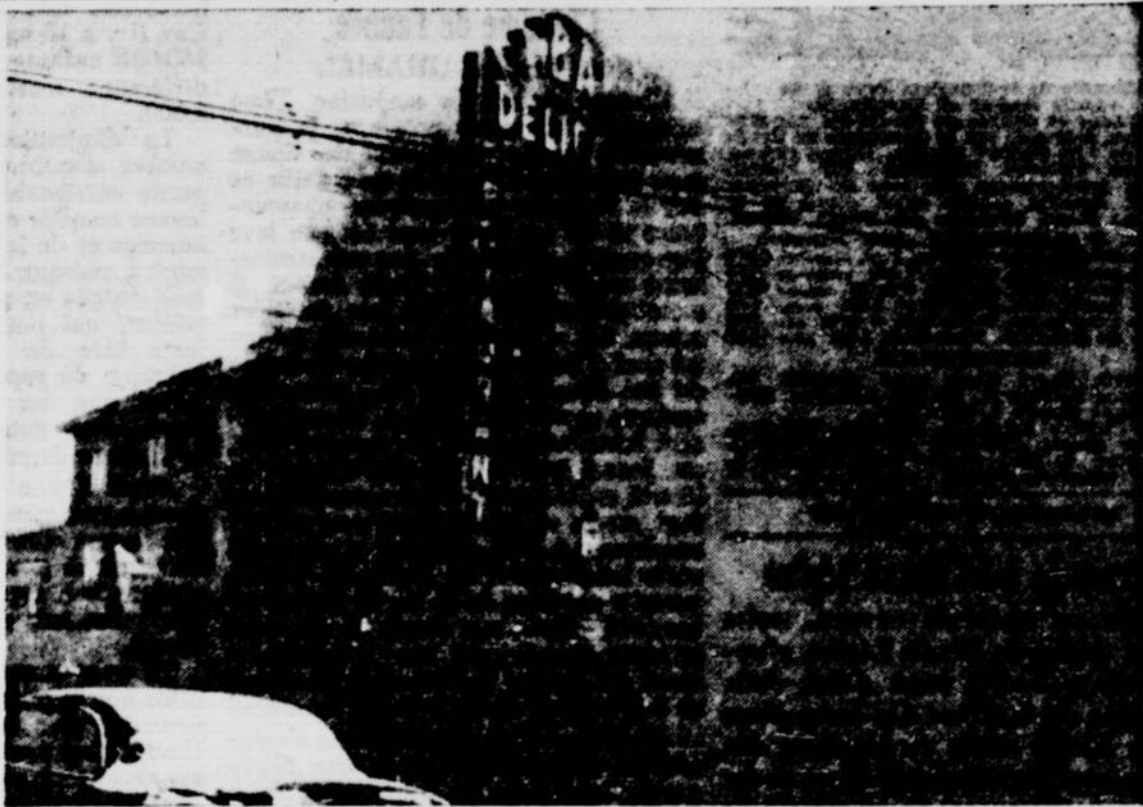
8.00 A.M.	CHLP—Radio Sacré-Coeur CKAC—Les nouvelles CHP—Cajoulet CHM—CBC News CJAD—News & G. Sinclair CKVL—Musical Clock CKVL—Bon! mess-dames CJMS—Sports du matin	12.45 P.M.	CKAC—Forum des sports CHP—Cocktail musical CHM—Evening Interlude CJMS—J.-Rap. Québec
8.15 A.M.	CHLP—Revue métropolitaine CKAC—Les allés ROAF CHP—Émissions matinales CHM—Morning Devotions CJMS—Prog. Kinde Genest	1.00 P.M.	CHLP—Nouvelles CKAC—Nouvelles CHP—Quelles nouvelles? CHM—CBC News CJAD—News
8.30 A.M.	CHP—Chez Miville CHM—Musical March Past CJMS—Nouvelles	1.15 P.M.	CHLP—Nouvelles CKAC—1st Jean-Les Gagnon CHM—The Enchanted Pine CHP—Un homme et sa péror
8.45 A.M.	CJMS—Prog. Kinde Genest CHM—A déterminer	1.30 P.M.	CHLP—Nouvelles CKAC—1st Jean-Les Gagnon CHM—The Enchanted Pine CHP—Un homme et sa péror
9.00 A.M.	CHLP—Madame bonjour CKAC—Nouvelles CHP—Radio Journal CHM—Music in the Morning CJAD—News & A Name... CKVL—Pity's Day CHP—Prog. Roger Baulu CJMS—Succès de l'heure	2.00 P.M.	CHLP—Mélodies magiques CKAC—Bonjour mes coeurs CHP—Maman Jeanne CHM—Toujours Matinée CJAD—News & Visit from... CKVL—All in a Day's Work CKVL—Hit Parade
9.15 A.M.	CHP—Breakfast Club CJAD—Menu from Morgan	2.15 P.M.	CHLP—Mélodies magiques CKAC—Bonjour mes coeurs CHP—Maman Jeanne CHM—Toujours Matinée CJAD—News & Visit from... CKVL—All in a Day's Work CKVL—Hit Parade
9.30 A.M.	CHP—Au diét. insolite CJAD—Henderson with Rol CJMS—Nouvelles	2.30 P.M.	CHLP—Mélodies magiques CKAC—Bonjour mes coeurs CHP—Maman Jeanne CHM—Toujours Matinée CJAD—News & Visit from... CKVL—All in a Day's Work CKVL—Hit Parade
9.45 A.M.	CHP—Nat. School Broadcast CHP—Tex Made Time CJMS—Succès de l'heure	2.45 P.M.	CHLP—Mélodies magiques CKAC—Bonjour mes coeurs CHP—Maman Jeanne CHM—Toujours Matinée CJAD—News & Visit from... CKVL—All in a Day's Work CKVL—Hit Parade
10.00 A.M.	CHLP—Au bal musette CKAC—Chambre à louer CHP—Femina CHP—News & Show Biz CJAD—Make Bel. Hallroom CKVL—Nouvelles 57 CJMS—Prog. Paul Dupuis	3.00 P.M.	CHLP—Mélodies magiques CKAC—Bonjour mes coeurs CHP—Maman Jeanne CHM—Toujours Matinée CJAD—News & Visit from... CKVL—All in a Day's Work CKVL—Hit Parade
10.15 A.M.	CKAC—Marie-Rose CHLP—Canzone CHP—Psychologie de la vie CHM—Morgue de la vie CHP—Morning Matinée CKVL—L'ami Pierre	3.15 P.M.	CHLP—Mélodies magiques CKAC—Bonjour mes coeurs CHP—Maman Jeanne CHM—Toujours Matinée CJAD—News & Visit from... CKVL—All in a Day's Work CKVL—Hit Parade
10.30 A.M.	CKAC—Place des d'antennes CHLP—Vedettes canadiennes CHP—Entre nous, Mesdames CHM—Shirley Brett CKVL—Jouer d'orgue CJMS—Nouvelles	3.30 P.M.	CHLP—Mélodies magiques CKAC—Bonjour mes coeurs CHP—Maman Jeanne CHM—Toujours Matinée CJAD—News & Visit from... CKVL—All in a Day's Work CKVL—Hit Parade
10.45 A.M.	CKAC—Actualités féminines CHP—Je vous ai tant aimé CHM—CBC News CHP—Good Neighbour Club CKVL—L'amour, toujours CJMS—En toute confiance	3.45 P.M.	CHLP—Mélodies magiques CKAC—Bonjour mes coeurs CHP—Maman Jeanne CHM—Toujours Matinée CJAD—News & Visit from... CKVL—All in a Day's Work CKVL—Hit Parade
11.00 A.M.	CHLP—L'heure féminine CKAC—En pleine forme CHP—Francine Lorrain CHM—One Man's Family CJAD—A & P Calling CKVL—La voix de l'expert CJMS—Polinosa, ma voisine	4.00 P.M.	CHLP—Mélodies magiques CKAC—Bonjour mes coeurs CHP—Maman Jeanne CHM—Toujours Matinée CJAD—News & Visit from... CKVL—All in a Day's Work CKVL—Hit Parade
11.15 A.M.	CHLP—Heure féminine CHP—Whispering Streets CHP—Scrapbook CKVL—Nouvelles 57	4.15 P.M.	CHLP—Mélodies magiques CKAC—Bonjour mes coeurs CHP—Maman Jeanne CHM—Toujours Matinée CJAD—News & Visit from... CKVL—All in a Day's Work CKVL—Hit Parade
11.30 A.M.	CKAC—Casino 57 CHP—Les Joyeux Tébédours CHM—Drama CJAD—Kate Allen CKVL—Docteur Claudine CJMS—Nouvelles	4.30 P.M.	CHLP—Mélodies magiques CKAC—Bonjour mes coeurs CHP—Maman Jeanne CHM—Toujours Matinée CJAD—News & Visit from... CKVL—All in a Day's Work CKVL—Hit Parade
11.45 A.M.	CKAC—En pleine forme CHM—Laura Limited CHP—Lunch Date CJAD—Maple Leaf Junction CKVL—Nouvelles 57 CJMS—Détente	4.45 P.M.	CHLP—Mélodies magiques CKAC—Bonjour mes coeurs CHP—Maman Jeanne CHM—Toujours Matinée CJAD—News & Visit from... CKVL—All in a Day's Work CKVL—Hit Parade
12.00 (MIDI)	CKAC—L'Angélu CHP—Jeunesse dorée CHM—BBC News CHP—News & Our Times CJAD—Songs of our Times CKVL—Zérotte CJMS—Vallée de Chateaug	5.00 P.M.	CHLP—Mélodies magiques CKAC—Bonjour mes coeurs CHP—Maman Jeanne CHM—Toujours Matinée CJAD—News & Visit from... CKVL—All in a Day's Work CKVL—Hit Parade
12.15 P.M.	CHP—Rue principale CHM—Musical Program CJAD—News Quiz CKVL—Variétés du midi	5.15 P.M.	CHLP—Mélodies magiques CKAC—Bonjour mes coeurs CHP—Maman Jeanne CHM—Toujours Matinée CJAD—News & Visit from... CKVL—All in a Day's Work CKVL—Hit Parade
12.30 P.M.	CKAC—La clinique du comit CHP—Le Réveil rural CHM—Farm Broadcast CJAD—Homemaker's Choice CKVL—Calvaire d'une veuve	5.30 P.M.	CHLP—Mélodies magiques CKAC—Bonjour mes coeurs CHP—Maman Jeanne CHM—Toujours Matinée CJAD—News & Visit from... CKVL—All in a Day's Work CKVL—Hit Parade

La CTCC et le CTC négocient sur une affiliation possible

Les autorités du Congrès du Travail du Canada et de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada se sont rencontrées, hier, pour discuter des conditions en vertu desquelles la CTCC

s'affilierait à l'organisation nationale. Le président, Claude Jodoin, du CTC, le secrétaire-trésorier Donald MacDonald et trois vice-présidents québécois ont assisté à la réunion. La CTCC était représentée par M. Gérard Picard, président, et le secrétaire, M. Jean Marchand.

Des négociations se poursuivent depuis que les 100.000 membres de la CTCC ont voté en faveur de l'affiliation à CTC.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

AU PLUS FORT DU SINISTRE A VILLE ST-MICHEL: — Une vaste bâtisse de trois étages, de construction toute récente, a été presque entièrement consumée, tôt ce matin, quand un violent incendie s'y déclara, à Ville St-Michel. Les sapeurs de cette municipalité, sous les ordres du chef Thomas Hall, durent demander l'aide de ceux de la métropole. On voit ici l'épais nuage de fumée se dégageant du brasier. Plusieurs établissements commerciaux, dont une pharmacie, ont été ravagés.

HOROSCOPE DU JOUR

CAPRICORNE (22 déc. au 20 janv)
Vous obtenez ample satisfaction dans vos entreprises, à condition de ne pas faire preuve de trop d'exigences.

VERSEAU (21 janv. au 19 fév.):— Vous éprouvez un sentiment de solitude ou de crainte pour l'avenir. Les autres, au contraire, ont un allant merveilleux. Ayez confiance!

POISSONS (20 fév. au 20 mars):— La mélancolie peut vous jouer de vilains tours si vous n'y prenez garde. Vous avez un caractère beaucoup trop pessimiste.

BELIER (21 mars au 19 avril):— Vous n'obtenez pas de vos supérieurs toute la compréhension que vous souhaiteriez. Faites un petit examen de conscience.

TAUREAU (20 avril au 20 mai):— Les déplacements et les voyages, longs ou courts, devraient vous être profitables en tous points.

GEMEAUX (21 mai au 21 juin):— Appliquez toutes vos énergies à résoudre vos problèmes. Vous avez besoin d'emmagasiner un supplément de vigueur physique, aussi bien qu'intellectuelle.

CANCER (22 juin au 21 juillet):— Vous avez d'excellentes dispositions pour les transactions et négociations, même les plus compliquées aujourd'hui.

LION (22 juillet au 21 août):— Agissez seulement après avoir réfléchi et, au besoin, remettez à plus tard les décisions importantes. Cela vaudra sûrement mieux.

VIERGE (22 août au 22 sept.):— Vous pouvez, au cours de cette journée, accroître considérablement votre prestige et votre influence.

BALANCE (23 sept. au 22 oct.):— Évitez les conflits avec l'autorité, mais cette journée se montrera généreuse à votre égard. En amour, par exemple, vous êtes favorisé.

SCORPION (23 oct. au 21 nov.):— Il est bon d'avoir de l'idéal, mais il faut aussi être pratique: ne l'oubliez pas. Ayez toujours les deux pieds par terre.

SAGITTAIRE (22 nov. au 21 déc.):— Il y a de l'opposition dans presque tout ce que vous entreprenez. Néanmoins, il est probable que les nouvelles seront meilleures d'ici la fin de la journée.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

AU TOUR DE VILLE ST-MICHEL: — Peu avant 5 h. ce matin, c'était au tour des pompiers de Ville St-Michel d'être appelés à combattre un violent incendie qui venait de se déclarer dans un édifice de construction toute récente abritant une pharmacie et plusieurs autres établissements et bureaux commerciaux, sis à l'intersection des boulevards St-Michel et Pie IX. Les sapeurs de Montréal ont apporté du renfort à ceux de la municipalité voisine. On en voit quelques-uns à l'oeuvre au plus fort de l'incendie que l'on ne réussit à maîtriser que vers 8 h. 15 a.m.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

LES SAPEURS MIS DUREMENT A L'EPREUVE — Trois pompiers de Ville St-Michel photographiés tôt ce matin après qu'un violent incendie eut été maîtrisé dans cette municipalité, où un édifice de trois étages a été consumé par les flammes. Ces pompiers, comme tous leurs camarades étaient entièrement recouverts de givre une fois leur dur travail terminé. Sur cette photo, à droite, le directeur Thomas Hall, de la brigade de l'endroit.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire Trésorier, Téléphone: UN 1-2701. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS (hors Montréal)
Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda; Téléphone: EMpire 4-1016.

ÉTATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, New-York 17, N.-Y. (Oxford 7-0821); 75 East Wacker Drive, Chicago 1, Ill. (FRanklin 2-1946).

MONTREAL, 17 JANVIER 1957

Hommage à M. Hervé Lépine

Pour un troisième terme, notre estimé camarade Hervé Lépine, chroniqueur judiciaire, vient d'être réélu président du Syndicat des journalistes de la Patrie, affilié au Syndicat des journalistes de Montréal. C'est là un nouvel hommage rendu au mérite de monsieur Lépine, qui ne cesse de se dévouer intelligemment aux intérêts bien compris du groupe de confrères dont il est le chef. D'ailleurs tous les officiers élus en même temps que lui, à la réunion tenue sous la présidence de monsieur Roger Mathieu, président général du Syndicat des journalistes de Montréal, sont animés du même excellent esprit qui assure le succès et la prospérité à leur association. Leur devise paraît être: *tous pour chacun, chacun pour tous*. Aussi est-ce plaisir de voir l'entrain indéfectible qui préside à l'exercice de leur métier, à la fois rude et captivant. Rien ne les rebute. C'est avec le sourire qu'ils accomplissent même les tâches les plus ingrates. Et voilà pourquoi, à la Patrie, patrons et syndiqués trouvent profit dans le maintien de ce bel esprit de famille qui rend leurs relations agréables et fructueuses. Nos sincères félicitations sont acquises au président, aux officiers, à tous les membres du Syndicat des journalistes de notre journal.

Maitre Désiré Desbois, C.R.

Le Barreau de Montréal vient de perdre l'un de ses doyens, M^e Désiré Desbois, C.R., décédé à 82 ans, et dont la carrière, très-active, a été à la fois brillante et fructueuse. Dès hier, la Patrie publiait une biographie qui démontre que le regretté défunt a fait sa marque dans les multiples domaines où il a déployé ses énergies sans bornes. Avocat, il fut le sage conseiller d'une immense clientèle. Les moindres règles de la procédure, au prétoire, lui étaient familières et il savait les mettre à profit. Aviseur juridique, il fut pendant plusieurs années l'avocat-conseil de la ville de Châteauguay. De 1936 à 1946 il fut recorder de Laval-ouest. Son esprit civique lui fit accepter la charge de commissaire d'écoles de Saint-Viateur d'Outremont. On sait les succès éclatants qu'il remporta comme organisateur politique en chef dans les comtés de Laurier, d'Outremont et d'Argenteuil. Dans la vie privée il fut un père de famille modèle. Jovial, il était d'un commerce agréable et nombreux étaient ceux qui recherchaient son amitié. Sa modestie lui faisait négliger les honneurs auxquels il aurait pu aspirer, mais quiconque a eu l'avantage de le bien connaître s'incline aujourd'hui avec respect devant le cercueil où il repose après avoir courageusement et si longtemps travaillé. Sur sa tombe nous déposons l'hommage de nos regrets et nous prions sa famille d'agréer nos condoléances dans la perte qui l'afflige.

L'homme de l'année

par Roger DUHAMEL

Chaque année, le magazine Time entreprend de nous présenter la personnalité la plus prestigieuse des douze mois écoulés. On conçoit qu'il faille se fier à l'opinion de quelques observateurs et de quelques experts, que leur jugement ne coïncide pas nécessairement avec le nôtre. Cette fois-ci, il serait difficile de ne pas leur accorder raison. Ils n'ont pas recherché tel ou tel chef d'État qui a pu, dans l'exercice de ses fonctions officielles, accomplir quelque geste sensationnel. Ils ont préféré jeter les regards sur un anonyme, un jeune étudiant, combattant de la liberté en Hongrie. Cet hommage éclatant rendu au patriotisme magyar est amplement mérité. Qui sait si plus tard cette insurrection ne marquera pas le premier chapitre de la fin de l'asservissement? Gloire soit rendue à ce jeune patriote dont le nom nous est prudemment celé et qui représente des milliers et des milliers d'autres parmi les siens!

Certains faits, certains noms s'associent tout naturellement à une année particulière. Pour les Américains, sinon pour le monde entier, 1956 évoquera la réélection de MM. Eisenhower et Nixon, les déboires politiques de M. Khroutchev, les efforts louables de M. Hammarskjöld pour le maintien d'une paix sans cesse menacée, les rododromes du colonel Nasser s'accaparant Suez et recherchant la direction du monde arabe, la résistance polonaise incarnée dans la fierté digne du cardinal Wysinski enfin libéré, la ségrégation dans les autobus de l'Alabama, l'inoculation de 40 millions d'enfants avec le vaccin Salk, la nouvelle jeunesse de Bernard Shaw sur le Broadway, la victoire de Bobby Morrow aux Olympiques, le succès remarquable en Amérique des romans acides de Françoise Sagan et la rage provoquée chez les jeunes par les distorsions clownesques d'Elvis Presley.

Un pareil palmarès entraînerait plusieurs commentaires, qui ne seraient pas tous favorables. Il indique en effet une appréciation curieuse des faits et une certaine légèreté de pensée. On peut s'imaginer qu'au cours de l'année, il s'est accompli des faits moins connus et qui auront une tout autre portée. C'est néanmoins la tâche des journalistes d'enregistrer ce qui a davantage retenu l'attention du public dont ils sont à la fois les informateurs et les échos. Quand il s'agit de porter un jugement de valeur, c'est bien autre chose et il vaut mieux attendre le recul de l'histoire.

Statistiques des allocations

par Conrad LANGLOIS

Les statistiques publiées chaque mois par le ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social ne manquent pas d'intérêt pour tous ceux qui s'occupent des conditions démographiques au Canada, car les rapports de ce genre nous montrent l'évolution continue de la situation dans l'ensemble du pays et dans chacune des dix provinces, aussi bien que dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

Les chiffres fournis concernent, en effet, le nombre de familles et d'enfants bénéficiant des allocations, l'allocation moyenne payée par famille et par enfant, ainsi que le montant total versé dans chaque province durant le mois, les comptes suspendus ou retardés, les changements d'adresses d'une province à une autre, le nombre moyen d'enfants par famille recevant les allocations, le nombre des nouvelles naissances, des décès, etc.

Québec continue de compter un peu plus d'enfants de moins de 16 ans que l'Ontario (1.707.904 et 1.705.973), bien que la province voisine ait un nombre bien plus considérable de familles (636.202 et 790.703 respectivement), mais on voit également que les petits Ontariens seront bientôt plus

nombreux que les petits Québécois. Car, il y a 10 ans, nous avions environ 180.000 enfants de plus, alors que la différence n'est plus que d'environ 2.000.

La diminution de l'écart dans le nombre d'enfants en bas âge est en partie attribuable à l'immigration de jeunes couples européens ou de jeunes hommes et de jeunes filles d'âge de se marier, puisque les nouveaux venus se sont dirigés en grande partie chez nos voisins, qui ont d'ailleurs eu l'excellente idée de se donner une sage politique de repeuplement, avec le résultat que les naissances sont plus nombreuses dans l'Ontario que dans le Québec depuis 1952.

Mais il y a une autre cause à ce changement graduel: c'est que le nombre moyen d'enfants par famille diminue peu à peu chez nous, ou reste stationnaire, cependant qu'il augmente graduellement dans les autres provinces.

Si nous comptons encore plus d'enfants que la province voisine et si notre moyenne par famille est encore plus élevée, c'est surtout parce que nous en avons encore plus qui ont atteint ou dépassé l'âge de 5 ans, c'est-à-dire nés à l'époque où nous étions encore la province qui enregistrait le plus de naissances. Cela se reflète dans le fait que l'allocation moyenne par enfant est un peu plus élevée dans notre province que dans l'ensemble du pays, ce qui montre que la moyenne d'âge est un peu plus forte chez nous, puisque les allocations s'accroissent avec l'âge de l'enfant.

Tout cela revient à dire que les Canadiens français établis dans les villes du Québec depuis un certain temps n'élèvent désormais pas plus d'enfants que les familles d'autres origines ou d'autres croyances. En fait, notre province n'est plus qu'au quatrième rang, après Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick pour le nombre moyen d'enfants par famille.

Une troisième cause de notre situation démographique moins favorable qu'autrefois (comparativement à celle des autres provinces) est la mortalité infantile encore plus élevée chez nous. Par exemple, les décès d'enfants sont encore plus nombreux chez nous qu'en Ontario, bien que le chiffre des naissances soit maintenant moindre ici que là.

Le moins qu'on puisse dire est que les changements de ce genre auront de profondes répercussions politiques, sociales et économiques. Si notre province à l'avenir doit élever à peu près exactement sa part d'enfants (toutes choses égales par ailleurs), nos gens n'auront plus besoin d'émigrer ailleurs, parce que nous aurons besoin de tous nos jeunes d'âge de commencer à travailler. Par contre, nous pourrions probablement, pour la même raison, recevoir et garder plus de Néo-Canadiens qu'autrefois. De leur côté, les Canadiens anglais n'auront plus raison de redouter notre expansion démographique, puisqu'elle sera à peu près la même que la leur. Nos gens, en élevant désormais moins d'enfants, à condition d'être économes et travailleurs, pourront sans doute procurer à ceux qu'ils auront une meilleure instruction. Il pourra en résulter que les Canadiens français en arriveront à occuper leur juste part de postes importants.

Au lieu d'exporter de la main-d'œuvre bon marché autant qu'autrefois, nous devrons peut-être en importer de plus en plus.

Toutefois, dans l'ensemble du pays, nous ne pourrions maintenir notre importance numérique relative qu'à condition d'attirer de notre côté une proportion suffisamment grande de nouveaux venus.

Nous ne pouvons plus nous fier uniquement à notre natalité.

Les mots qui vivent

— Heureux ceux qui ont appris, à l'école de la bonne souffrance, le sens et la valeur de la vie. — Père DURAND, S.J.

La semaine de quarante heures est en cours d'application en Allemagne

En même temps, les grosses industries de la Ruhr, entre autres l'I.G. Netall, projettent d'établir un roulement des équipes dans les fonderies et les aciéries, de façon que ces usines et leurs annexes fonctionnent sans arrêt, dimanche compris. Ces projets ont soulevé une vive émotion dans les milieux catholiques. Ce système briserait, en effet, la vie de nombreuses familles et rendrait impossible la réunion de la communauté liturgique le dimanche. La Ligue familiale des catholiques allemands déclare qu'un tel projet traite les hommes comme des machines et sacrifie les familles à l'idole du profit. La Conférence des évêques allemands a publié un communiqué condamnant sévèrement cette organisation du travail. Les dirigeants de l'I.G. Netall ont demandé aux évêques de désigner ses délégués avec lesquels ils pourront discuter ce problème. Plusieurs réunions d'étude ont eu lieu déjà. Elles groupent des sociologues, des théologiens, des syndicalistes et des journalistes, principalement dans la Ruhr. Les syndicats allemands sont, semble-t-il, opposés à ce système de travail ininterrompu.

★ ★ ★

Le secourisme pour sports d'hiver

En prévision des besoins de la saison, l'Ambulance St-Jean nous communique quelques conseils de secourisme à l'intention des amateurs de sports d'hiver. Son premier conseil, c'est que les skieurs, les patineurs, ou d'autres qui sortent au grand air, s'abstiennent de s'adonner à ces sports à moins d'être accompagnés. En effet, une blessure en pareille circonstance pourrait signifier la mort. Une bonne chose à se rappeler, surtout pour un skieur, c'est la manière d'improviser un brancard. On peut, par exemple, employer deux paletots. Repoussez les manches à l'intérieur des paletots. Étendez ceux-ci par terre, bout à bout, de manière à ce que le bas des paletots se touchent. Passez un ski dans les manches, de chaque côté, puis boutonnez les paletots — boutons en dessous. Une barrière ou une porte font aussi un bon brancard. Un des risques les plus fréquents par grand froid, ce sont les engelures. N'adoptez pas le "remède" populaire qui consiste à frictionner une engelure avec de la neige. Cela pourrait causer un sérieux dommage. Le plus sûr moyen de soulager une engelure, c'est de la réchauffer graduellement au moyen de chaleur du corps. Ainsi, si elle siège à la figure ou à l'oreille, couvrez-la de votre main gantée jusqu'au retour de la couleur et de la sensibilité normales. Si on s'est gelé des doigts ou des orteils, il faut enlever ses gants ou ses chaussures (il ne faut pas porter de vêtements serrés). On peut alors s'introduire les doigts dans l'aisselle, sous les vêtements ou, s'il s'agit des pieds, les envelopper dans une couverture de laine ou dans le veston d'un compagnon. Les parties les plus sujettes aux engelures sont le nez, le menton, les doigts et les orteils. Les gens exposés aux grands froids devraient apprendre à se surveiller les uns les autres afin d'apercevoir sans tarder le symptôme révélateur: une tache blanche sur la peau rouge. De l'engourdissement des mains ou des pieds est aussi un signal de danger. Une engelure prolongée peut causer un dommage irréparable. Toute grave engelure chez quelqu'un qui s'est trouvé longtemps exposé au froid, parce qu'il était perdu ou immobilisé par d'autres blessures, doit être considérée comme une blessure sérieuse. Il est important, en pareil cas, de ne faire aucune soudaine application de chaleur. Placez la personne dans une chambre peu réchauffée, déshabillez-la si ses vêtements sont humides, essuyez-la doucement et enveloppez-la dans une couverture. Évitez toute chaleur directe. Faites prendre des aliments et stimulants (lait, café ou thé). A mesure que la personne va mieux, vous pouvez réchauffer la pièce. Évitez cependant, pour quelque temps, de trop rapprocher la personne du poêle ou de la cheminée. Bien entendu, quiconque a failli périr de froid doit être soigné par un médecin le plus tôt possible.



UN PLAN SOVIETIQUE

La nouvelle parue dans un journal de Beyrouth selon laquelle Moscou aurait lui aussi son "plan" pour le Moyen-Orient est à la fois plausible et vraisemblable. Il serait même surprenant que Moscou, qui a dénoncé avec véhémence la doctrine Eisenhower d'assistance économique et militaire au Moyen-Orient, ne tente aucune riposte, avouée ou non, pour empêcher que l'influence américaine ne prenne trop d'importance au Moyen-Orient. La lutte d'influence dans cette région est même engagée à fond entre Washington et Moscou; c'est en réponse à la concentration massive de matériel de guerre soviétique, en Syrie que le président Eisenhower a présenté son fameux plan. Le journal libanais spécifie que l'ambassadeur soviétique à Damas aurait confié au chef de l'Etat Major de l'armée syrienne l'intention de son gouvernement d'offrir aux pays arabes de conclure avec eux un traité, leur garantissant, en cas d'agression, l'appui de l'U.R.S.S. Il n'est cependant pas question d'assistance économique.

EN HONGRIE

L'appui du gouvernement polonais au "gouvernement" Kadar, qu'annonçait à son arrivée en Hongrie le président du Conseil chinois, M. Chou En Lai, ne modifiera sensiblement pas la situation. Les positions sont prises depuis longtemps et, malgré la sympathie qu'ils peuvent témoigner à la Pologne, les travailleurs hongrois ne semblent pas décidés à se laisser bernier par cette grossière manœuvre de propagande; ils savent qu'en l'occurrence M. Gomulka est loin d'avoir ses coudées franches et que cette concession faite à M. Chou En Lai, qui s'est virtuellement transformé en ambassadeur des Soviétiques dont plus aucun de leurs chefs n'est montrable en Pologne, ne vient pas du cœur. L'arrivée à l'aéroport de Budapest de M. Chou En Lai a été entourée d'une série de précautions qui indiquent bien que le "gouvernement" ne s'attendait nullement à un accueil enthousiaste de la population.

RUPTURE D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE

Le nouveau gouvernement britannique s'est mis à l'œuvre en vue de rattraper le temps perdu, pendant la crise ministérielle, dans la lutte contre l'inflation et dans les négociations en vue du règlement du problème de Suez. Dès hier, Londres se joignait à Paris pour protester auprès du Caire contre la nouvelle mesure arbitraire que vient de prendre le dictateur en décrétant la nationalisation immédiate des banques françaises et anglaises en Egypte. Le gouvernement français, pour sa part, soutient que la mesure est absolument illégale et qu'elle s'ajoute aux autres violations de conventions internationales dans lesquelles, depuis quelques mois, se spécialise l'Egypte: le geste de Nasser est, notamment, en violation formelle avec la Convention de Genève de 1949 à laquelle le Caire lui-même a souscrit. Londres de son côté, aux prises avec des difficultés au Yémen, cherche à empêcher l'Egypte d'intervenir dans le différend. On a également annoncé à Londres que l'on ne prévoyait pas que la reine Elisabeth se rende aux Etats-Unis en 1957; du moins, jusqu'ici, aucune décision n'a été prise à ce sujet.

AUX NATIONS UNIES

L'Assemblée générale des Nations Unies abordera, aujourd'hui, l'étude d'une plainte contre Israël, auquel on reproche sa lenteur à évacuer le secteur de Gaza. Dans son rapport, le secrétaire général, M. Hammarskjöld, prend note du refus d'Israël de retirer ses troupes aussi longtemps qu'il n'aura pas reçu de sérieuses garanties que le secteur en question ne servira plus de tremplin à l'Egypte pour perpétrer ses attaques contre son territoire et qu'on ne lui fournira pas l'assurance que ses navires pourront traverser librement le canal de Suez. Le rapport, cependant, ne contient aucune mention de l'attitude de l'Egypte sur ces deux points. Les nations afro-asiatiques seraient prêtes à demander des sanctions contre Israël si ses troupes demeurent à Gaza.

UN NOUVEAU COMINFORM?

Selon une nouvelle en provenance de Paris, le secrétaire général du parti communiste d'U.R.S.S., M. Khrouchchev, aurait convoqué à Moscou une réunion des chefs des partis communistes des pays satellites et des pays occidentaux. Le but de cette réunion serait la formation d'un nouvel organisme de liaison entre les différents partis communistes, en somme un nouveau Cominform, qui remplacerait le Cominform lui-même dissous il y a deux ans. Le Cominform, constitué après la guerre, avait remplacé le Comintern, disparu en 1943.

Entretiens

AMMAN, 17. (P.A.f.) — Le roi Hussein est parti, mercredi, pour l'Arabie saoudite où il aura des entretiens avec le roi Saoud sur les affaires du Moyen-Orient. Ils se rencontreront dans la ville de Medina.

Inspection des débris de deux gros incendies

Le capitaine-détective Cecil Rowe, chef de l'escouade des incendies de la Sûreté de Montréal, a déclaré qu'il visiterait aujourd'hui avec ses hommes les ruines de l'église Sainte-Elisabeth du Portugal et d'un édifice détruits par des incendies de deux et de trois alarmes au début de la semaine. Les murs glacés des deux immeubles sont encore considérés comme dangereux, mais ils feront quand même l'inspection des lieux. Le capitaine a déclaré qu'il interrogera un jeune homme de 20 ans, Jean Norbert, qui a découvert l'incendie de l'église et qui a sonné la première alerte. Le jeune homme priait dans l'église lorsque les flammes ont éclaté apparemment au sous-sol. La police espère que M. Norbert puisse déterminer plus précisément l'endroit où les flammes paraissent avoir pris naissance.

Un grave incendie à Sept-Iles

SEPT-ILES, 17. (P.C.f.) — Un incendie a détruit la nuit dernière un hôtel de 24 chambres et 20 chambreurs ont dû s'enfuir par un froid sous zéro dans cette ville de la côte nord du fleuve St-Laurent.

Le feu a détruit Soriento Spaghetti House, un hôtel de deux étages et un restaurant. Les per-

Le trésor de la SANTÉ

par le DR. C.-A. DEAN

Progrès médicaux

On se réjouit toujours de voir la médecine faire du progrès, mais à côté de ces avantages il faut toujours considérer un effet connexe, la création ou survenance d'un problème nouveau. C'est ce qui a généralement caractérisé toutes les découvertes médicales jusqu'ici, et cela est particulièrement évident dans notre lutte livrée aux infections.

Quand on a découvert que certains agents chimiques et antibiotiques étaient de puissantes drogues antibactériennes, on n'a pas prévu un bon nombre de complications. L'enthousiasme premier provoqua un vaste usage des produits nouvellement découverts. On se disait que si tel médicament est si bon après que l'infection est déclarée, il est sans doute préférable de l'utiliser avant l'infection.

C'était une bonne idée, mais l'expérience s'est chargée de démontrer qu'elle n'était pas conforme aux faits. De récentes études sur un groupe de patients atteints de rougeole ont montré que les personnes recevant ces agents chimiques comme prophylactiques (prévention) sont plus aptes à souffrir de types résistants d'infection. Ainsi on rend complexe une maladie pourtant simple. La réaction allergique est une autre complication qui entre en scène.

C'est donc le cas de redire que les antibiotiques ne doivent être pris que si besoin en est. Et on ne saurait justifier l'emploi routinier et l'abus de ces médicaments pourtant efficaces. Et je tiens à répéter qu'il est dangereux de s'en servir sans la surveillance et la directive d'un médecin.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Le diabète", paraîtra dans la "Patrie" du samedi, 19 janvier.

tes sont évaluées à \$75.000.

Aucun chambreur n'a été blessé, mais deux pompiers ont subi des engelures.

Le feu a éclaté après une explosion de la fournaise à charbon, vers 11 heures 20 hier soir. Les flammes se sont propagées à tout l'édifice et vers 5 heures ce matin, il ne restait plus que les murs de pierre fumants.

La brigade régulière des incendies, formée de neuf hommes, a combattu les flammes avec l'aide de volontaires et d'employés de l'Iron Ore Company of Canada. Ils ont été handicapés par le manque d'eau.

L'eau a endommagé la Caisse populaire et le bureau d'un archi-

te. On a démenagé les documents et dossiers des deux bureaux, menacés par les flammes.

L'incendie a aussi menacé pendant quelque temps des maisons privées abritant une centaine de personnes.

L'hôtel était la propriété de John Barboni.

Sept-Iles compte environ 8.200 habitants.

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE

MARION & MARION

Raymond A. Robic J.-Alfred Bastien
1510, rue DRUMMOND
MONTREAL

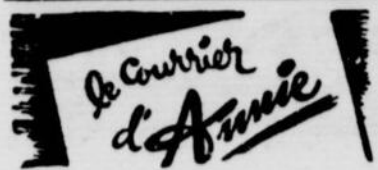
RÉCOMPENSES

VOLS DANS LES BANQUES

L'ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS offre, sous réserve des dispositions suivantes, une récompense à toute personne — à l'exclusion des employés de la banque concernée — pour tout acte licite ou tout renseignement amenant l'arrestation et la condamnation de toute personne qui, à main armée, ou par la violence ou des menaces de violence à l'égard d'employés de banque, ou par effraction, aurait volé ou tenté de voler, ou pourrait à l'avenir voler ou tenter de voler, ou qui aurait comploté ou pourrait à l'avenir comploter de voler comme susdit une succursale ou un bureau, au Canada, de toute banque formant partie de l'Association. L'Association se réserve le droit absolu d'écarter toute demande de récompense et d'en fixer le montant lorsqu'elle jugera à propos d'en accorder. Depuis 1924, l'Association a versé, à titre de récompense, une somme totale de \$445,540.74.

Il ne sera tenu compte d'aucune demande de récompense à moins qu'elle ne soit faite par écrit au secrétaire de l'Association des Banquiers canadiens, dans un délai de trente jours de la date de la condamnation à propos de laquelle la récompense est sollicitée.
Montréal, le 17 janvier 1957.

Cette offre de récompense s'applique au vol perpétré à la succursale d'Outremont de la Banque de Montréal, 1554 avenue Van Horne, Montréal 8, au cours de la récente fin de semaine. Toutes informations concernant ce vol peuvent être données au Directeur de la Police, M. Joseph Griffiths, 40, rue St-Juste, Outremont, CRéscant 1-1155, ou au gérant de la succursale d'Outremont de la Banque de Montréal, ou encore au Secrétaire de la Banque de Montréal, 119 ouest, rue St-Jacques, Montréal.



Q. — Mariée depuis onze ans, je suis la mère de sept enfants dont l'aîné a dix ans et le bébé dix-huit mois.

Mon mari est bon travailleur et pourvoit aux besoins de notre famille.

Il lui arrive rarement de s'enivrer, mais il est irascible et brutal au point que j'ai dû déjà me réfugier chez une voisine pour m'éviter des coups.

Surtout lorsqu'il rentre au logis après une journée de travail dur, il se met en colère à tout propos; il fait pleurer les enfants et n'a que des paroles désagréables à m'adresser.

Parfois, je me décourage et je cherche en vain par quel moyen l'amener à nous traiter moins rudement.

UNE MERE DE FAMILLE

R. — Ne pourriez-vous demander à une personne en qui vous avez confiance, d'amener votre mari à se rendre compte de la gravité de ses torts envers vous et ses enfants, et de chercher à le persuader qu'il y va de son intérêt autant que du vôtre de viser à améliorer son caractère. Vous avez l'avantage qu'il ne soit pas buveur, et c'est beaucoup. Si, en dépit des mauvaises habitudes prises il lui reste une parcelle de cœur, des conseils avisés lui seront peut-être salutaires. Et il acceptera de se mettre courageusement à l'œuvre pour apprendre à se dominer.

Certains hommes croient s'imposer au respect de leurs enfants par des crises de colère fréquentes et non motivées. Grave erreur. Ils ne réussissent la plupart du temps qu'à créer une sourde animosité qui s'accroît avec les années.

Votre patience et votre sollicitude finiront peut-être par attendrir le cœur de cet homme aux dispositions despotes, plus égoïste que vraiment méchant. Toutefois si vous jugez ne pouvoir obtenir aucune amélioration et que la vie devienne intolérable à votre foyer pour vous et vos enfants, je crois que vous auriez avantage à vous adresser au Service d'Assistance sociale aux familles pour y exposer votre cas et solliciter des directives.

SILHOUETTE EMPATEE:

Règle générale, les deux premières semaines représentent la phase la plus difficile pour quiconque entreprend une diète ou une série d'exercices en vue d'améliorer sa santé et son apparence, ou de combattre l'obésité. Dès la fin de la première semaine vous trouverez le régime moins dur et après quinze jours vous constaterez y être parfaitement adaptée.

Plusieurs des personnes qui se soumettent à un régime et font de la culture physique dans le seul but d'acquiescer une silhouette impeccable notent avec satisfaction un meilleur fonctionnement du système digestif, l'élimination des douleurs aux jointures et un accroissement sensible d'énergie physique.

Dans la plupart des cas, on s'en tient à une diète n'allouant pas plus de 1,400 calories par jour, mais certaines personnes peuvent sans inconvénient réduire cette quantité à 1,200.

L'eau, ne contenant pas de calories, peut être absorbée en tout temps.

Avant de vous adonner à des exercices quotidiens il sera prudent de faire vérifier votre pression artérielle par le médecin et de soumettre également à son approbation le régime alimentaire que vous désirez suivre.

Election d'une reine

En marge des célébrations du centenaire de St-Lambert, une reine sera élue parmi plusieurs concurrentes qui seront présentées par différentes associations, le samedi, le 19 janvier, au "Chambly County High School". Une parade de modes aura lieu à l'issue des élections.

Importance d'un détergent à chaque usage particulier

Sait-on qu'un peu de détergent liquide, ajouté à l'eau de rinçage, aidera à prévenir l'électricité statique dans les tissus de fibres synthétiques?

Voilà qui est bon à savoir lorsqu'on est ennuyée par des jupes qui collent aux jambes quand le temps est sec.

Le mot détergent est passé au vocabulaire de la maîtresse de maison. Parions qu'il serait difficile de trouver un foyer où il ne se rencontre une boîte d'un détergent quelconque à proximité de l'évier de cuisine. Mais ce que toutes les femmes ne savent pas, c'est qu'il existe diverses sortes de détergents. Les uns sont destinés aux gros travaux, les autres, aux nettoyages délicats.

VARIETES

Tout comme un même tissu ne

Gilet à texture ajourée pour la gent sportive

Une des protections les plus efficaces contre le froid, expérimentée par les vainqueurs du Mont Everest, et plus récemment encore par les forces armées du Canada, est le gilet de corps sans manches en ficelle, dont le tissage est aussi ajouré que celui d'un filet de badminton. Sa conception est basée sur une théorie connue de longue date des Esquimaux et des pêcheurs scandinaves, qu'un tissu à texture lâche est plus chaud, plus confortable et plus sain.

Porté sur la peau, le gilet à texture ajourée en fibres de nylon épaisses produit des poches d'air isolant dont le principe est le même que celui des contre-fenêtres. En permettant à l'air de circuler librement, il permet également à la transpiration de s'évaporer, vous évitant ainsi la sensation de moiteur lorsque vous êtes très actif, ou pendant la saison chaude.

Après avoir été destinés aux trois services armés du Canada, afin d'être portés dans les zones arctique ou torride, ces gilets sont maintenant à la disposition des civils pour le ski ou pour les sports en plein-air. Ils existent en tailles: petite, moyenne et grande, et pèsent environ 9 onces.



Les infirmières de la Croix-Rouge s'empressent à prodiguer des soins aux réfugiés. Ces derniers, arrivent sans doute fatigués et en plus ont à payer l'acclimatation dans leur nouveau pays. C'est un bon moyen de prévenir surtout les maladies contagieuses.

saurait convenir à la lingerie et aux manteaux, un même détergent ne peut servir à nettoyer tout. N'exigeons pas d'un détergent destiné au dégraissage des chaudrons qu'il soit doux pour les soies et lainages.

LOTION

Il est donc à conseiller de conserver dans l'armoire de cuisine une bouteille de lotion et de s'en servir régulièrement afin de conserver ses mains douces et jolies.

Après des années de recherches, les chimistes ont perfectionné des détergents qui font reluire la vaisselle, sans besoin de l'essuyer, ainsi que des détergents qui extirpent la saleté des vêtements très souillés sans dur frotage. Une brosse douce et de l'eau tiède additionnée d'un peu de détergent redonnent aux bagues à diamants tout leur éclat. Y avez-vous déjà pensé?

ERREUR

Mais le succès d'un détergent repose sur le bon sens de l'acheteur. Trop souvent on exige d'un produit qu'il remplisse une fonction à laquelle il n'est pas destiné. S'agit-il d'acheter un détergent? Qu'on choisisse celui qui répondra à l'usage projeté. Il est faux de croire à l'existence d'un détergent à tout usage. Chaque sorte est destinée à une fin particulière.

A propos, si votre tuyau d'évier s'engorge, ne blâmez pas les détergents. Les experts soutiennent que ces précieux nettoyeurs tendent plutôt à les garder propres.

La CTCC a voté \$3,000 pour les réfugiés hongrois

QUEBEC, 17. (PCQ) — La Confédération des travailleurs catholiques du Canada, qui groupe quelque 100,000 syndiqués, a souscrit un montant de \$3,000 en faveur des réfugiés hongrois accueillis au Canada. La nouvelle en a été annoncée mercredi à une réunion du Conseil central des syndicats catholiques de Québec.



DANS LES MARCHES D'APPROVISIONNEMENT où la ménagère choisit elle-même la marchandise, elle doit porter une attention toute particulière aux morceaux de viande qu'elle veut se procurer. Voilà pourquoi il est important de savoir reconnaître les qualités de chaque espèce.

Second concours international de couture "Singer"

Le second concours international de couture Singer est maintenant ouvert à toute femme âgée de plus de 18 ans et résidant au Canada ou aux Etats-Unis.

M. Charles-F. Bruder, vice-président de la compagnie, offre un montant de \$125,000 en prix qui sera distribué comme suit: \$25,000, le premier prix; \$10,000, le second; \$5,000, le troisième; \$2,500, le quatrième, et \$1,500 pour le cinquième. En plus, toutes les concurrentes gagnantes du 6e au 10e prix recevront chacune \$1,000. Enfin, 23 mentions honorables de \$250 en argent chacune seront attribuées aux autres finalistes.

Les 33 finalistes qui participeront à la grande élimination à New-York, soit quatre Canadiennes et 29 Américaines, recevront toutes des prix en argent, et de plus, la maison Singer défrayera le coût de leur voyage et toutes les dépenses encourues durant leur séjour dans la métropole américaine.

Les nouvelles élèves, inscrites aux cours Singer de confection domestique dans l'un des 1,800 cercles de couture du Canada ou des Etats-Unis, entre les derniers jours de décembre 1956 et le 30 mars 1957, seront admises à l'épreuve finale.

Les gagnantes à l'échelon local recevront un jeu de ciseaux d'une valeur de \$30. Un total de 66 couseuses Singer et plus de 1,700 autres prix en articles de valeur seront distribués aux gagnantes à l'échelon régional, qui formeront le groupe de finalistes.

Le jury à tous les échelons se composera de spécialistes de la mode et de la couture. Des formules de participation et tous les détails concernant ce concours de \$125,000 sont disponibles dès maintenant dans les cercles de couture Singer.

Mariage royal

PARIS. (Reuters f.) — Mardi dernier, la princesse Hélène de France épousait le comte Evrard de Limbourg-Stirum. La cérémonie civile a eu lieu dans la petite ville de Louveciennes, aux environs de Paris.

Le comte de Paris, prétendant à la couronne de France, a donné lundi soir un grand banquet pour

marquer la signature du contrat de mariage. Aujourd'hui, la cérémonie religieuse aura lieu à Dreux, en Normandie, où se trouve la chapelle traditionnelle de la famille d'Orléans.

La princesse, qui a 22 ans, et le comte de Limbourg-Stirum, jeune aristocrate belge, iront s'installer en Rhodésie du Sud où le comte exploite un ranch, près de Salisbury.

Plus d'une cinquantaine de représentants des familles royales d'Europe se sont retrouvés à Paris pour assister aux cérémonies.

L'Alliance convoque ses membres au Plateau ce soir

C'est ce soir, en l'auditorium du Plateau, que les professeurs catholiques de Montréal connaîtront le résultat du referendum qui leur a été soumis par l'Alliance sur l'opportunité de s'abstenir de tout travail scolaire en dehors des heures de classe en protestation de la lenteur apportée par la Commission scolaire au règlement de leurs demandes pour la présente année scolaire.

A cette assemblée générale, à laquelle tous les instituteurs et institutrices à l'emploi de la commission sont conviés, est d'autant plus importante qu'à l'ordre du jour, en plus de la suppression des activités extra-scolaires, figurent: la question des conditions de travail soumises à l'honorable Yves Prévost, secrétaire provincial, la demande d'arbitrage faite en septembre dernier, et la cause en Cour supérieure intentée par l'Alliance contre la Commission des relations ouvrières.

Cette assemblée débutera à 8 h. 15 et sera présidée par M. Léo Guindon, le président de l'Alliance.

M. Piché a été réélu maire de Contrecoeur

M. François Piché a été réélu, pour un deuxième mandat, maire de l'importante municipalité du village de Contrecoeur par une majorité jamais vue dans les annales de Contrecoeur.

M. Piché fut réélu par 217 voix de majorité sur son adversaire. Les conseillers qui appuyaient le maire furent également élus. M. Georges Lacroix, par acclamation, M. Claude DesLauriers par une majorité de 139 voix et M. Flavien Beauvais, par 223 voix de majorité.

Mondanités

Accueil de Ville-Marie

A l'Accueil de Ville-Marie, 458 est, rue Lagauchetière, le lundi, 29 janvier, à 8 h. 15 p.m., aura lieu un concert intitulé: "Nos enfants chantent" qui sera donné par les membres de la "Manécanterie Meilleur" sous la direction du R. frère Julien, S.C. Les bénéfices de cette soirée seront versés aux oeuvres de l'Accueil de Ville-Marie.

L'Oeuvre des Trousseaux

Mme Ferdinand Mancuso, présidente de l'Oeuvre des Trousseaux blancs, annonce une grande partie de cartes qui aura lieu sous la présidence d'honneur de Mme C.E. Charbonneau, le lundi, 4 février, à 2 h. à la salle Schofield de l'hôtel de ville de Ville Mont-Royal, au profit des Trousseaux blancs. Pour renseignements on peut s'adresser à Mme A.-Jacques Fortin, 575 Rockland, ou à Mme Yvon Beaudoin, 7148 DeLaroche.

Bal militaire

Le bal militaire annuel du Service de Santé de l'Armée Royale Canadienne et du Corps Dentaire Royal Canadien, aura lieu au mess des officiers, 4600, avenue Lacombe, le 2 février, sous le patronage du major-général J.-P.E. Bernatchez, CBE, DSO, CD., commandant militaire du Québec, et de Mme Bernatchez, le brigadier S.-U. Shier, OBE, CD, QHP, MD., directeur général du Corps médical et Mme Shier, le brigadier E.-M. Fansbrough, OBE, MM, ED., CD., directeur général du service dentaire et de Mme Wansbrough.

L'organisation du bal a été confiée au major A. Gervais, conjointement avec le colonel P. Tremblay, le colonel C.-P. Gaboury, et le major R. Charette. Les autres membres du comité sont le capitaine J. Grimsgaard, C.D., trésorier, le capitaine A.-T. Dadson, secrétaire, le colonel C.-A. Pick, officier-commandant RCAM (M), le lieutenant colonel C.-A. Asselin, CD., officier-commandant RCDC (M), Mme W. Wellington, décoration, Mmes D.-W. Henry, A.-J. Gervais, et R. Charette, publicité.

Fiançailles

Monsieur Alfred Morin, P.S.S., a béni les fiançailles de Mlle Francoise Hamelin, fille de M. et de Mme Raymond Hamelin, de Bordeaux, et nièce de Mme Thérèse Hamelin, de Côte-des-Neiges, à M. Jean-Marie Morin, B.A., Ing.P., fils de M. et de Mme Philippe Morin.

On annonce les fiançailles de Mlle Lucille Lanctôt, fille de M. et de Mme Léopold Lanctôt, à M. André Lavallée, fils de M. et de Mme Armand Lavallée.

M. et Mme Charles Séguin, de Notre-Dame de Grâce, font part

des fiançailles de leur fille Suzanne, à M. Jean-Marc Turgeon, fils de M. et de Mme Gerald Turgeon, également de Notre-Dame de Grâce.

On annonce les fiançailles de Mlle Denise Ferron, fille de M. et de Mme Bernard Ferron, d'Amos, à M. Paul Thivierge, de la Gendarmerie royale, fils de M. et de Mme Hormidas Thivierge, de Piopolis.

M. et Mme Lucien Boyer font part des fiançailles de leur fille Bella, LL., à M. Jean Bérard, B.A., B.Sc., fils du Dr Rosario Bérard, et de Mme Bérard, décédée.

Partie de cartes

La présidente, les membres et l'exécutif du Club Wilfrid Laurier des Femmes Libérales Inc. donneront une partie de cartes sous la présidence d'honneur de l'hon. sénatrice Mariana B. Jodoin, M.B.E., le lundi, 28 janvier 1957, à 2 heures p.m., aux salons Prince-de-Galles et York de l'hôtel Windsor. Pour renseignements, prière de communiquer avec Mme Camille Dugal, 558, avenue Claremont, ELwood 6271 — ELwood 7439 ou Mme Yvonne Décar, 4568, rue St-Hubert, LAfontaine 3-7625.

Au pensionnat Ste-Emilie

Au bénéfice des petits communiants pauvres, les dames du conseil de l'Amicale Ste-Emilie organisent une partie de cartes qui aura lieu le jeudi 7 février, à 2 h., au pensionnat, 4837, rue Adam.

Les anciennes de Ste-Emilie et les amies de l'oeuvre de l'Amicale sont invitées à venir nombreuses.

Salon de l'Agriculture

Le Comité féminin du Salon national de l'Agriculture recevra les représentantes de la presse, de la radio et de la télévision, le lundi 21 janvier, de 4 h. 30 à 6 h. 30 p.m. au Cercle Universitaire.

Danis-Loyer

En l'église Saint-Paul d'Aylmer, M. l'abbé René Bergeron, curé, bénissait récemment le mariage de Mlle Madeleine Loyer, fille de M. et de Mme Noël Loyer, à M. Marcel Danis, de Deschênes, fils de M. et de Mme Aimé Danis, d'Allemagne.

Pendant la messe, la chorale Cécilia, ainsi que Mme Hélène Brunet, et Mlle Rose Lortie, interprétèrent un programme de chant, accompagnées à l'orgue par Mlle L. Marcotte.

Au bras de son père, la mariée portait une robe de satin blanc dont la jupe à grande ampleur était recouverte de tulle, et le corsage rehaussé d'un boléro de dentelle. Son voile semi-long était retenu par un petit béguin serti



HOMARD THERMIDOR

Enlevez la chair de deux homards pesant environ une livre chacun (2 tasses de chair de homard) coupez en lanières. Faites revenir avec ¼ de tasse de beurre, ¾ de livre de champignons en morceaux, quelques gouttes de jus d'oignon. Lorsque les champignons sont rôtis, ajoutez ¼ de tasse de farine et versez lentement 1½ tasse de lait ou crème; assaisonnez de sel, poivre, paprika et un soupçon de moutarde en poudre. Lorsque la crème est bien lisse, remplissez les carapaces, saupoudrez de parmesan râpé, persil et échalottes. Versez 2 c. à soupe de sherry sur le tout. Déposez à four chaud (450 degrés F.) jusqu'à ce que le fromage fonde.

Les fiançailles sont un engagement sérieux

Vous avez sans doute remarqué déjà le visage radieux et le large sourire de deux êtres qui s'aiment et qui vous annoncent leurs fiançailles. Leur joie est si grande qu'elle les enveloppe et c'est ainsi qu'elle se manifeste dans leur regard, leurs gestes, leurs conversations. Et la jeune fiancée qui vous a bien avertis de ne pas ébruiter trop tôt la grande nouvelle, s'empresse de renseigner tout le monde... C'est bien son privilège, et on constatera avec plus d'évidence, son immense bonheur! C'est vraiment émouvant, ne trouvez-vous pas? Mais c'est actuellement votre situation, et c'est vous-mêmes

de pierreries. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Mlles Hélène Croteau et Rachelle Guertin agissaient comme demoiselles d'honneur. Elles avaient choisi des robes identiques de taffetas bleu et jaune et étaient coiffées d'un petit diadème serti de perles.

Louise Loyer et Nicole Ducharme étaient bouquetières. Elles portaient des robes identiques de tulle brodé et des bandeaux de fleurs deux tons.

M. Ronald Loyer, frère de la mariée, et M. Roger Danis, frère du marié, plaçaient les invités. M. Joe Vanier, servait de témoin à son neveu. La mère de la mariée, Mme Loyer, portait une robe de satin bleu, un chapeau de plumes de même teinte, et une jaquette de rat musqué.

Parmi les invités venus de l'extérieur, on mentionne: M. J. Vanier et M. André Vanier, d'Espinoia, M. et Mme Paul Morin, et Mme Jacques Demers, de Rockland, ainsi que Mme Roméo Croteau, de Montréal.

QUEBEC

Récemment M. l'abbé Denis Plaisance a béni les fiançailles de sa soeur, Mlle Colette Plaisance, fille de M. et de Mme Nazaire Plaisance, de Québec, avec M. Fernand Santerre, fils de M. et de Mme Joseph Santerre, de St-Pacôme.

On annonce les fiançailles de Mlle Jacqueline Boissy, fille de M. Antonio Boissy, décédé, et de Mme Boissy, de Saint-Vincent de Paul, à M. Maurice Gagné, fils de M. et de Mme Joseph Gagné, de Giffard.

rendre au Salut. Ce souci du salut éternel de l'autre est un barème de la profondeur de l'amour.

Vous avancerez ensemble dans ce chemin de la vie conjugale. A quelques différences près, il est le même pour tous ceux qui s'y engagent. On y rencontre les joies et les douleurs de la maternité, la fierté aux premiers mots de l'enfant et les tracasseries de l'éducation, le soutien mutuel et la compréhension affectueuse et les sautes d'humeur, parfois l'isolement. Pourquoi ne pas prendre tout de suite la résolution que, tout au long du parcours, surtout dans les détours difficiles, on s'informerait de la pensée de l'Eglise? Elle met tant de soin à préparer le mariage de ses enfants. Elle met tant d'espérance dans les fondateurs de nouveaux foyers. Elle saura au bon moment, à la bonne occasion, apporter l'indication juste, celle qui garantit la réussite d'une mission.

Cette mission, le R. P. Fernand Coiteux, O.F.M., nous dit en résumé ce qu'elle est: "Tout comme les âmes consacrées à Dieu, prêtres et religieux, les époux chrétiens sont appelés à vivre intensément dans le surnaturel. Leur amour mutuel divinisé par la grâce et orienté uniquement vers Dieu, devrait les aider à assurer le salut et faire d'eux, des instruments conscients de la toute-puissance du Créateur qui veut avec leur concours se préparer d'autres temples pour y demeurer éternellement".

A vous, futurs mariés, beaucoup de bonheur! Bonheur durable qui vous trouvera encore plus unis quand viendront les cheveux blancs; joies profondes et nombreuses apportées par des enfants aimants et soumis...

Et nous croyons sincèrement que les cours de préparation au mariage sauront vous aider à réaliser ces légitimes sentiments.

Cette tendre moitié



— Ecoute, chéri, des experts affirment que les manteaux de fourrure ne sont pas un luxe, mais bien une nécessité...



Mlle Juliette Thibodeau, fille de M. et de Mme Albert Thibodeau, de Notre-Dame-de-Lourdes, et M. Yvon Corbeil, fils de M. et de Mme Alger Corbeil, de Joliette, dont les fiançailles ont eu lieu récemment.



NOS PARLEMENTAIRES à l'action

[par JACQUES TREPANIER]



QUEBEC, 17. — L'hon. Duplessis a mis son siège en jeu et a défié, hier, le chef intérimaire de l'opposition, M. René Hamel, député de St-Maurice, d'en faire autant.

Lors de l'étude des prévisions budgétaires du conseil exécutif, à l'item des dépenses relatives à l'enquête sur les problèmes constitutionnels, M. Hamel a commencé un débat sur le rapport Tremblay et a accusé le gouvernement d'avoir modifié la copie originale du rapport Tremblay.

Le premier ministre lui a répondu:

"Jamais, ni de près ou de loin, ni directement ou indirectement, le gouvernement ou aucun de ses membres n'a eu quoi que ce soit à faire avec la rédaction du rapport Tremblay. Si le chef intérimaire de l'opposition veut mettre son siège en jeu, nous allons faire une enquête devant un juge impartial et, s'il est prouvé qu'un iota de ce qu'il vient de dire est vrai, je m'engage à sortir de la vie publique s'il veut en faire autant."

A cela M. Hamel a répondu qu'il venait de mettre son siège en jeu en juin dernier et poursuivait son argumentation sous un autre angle disant que le fait, par le gouvernement, d'avoir attendu dix mois avant de distribuer le rapport Tremblay était une injure faite aux commissaires.

Encore une fois, le premier ministre a mis son siège en jeu lorsqu'il a répondu que "si on peut prouver que, de près ou de loin, j'ai retardé la distribution du rapport, je suis prêt à me retirer de la vie publique."

Le premier ministre a admis que quelques corrections avaient été faites au rapport Tremblay, mais à la demande des commissaires, et que ces corrections avaient trait à des citations attribuées à d'autres personnes que celles qui les avaient faites. Ces corrections ne changeaient rien aux conclusions du rapport.

"Je suis prêt à demander une enquête là-dessus", dit M. Duplessis.

JUGES EN CHEF TEMPORAIRES

Une loi a été adoptée, hier après-midi, autorisant le lieutenant-gouverneur-en-conseil à désigner un juge des sessions, un juge de district ou un juge de la Cour du bien-être social à remplir provisoirement les fonctions de juge en chef dans ces cours respectives lorsqu'un des juges en chef est empêché d'exercer sa juridiction pour cause d'absence ou de maladie.

Le premier ministre a expliqué que pour les deux premières cours, il y a pour chacune deux juges en chef résidant à Québec et à Montréal et un seul pour la Cour du bien-être social. Quand l'un des juges en chef est malade, c'est l'autre qui doit le remplacer et cela occasionne des voyages et des retards dans le fonctionnement de la justice.

La loi a été adoptée à l'unanimité après que M. Hamel eut souligné que cette loi aurait pu être incluse dans celle qui a été adoptée avant Noël, modifiant la loi des tribunaux judiciaires. Le premier ministre lui a répondu que l'opposition reproche souvent au gouvernement d'amender les lois, mais que c'est le rôle du gouvernement d'amender continuellement la législation aux fins de l'améliorer.

CINQ AU LIEU DE SIX JURES

Désormais, un jury du coroner se composera de cinq membres au lieu de six et les décisions du jury, pour être valables, ne devront plus être unanimes, mais à la majorité des jurés.

En présentant son projet de loi, l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général, a expliqué qu'ainsi le jury ne pourrait être divisé et qu'on éviterait souvent de reprendre des enquêtes du coroner et cela éviterait des frais d'administration. C'est ainsi, d'ailleurs, que cela se passe en Ontario, a dit M. Rivard.

La loi a été adoptée à l'unanimité.

L'AIDE AUX REFUGIES HONGROIS

Lors de l'étude des prévisions budgétaires, à l'item des octrois du conseil exécutif, M. Emilien Lafrance (lib.-Richmond) a demandé que la province entendait faire pour aider les réfugiés hongrois.

M. Duplessis a annoncé qu'il voyait, aujourd'hui même à ce sujet, M. Maurice Forget et Me Marcel Piché, de Montréal, qui sont à la tête d'une organisation d'aide aux réfugiés.

M. Duplessis a dit qu'il avait reçu un télégramme du premier ministre Saint-Laurent, ainsi qu'une lettre de M. Harris et qu'il leur avait répondu que la province de Québec ferait tout son possible. "Nous sommes désireux de faire tout ce qu'il y aura moyen de faire dans les circonstances," a répondu M. Duplessis à M. Lafrance, "pour aider les Hongrois victimes des persécutions russes et bolchéviques dont les représentants ont un statut officiel à Ottawa."

NOUVEAU COLLEGE A HULL

Toujours en discutant d'octrois, le premier ministre, répondant cette fois à M. Oswald Parent (lib.-Hull), a annoncé que précisément dans le comté de M. Parent, le gouvernement verserait un octroi important pour la construction d'un collège.

"J'ai rencontré, cette semaine, l'archevêque d'Ottawa, Mgr M.-J. Lemieux, qui est venu me trouver et m'annoncer qu'il voulait construire un collège à Hull. Je lui ai répondu que le gouvernement donnerait un demi-million en octroi pour hâter la construction de ce collège."

SECURITE ROUTIERE DES ECOLIERS

Le ministère des Transports et Communications, dont on a commencé hier après-midi, à étudier les prévisions budgétaires, a organisé des visites dans les écoles par des fonctionnaires de son département en vue de la sécurité des écoliers sur les routes.

L'hon. Rivard a révélé, hier, que cent ralliements d'écoliers avaient été organisés par des fonctionnaires au cours de l'année dernière; que 800 écoles avaient été ainsi visitées, que 159,500 enfants avaient profité de ces visites dans 447 localités.

Le ministre des transports et communications a aussi annoncé que le département du procureur général, dont tous les véhicules sont assurés contre les accidents (voitures de police en général), avait reçu des compagnies d'assurance des ristournes au montant total de \$40,000 à cause du peu d'accidents que les conducteurs de ces voitures avaient eus au cours de l'année.

M. Dave Rochon (lib.-St-Louis), qui semblait être le critique officiel de l'opposition en matière de transport et de sécurité routière, a fait plusieurs suggestions intéressantes relativement aux mesures de prudence sur la route.

Il s'est élevé tout particulièrement contre les "bebelles et les

(Suite à la page 13)

Echos d'Ottawa

OTTAWA, 17. — (PCF) — Le ministre des Finances, M. Harris, reconnaît que la politique suivie par la Banque du Canada peut "effectivement" influencer sur les taux d'intérêt. Il répondait ainsi aux questions que lui avait posées M. J.-M. Macdonnell, député conservateur-progressiste de Toronto-Broadview.

Le Conseil des Territoires du Nord-Ouest a été saisi, hier, d'une requête destinée au gouvernement fédéral et tendant à l'abolition des enquêtes sur les moyens de subsistance auxquelles sont soumises les personnes aveugles qui réclament une allocation mensuelle de \$40. La demande a été formulée par M. John Parker, avocat de Yellowknife, au cours de la 12e session du Conseil qui compte neuf membres. M. Parker a précisé qu'il entendait étendre cette requête à toutes les provinces du Canada.

Le ministre des Transports, M. Marler, a laissé entendre, hier, qu'une nouvelle réglementation régissant l'usage des embarcations à moteur dans les lacs et les rivières du pays, comportant notamment l'obligation d'obtenir un permis avant d'utiliser un bateau de cette nature, entrera peut-être en vigueur l'été prochain. Le ministre répondait ainsi à la question de M. Wallace Nesbitt, député conservateur-progressiste d'Oxford.

M. Ross Thatcher, député libéral de Moose Jaw aux Communes, a proposé hier de consentir des dégrèvements fiscaux en délivrant aux contribuables des certificats qu'ils n'encaisseraient qu'au bout d'un certain nombre d'années, ou à la date jugée préférable par les autorités du gouvernement. M. Thatcher a formulé cette suggestion au cours d'un bref débat sur l'affectation éventuelle du surplus anticipé qui s'élèverait à \$300,000,000. Sans doute, a-t-il dit, faut-il réduire la dette nationale, mais il faut encore mettre au point une formule par laquelle les contribuables profiteront des surplus budgétaires.

Une proposition des comptables du gouvernement fédéral risque de diminuer de \$100,000,000 l'excédent budgétaire de 1956-57.

Il s'agit de porter au passif du budget de cette année les frais d'établissement du Conseil du Canada, soit une somme de 100 millions de dollars.

Dans ses prévisions budgétaires de mars dernier, le ministre des Finances, M. Harris, avait prédit un excédent de \$113,000,000 pour cette année. Par la suite, les revenus ont dépassé les prévisions et l'on estimait que l'excédent se chiffrait entre \$300,000,000 et \$400,000,000. Bien entendu, si les frais du Conseil du Canada sont portés au budget de cette année, l'excédent sera diminué d'autant.

Le ministre des Finances, M. Harris, s'est refusé à dire hier s'il songe à autoriser les personnes qui travaillent à leur compte à déduire de leur impôt les contributions à un Fonds de pension. M. John B. Hamilton, député conservateur de York-Ouest, lui a demandé s'il annoncerait des modifications en ce sens dans son prochain exposé budgétaire.

M. Ross Thatcher a déclaré hier que la prospérité au Canada est menacée "par une sorte d'inflation rampante". L'ancien député socialiste de Moose Jaw, devenu libéral l'an dernier, a proposé la création d'une commission qui serait chargée de coordonner et d'intégrer les restrictions sur le crédit dans l'ensemble de l'économie du pays afin de rendre celle-ci plus sensible aux mesures restreignant le crédit qu'adopte la Banque du Canada.

M. Jean Boucher, l'un des représentants du gouvernement fédéral au sein du Conseil des Territoires du Nord-Ouest, et M. John Parker, un membre élu de cet organisme, ont laissé entendre hier, au cours de la 12e session du Conseil, qu'il est peut-être contraire au traité proclamant les droits des Indiens en matière de pêche et de chasse d'établir des secteurs de piégeage dans le Grand Nord.

M. St-Laurent défend l'attitude d'Ottawa sur ces deux projets

OTTAWA, 17. (PCF) — Le premier ministre St-Laurent a apporté un démenti à un député de l'Opposition qui prétendait que les requêtes du premier ministre Fleming du Nouveau-Brunswick pour recevoir l'aide fédérale en vue de l'aménagement de la rivière St-Jean avaient été accueillies par un "refus catégorique" de sa part.

Il a également déclaré que le gouvernement n'a pas encore décidé "s'il serait dans l'intérêt du Canada, en général" d'apporter une aide fédérale relativement au projet d'irrigation et d'aménagement de la rivière South Saskatchewan.

M. St-Laurent a fait ces déclarations au cours du bruyant interrogatoire qui a marqué la séance d'hier aux Communes alors que les membres de l'Opposition avaient entrepris de connaître la position du gouvernement en regard de ces deux projets.

BIENVEILLANCE

Il a déclaré qu'on apporterait une "attention bienveillante" à toute requête faite par le Nouveau-Brunswick pour obtenir une aide fédérale en marge d'un projet hydro-électrique "offrant des possibilités et des résultats économiques". Aucune proposition semblable n'a été soumise à venir jusqu'à présent.

Le projet touchant la rivière South Saskatchewan, dans le sud-ouest de la Saskatchewan, représente "un cas indéterminé". Il ne lui est apporté aucune attention spéciale depuis la publication, jeudi dernier, du rapport préliminaire de la Commission Gordon.

Le rapport souligne en effet le danger d'entreprendre de vastes projets d'irrigation au cours des 10 prochaines années en expliquant qu'il pourrait s'ensuivre une surproduction des produits de la ferme.

Les plus violents échanges de mots avaient trait aux propositions de la Commission Gordon concernant les provinces de l'Atlantique.

DEMENTI

M. George Hees, député conservateur-progressiste de Toronto-Broadview, a demandé: "Quelle excuse le gouvernement peut-il offrir pour expliquer son refus, au cours des deux dernières années, d'accéder à la demande d'assistance du premier ministre Hugh John Fleming en marge de son projet hydro-électrique?... Vous l'avez accueilli avec un refus catégorique."

"Il n'en est rien, a répliqué M. St-Laurent.

"Des qu'on nous soumettra un projet qu'il nous sera loisible d'étudier afin de déterminer ses possibilités économiques et ses chances de succès comme stimulant à l'économie de cette région il recevra toute notre attention. Cette question est encore à l'étude par les conseillers du gouvernement du Nouveau-Brunswick."

M. Thomas M. Bell, député conservateur-progressiste de Saint-

Jean-Albert, a demandé à son tour: "Est-ce que le premier ministre peut nier que nous ayons soumis de tels projets en pas moins de trois occasions?"

"Je nie formellement, a déclaré M. St-Laurent, qu'on ait jamais porté à notre connaissance le genre de projet venant en conformité avec les principes que j'ai mentionnés précédemment."

MIGRATION

Il a ajouté que le projet Beechwood touchant l'aménagement des eaux de la rivière Saint-Jean, en marge duquel la province du Nouveau-Brunswick a demandé l'appui fédéral sur les obligations provinciales, est tellement recommandable qu'il ne nécessite pas l'aide fédérale.

M. St-Laurent s'est également engagé à accorder une "attention bienveillante" à toute demande provinciale relative à des projets hydro-électriques et thermo-électriques. Mais il a répété que ces projets devraient s'avérer viables du point de vue économique.

M. J. C. Van Horne, député conservateur-progressiste de Restigouche-Madawaska, a demandé à connaître l'opinion du gouvernement "relativement à la recommandation de la Commission Gordon que le gouvernement paie les frais de déplacement des personnes désireuses de quitter les provinces maritimes".

Le premier ministre a répliqué que l'impression qu'il avait retirée de la lecture de certaines nouvelles de journaux sous ce rapport est "qu'elles étaient passablement inexactes".

DILIGENCE

"La suggestion mise de l'avant dans le rapport est qu'on devrait faire tout en notre pouvoir pour stimuler l'activité économique de cette région afin que les conditions de vie, à cet endroit, se rapprochent de celles prévalant dans les régions les plus favorisées du Canada."

"Si après cela, on devait se rendre à l'évidence que ce n'est pas suffisant et que certains des habitants de cette région désirent quitter les lieux, alors il faudrait étudier la possibilité de leur venir en aide pour assurer leur déplacement."

M. Van Horne a demandé quand le gouvernement "se décidera à faire quelque chose pour les provinces maritimes."

"Le gouvernement a agi avec une telle diligence qu'aucun autre parti au pays n'a été capable de la suivre", a répliqué le premier ministre aux applaudissements nourris des ministériels.

Hospice

TORONTO, 17. (P.C.F.) — L'Armée du Salut a demandé aux autorités municipales un permis l'autorisant à construire, au coût de \$1,050,000, un hospice pour personnes âgées à l'intersection des rues Davisville et Acacia.

Motion de non-confiance rejetée aux Communes

OTTAWA, 17. (PCF) — Les Communes ont rejeté mercredi soir une motion CCF de non confiance dans le gouvernement par un vote de 135 contre 69.

Les libéraux et trois indépendants ont voté contre la motion, appuyée par le parti CCF, les conservateurs-progressistes et les créditistes.

La CCF a critiqué le gouvernement pour "n'avoir pas annoncé de législation établissant un programme national d'assurance-santé avec clauses de participation provinciale".

Le vote a été pris au sixième jour du débat sur le Discours du Trône.

Témoignage "confidentiel" sur le désastre du bateau-pilote

SAINT-JEAN, N.B., 17. (PCF) — Les autorités du ministère du Transport ont terminé mercredi une enquête préliminaire de trois heures sur la collision survenue entre un bateau-pilote et un cargo puis elles ont qualifié le témoignage de "confidentiel". Sept hommes à bord du bateau-pilote sont disparus.

Les autorités de la Furness-Withy Co. Ltd., agents locaux pour le cargo Fort Avalon, ont déclaré à la suite de l'enquête qu'on avait dit aux témoins que leurs témoignages seraient confidentiels.

Le capitaine Baxter Powell, a déclaré dans une en-

trevue: "Je suis peiné de ce qui s'est produit. Je ne puis en dire davantage".

Les membres d'équipage ont refusé de répondre aux questions des journalistes après l'enquête.

L'absence de déclaration après l'enquête laisse non résolu le sort de trois pilotes et de quatre membres d'équipage à bord du bateau-pilote bien qu'on entretienne un faible espoir, s'il en est, de les retrouver vivants.

Les hommes sont disparus depuis lundi matin par une température sous zéro et les navires munis d'appa-

reils radar n'ont capté aucun signe qui pourrait indiquer où se trouve le bateau-pilote.

Un appareil Canso amphibie, de la base aérienne de Greenwood, en Nouvelle-Ecosse, a poursuivi les recherches, mercredi. Une neige légère a nui à la visibilité.

Le capitaine W. G. R. Graves, qui est arrivé d'Ottawa, a déclaré qu'il n'était pas autorisé à faire de déclaration et qu'il soumettra un rapport au ministre des Transports, M. George Marler, qui décidera si une enquête officielle doit avoir lieu.

Projet de Moscou pour rénover le communisme

PARIS, 17. (PAF) — Les chefs soviétiques projettent d'établir un nouvel organisme international qui remplacerait le comintern et le cominform, ont rapporté des milieux renseignés, mercredi soir.

Les chefs des partis communistes de l'orbite soviétique et des organisations communistes de l'Europe occidentale doivent assister à une réunion à Moscou, le mois prochain, à l'invitation du chef du parti communiste soviétique, Nikita Khrouchtchev.

On prévoit qu'il y aura une certaine résistance au plan de Moscou, dit le journal modéré France-Soir, qui est bien informé des manœuvres communistes.

Le chef du parti communiste français, Maurice Thorez, serait d'avis que le temps n'est pas en-

core venu de faire ouvertement revivre un tel organisme, alors que les discussions portent sur le thème de Khrouchtchev voulant que "plusieurs voies mènent au socialisme".

DEUX ORGANISMES

Le comintern — communisme international — fut établi à Moscou après la révolution bolchévique pour servir "d'état-major général à la révolution mondiale". Il fut dissous par Staline en 1943 alors qu'il recherchait la coopération des alliés occidentaux dans la deuxième guerre mondiale. Le cominform — bureau d'information communiste — fut établi pour lui succéder, en 1948. Il a eu une histoire turbulente. Dès sa formation, le maréchal Tito et les communistes yougoslaves furent expulsés de la famille de Moscou pour refus de se plier aux ordres du Kremlin.

En avril dernier les communistes ont annoncé la dissolution du cominform qui liait les partis européens et satellites au Kremlin. C'était apparemment une concession à Tito.

Le cominform avait son quartier général à Bucarest et servait de lien entre les chefs communistes de l'Occident et les directeurs du communisme au Kremlin, tout comme le comintern.

NOUVELLE CREATION?

La série de réunions des chefs communistes depuis les rébellions polonaises et hongroises contre Moscou et le voyage du premier ministre chinois, Chou En-lai, indiquent que le Kremlin désire réparer les dommages infligés à la propagande communiste mondiale et au mouvement lui-même, par les récents événements européens.

Au début les Chinois communistes ont semblé appuyer les vues de Tito sur le communisme indépendant. Mais récemment ils ont exprimé l'opinion que Moscou doit être considéré comme le centre et la tête du mouvement communiste mondial. Ainsi, la création d'un nouveau bureau central semble logique.

★Un bas de laine...

(Suite de la page 3)

d'une leçon pratique de comptabilité élémentaire. Leçon concrète, puisque l'enfant manipule des pièces de monnaie, des billets de banque, au lieu de calculer avec de simples chiffres abstraits. Il comprend mieux le sens des mots exactitude et précision, parce qu'il est forcé d'être exact et précis. Par surcroît, il s'initie aux premières opérations de banque.

C'est l'enfant lui-même qui prépare, dès qu'il le peut, son bordereau de dépôt. Excellente habitude à acquérir et qui n'est pas si commune. En effet, au témoignage d'officiers supérieurs de banque, à peine 20% des clients adultes se donnent la peine de rédiger leur bordereau pour un dépôt à leur compte d'épargne. L'élève se présente donc à la table qui lui est assignée avec son bordereau rempli et son carnet. Le propagandiste a l'oeil ouvert sur les opérations. Le caissier vérifie les écritures, reçoit l'argent et fait les inscriptions au carnet, s'il y a lieu. Le teneur de livres, à son tour, prépare la feuille de journal-casse de la classe.

Quand tous les élèves d'un même groupe ont effectué leurs dépôts, les trois officiers de l'équipe font le pointage des opérations du jour. Le teneur de livres totalise les montants pendant que le caissier et le propagandiste comptent les pièces de monnaie et les assortissent. Les bordereaux individuels sont annexés à l'original du journal-casse et tout est prêt pour le rapport à l'exécutif, qui a pour mission de préparer le sommaire. Les détails sont inscrits au tableau noir.

L'argent est ensuite remis par les caissiers qui se présentent à tour de rôle avec les pièces de monnaie d'une seule dénomination. Ainsi les pièces des diverses dénominations sont remises et balancées séparément et successivement. Les membres de l'exécutif s'assurent que les pièces remises correspondent bien aux chiffres préalablement inscrits au tableau par les teneurs de livres.

Le responsable qui a bien organisé son groupe d'officiers n'a pas

Faux rebondissement de l'affaire A. Guay

QUEBEC, 17. (PCF) — Un individu de St-Paul, Minnesota, vient de réclamer une récompense en argent de la Sûreté provinciale pour lui avoir fourni des informations qui auraient conduit à l'arrestation d'Albert Guay, bijoutier québécois reconnu coupable de meurtre, il y a six ans à la suite de la chute d'un avion.

Le lieutenant-colonel Léon Lambert, directeur-adjoint de la Sûreté provinciale, a révélé mercredi qu'il a reçu la réclamation par la poste samedi dernier. Il n'a pas voulu révéler le nom du signataire de la lettre.

Le lieutenant-colonel Lambert a dit que les prétentions de l'individu sont absolument fausses. Il n'a pas répondu à l'individu mais il a fait parvenir un message au chef de police de St-Paul pour l'informer de la démarche.

Rappelons que l'affaire Guay eut un grand retentissement au pays et même à l'étranger. Le bijoutier fut trouvé coupable d'avoir fait placer une bombe à bord d'un avion des Canadian Pacific Air Lines qui s'écrasa à Sault-au-Cochon, à 40 milles à l'est de Québec, en septembre 1949. Une vingtaine de personnes trouvèrent la mort dans la tragédie.

À intervenir trop fréquemment. Le jour même, l'argent recueilli est déposé à l'institution choisie par l'école, avec les feuilles de journal-casse et les bordereaux individuels. A cet endroit, on inscrit les dépôts aux comptes particuliers des épargnants. Chaque déposant se trouve en possession du carnet régulier de l'institution.

Quel enfant n'est pas fier d'être possesseur d'un carnet de banque ou de caisse populaire? Cela l'incite au sérieux et éveille en lui le sens des responsabilités. Il se trouve aiguillé dans la voie d'une sage et féconde économie. Il acquiert dès l'école une habitude qui fera le bonheur de sa vie. Au cours de l'année scolaire, l'élève dépose par l'intermédiaire de l'école; pendant les vacances, il dépose directement à la banque ou à la Caisse populaire.

Pour retirer son argent, l'élève doit obtenir l'autorisation de ses parents et se présenter aux guichets de l'institution avec un chèque dûment contresigné.

RESULTATS A DATE

De sept. 1949 au 31 décembre 1956	
Début sept. 1949...	0.00
Dépôts depuis 1949	\$6,081,877.22
Intérêts	111,873.12
	\$6,193,750.34
Transferts	727,945.39
Retraits	3,356,120.59
	4,084,065.98
Solde au 31 déc 1956	2,109,684.36
	\$6,193,750.34

Ecoles: 291

Dépôts: 99,618

Pourcentage de déposants: 71.7%

Ce sont là les résultats d'un effort collectif.

Une nouvelle hausse dans le prix du sucre

CHATHAM, Ontario, 18. (PCF) — Canada and Dominion Sugar Company annonce une nouvelle augmentation du prix de son sucre. C'est la cinquième majoration qu'elle annonce depuis deux semaines.

M. W. Davidson, un porte-parole de la compagnie, dit que la nouvelle hausse porte à \$10.30 le prix de gros d'un sac de 100 livres de sucre raffiné. Il ajoute que depuis novembre dernier Canada and Dominion Sugar a augmenté de \$2.93 le prix de son sucre raffiné.

Depuis novembre, le prix de détail a augmenté de 2 cents la livre. Il est actuellement de 13 cents.

M. Davidson dit que les augmentations du prix de gros résultent d'une diminution des stocks mondiaux de sucre brut, diminution qu'il attribue principalement à la sécheresse sur l'île de Cuba.

Cuba est le plus gros producteur de sucre au monde.

Certificat syndical à ces 250 ouvriers

QUEBEC, 17. (PCF) — La Commission des relations ouvrières de la province de Québec vient d'accorder un certificat de reconnaissance syndicale au syndicat catholique de l'industrie du bois de Montmagny (CTCC). Le nouveau syndicat groupe quelque 250 employés de manufactures de meubles et de cercueils de Montmagny, petit centre industriel situé sur la rive sud du Saint-Laurent, à 30 milles à l'est de Québec.

Auto vs taxi: sept blessés

ARVIDA, 17. (P.C.F.) — Six personnes ont été blessées, dont trois gravement, lorsqu'une automobile et un taxi transportant sept passagers sont entrés en collision près de cette ville située à quelque 135 milles de Québec.

La police a déclaré qu'une voiture conduite par Dollard Tremblay, d'Arvida, est entrée en collision avec un taxi de Jonquière, conduit par Paul Simard. Les deux conducteurs sont parmi les personnes gravement blessées.

Pour une nouvelle ligne ferroviaire

Un Comité représentant les Chambres de Commerce de la région Lac St-Jean-Saguenay a été invité à sonder l'incidence de la popularité d'une ligne de chemin de fer qui reliait Baie Comeau à Chicoutimi.

Le Comité, ayant à sa tête M. Charles Desbiens, de Chicoutimi, a rencontré des représentants officiels des Chemins de fer nationaux du Canada en vue de hâter la construction d'une voie ferrée entre Chicoutimi et Baie Comeau, une distance de plus de 170 milles.

La délégation a rappelé la nouvelle publiée récemment et faisant part du projet de la United States Steel de construire une ligne de chemin de fer qui reliait une mine de l'Ungava à Shelter Bay, situé près de Baie Comeau, sur la rive sud du St-Laurent.

Un porte-parole du CNR a déclaré qu'on avait porté à la connaissance des délégués que le transport du minerai de fer commande la construction d'une voie ferrée qui s'étendrait en ligne verticale de la mine à la rivière. En effet, il est un fait reconnu que le transport du minerai se fait d'une manière plus économique par voie navigable que par chemin de fer.

CONTRE-PROPOSITION

Il a ajouté que le projet soumis par la délégation prévoit la construction d'une voie parallèle au Saint-Laurent et que, du point de vue économique, ce serait une mauvaise politique de transporter le minerai le long de ce cours d'eau.

La délégation a été invitée à sonder la fréquence du trafic que connaîtrait la voie proposée. Si l'on pouvait démontrer la réalisation économique d'un tel projet, les autorités du CNR seraient prêtes à prendre en considération toute proposition en ce sens.

Au nombre des représentants du CNR, on comptait: M. S. W. Fairweather, vice-président des recherches et du développement; le Dr O. M. Solandt, son adjoint, et M. H. A. Wood, chef du développement.

Nos parlementaires à l'action

(Suite de la page 12)

montagnes de soie" que l'on aperçoit souvent à l'arrière des voitures et qui obstruent la vue du conducteur qui ne peut voir si une voiture le suit ou non par l'arrière.

LA CHARTE DE LAVAL-DES-RAPIDES

Le nouveau maire de Laval-des-Rapides, M. Pierre Crevier, optométriste, accompagnait Me Robert Hodge au comité des bills publics lors de la présentation d'un projet de loi modifiant la charte de cette ville.

En vertu des amendements, le maire recevra une somme de \$1,800 par année, et les échevins, \$1,000, moitié en salaires et moitié pour payer une partie des dépenses inhérentes à leurs charges.

Le conseil de ville de Laval-des-Rapides est aussi autorisé à imposer une taxe de vente de deux pour cent.

L'EMPLOI EST PERMANENT

Dans le bill qu'elle présentait, la ville de Sept-Îles demandait l'autorisation de pouvoir engager certains hauts fonctionnaires municipaux pour des périodes probatoires d'un an.

Le premier ministre a déclaré que ce principe est faux. "Le principe de la loi, c'est que lorsqu'on engage quelqu'un, ce n'est pas à titre d'essai, mais pour la permanence. Si l'homme ne fait pas son devoir, il peut être renvoyé, mais il a encore le droit d'en appeler de cette décision de la ville devant les tribunaux. C'est contraire au principe de la loi d'engager un haut fonctionnaire pour une période probatoire."



Toscanini, le summum de l'expression musicale et un roi du disque, disparu

NEW-YORK, 17. (PAF) — Le grand chef d'orchestre, Arturo Toscanini, est décédé mercredi. Il est décédé dans son sommeil à l'âge de 89 ans. Dans le monde de la musique classique, Toscanini fut le roi du XXe siècle.

Pendant près de 70 ans, son bâton a fait prendre forme aux opéras et aux symphonies.

Des millions de personnes l'ont écouté en silence alors qu'il dirigeait les orchestres au summum de l'expression musicale.

Le maestro est décédé à 8:40 a.m. à sa demeure de Riverdale, dans le Bronx, surplombant la rivière Hudson.

Son fils, Walter, a déclaré qu'il avait eu une crise cardiaque au Jour de l'An et qu'il ne s'était pas complètement rétabli. Il n'a pas souffert et il ignorait que la fin approchait.

Ce fut la fin d'une carrière à la radio, sur disques et dans les salles de concert, qui a fait de Toscanini le maître de son art dans les temps modernes.

LES ADIEUX

Homme modeste et gentil, Toscanini avait un tempérament de tyran lorsqu'il dirigeait.

Mais ses musiciens l'aimaient. Il les a conduits dans des interprétations qui rejoignent la voix des anges ou tonnaient comme des volcans.

Après une vie consacrée à la direction d'orchestre ici, dans son Italie natale et en d'autres pays européens, de même qu'à travers l'Amérique, il a donné son dernier concert le 4 avril 1954.

Ce concert eut lieu au Carnegie Hall avec l'orchestre de la National Broadcasting Company, qui avait été spécialement formé pour lui et qu'il dirigeait depuis la veille de Noël de 1937.

Personne ne savait qu'il s'agissait de son dernier concert mais il l'a terminé sur une note poignante.

Ce dernier concert fut entièrement consacré aux œuvres de Wagner et s'est terminé par le prélude du premier acte des "Maîtres Chanteurs". Alors que la dernière note s'évanouissait, Toscanini laissa tomber son bâton sur le plancher. Un musicien de l'orchestre le ramassa et le lui remit. Après une salutation, Toscanini se retira.

SA LETTRE

L'auditoire — ignorant que c'étaient ses adieux — se tint debout et applaudit. Mais Toscanini ne revint pas saluer. Plus tard, la NBC annonça qu'il n'était pas revenu parce qu'il se sentait trop ému.

Après le concert, sa retraite fut annoncée par la publication d'une lettre qu'il avait écrite quelques jours auparavant à M. David Sarnoff, président du bureau de direction de la Radio Corporation of America.

"Le triste moment est maintenant venu où je dois déposer mon bâton et dire adieu à mon orchestre," écrivit Toscanini.

Toscanini rappelait ensuite qu'il avait hésité d'accepter l'invitation, qui lui avait été transmise 17 ans plus tôt, de devenir directeur de l'orchestre "parce que je croyais qu'à ce moment-là j'étais trop vieux pour entreprendre une nouvelle aventure musicale."

CONDOLEANCES

Il a fait une dernière visite en Italie, en 1954. On y avait annoncé que Toscanini dirigerait de nouveau à l'ouverture du petit théâtre de La Scala, à Milan, mais le théâtre ne fut pas terminé à temps. Lorsqu'il est décédé, son fils, sa

filles, la comtesse Wally Castelbarco, et Anita Colombo, ancienne directrice des chœurs de La Scala, de Milan, étaient à son chevet.

Une autre de ses filles, Wanda, épouse du pianiste renommé Wladimir Horowitz, et trois petits-enfants lui survivent.

Toscanini sera probablement inhumé en Italie.

Des messages de condoléances et d'hommages parviennent d'amis et du monde musical.

Toscanini "était déjà entré dans l'histoire comme le plus grand musicien de notre époque", a déclaré Rudolph Bing, gerant général du Metropolitan Opera.

"Sa vie est une inspiration pour chacun et, pour plusieurs, il est le symbole de la musique".

A MILAN

L'orchestre de La Scala a observé une minute de silence mercredi, dès que la nouvelle du décès d'Arturo Toscanini fut parvenue à Milan.

Puis le directeur Nino Sanzogno a levé son bâton et l'orchestre a continué la répétition d'un nouvel opéra, "I dialoghi della carmelitane", les dialogues des Carmélites.

"Nous avons pensé que pour suivre notre répétition aurait été le désir du maestro", a déclaré un musicien de l'orchestre.

Film gai au Radio-Cité

La comédie "Mannequins de Paris", en Technicolor et Francscope, groupe à l'écran du Radio-Cité Madeleine Robinson, Yvan Desny, Jacqueline Pierreux, Fabienne, Yoko Tani, Jeanne Fusier-Gir, Yvonne Montlaur et Elisa Lamotte.

Le réalisateur est André Hunebelle, le scénario original, de François Campaux, l'adaptation, de Michel Aulclair.

Parti seul pour présenter à Cannes la collection de la maison de couture qu'il dirige à Paris avec sa femme, Veronique, Pierre se laisse séduire par une chanteuse aventurière qui l'entraîne à Rome, le ruine et l'abandonne. C'est Veronique qui viendra le rechercher.

Le sujet est simple, comme on voit, mais il prête à de charmants développements sur l'amour, tout en offrant de spectaculaires tableaux sur la mode. La grande vedette Madeleine Robinson a voulu se familiariser avec la couture pour tourner "Mannequins de Paris". C'est ainsi que, pendant une semaine, on l'a vue seconder Mme Jacques Heim, dans sa propre maison de couture, au grand dam des premières qui ne peuvent plus lui en conter lors de ses essayages.

A l'écran, elle drapée avec beaucoup d'autorité, et certaines de ses réalisations laisseront pantois les mannequins. Elle est ravie et parle déjà de créer pour sa fillette une extraordinaire garde-robe.

Relativement à ce film, un grand concours d'élégance est organisé afin d'élire une "Reine de l'Élégance". C'est une excellente raison pour ne manquer le film.



AU PRINCESS — Une scène du film d'aventures africaines "Odongo" avec Macdonald Carey et Rhonda Fleming en vedette, qui prendra l'affiche vendredi au Princess.

Aux Ice Follies

Richard Dwyer, un vieux professionnel

Bien qu'il n'ait que 21 ans, on a bien raison de dire de Richard Dwyer qu'il est déjà un "vieux" professionnel. Richard, au cas où vous ne le sauriez pas, est la vedette masculine des "Ice Follies", et on l'applaudira à nouveau au Forum du 3 au 10 février prochain. C'est un charmant garçon qui est naturellement un patineur champion, et il n'est pas surprenant de constater qu'il compte des milliers et des milliers d'amis et d'admirateurs un peu partout au Canada et aux États-Unis.

Dwyer n'avait que 14 ans et demi quand il s'est joint aux "Follies", en 1950. Il arriva à San Francisco avec une vieille paire de patins et avec l'ambition secrète de succéder un jour à Roy Shipstad, le maître des maîtres du patinage de fantasia masculin. Notre jeune ami ne mesurait alors que 5 pieds 3 pouces et pesait tout juste 115 livres, de sorte qu'il devait envisager toutes sortes d'obstacles avant d'atteindre son but.

Il était toutefois courageux à l'extrême et il fit si bien dans les répétitions qu'on l'engagea après un mois de travail dans une arène vide. Dwyer fit immédiatement sensation, mais il n'en continua pas moins à pratiquer durant des heures et des heures, tous les jours, sous l'œil averti de Roy Shipstad lui-même et aussi sous les regards d'Eddie Shipstad et d'Oscar Johnson, qui furent eux aussi de grandes vedettes des "Ice Follies". Il arriva que Richard devint à peu près parfait et aujourd'hui, à 21 ans, on le considère partout comme le meilleur et le plus élégant patineur au monde.

Il a déjà patiné dans pas moins de 2,500 représentations régulières des "Ice Follies" et son numéro du "Jeune Débonnaire" est toujours plus que plaisant. Tous les ans, Richard est escorté de six jeunes filles qui portent des toilettes ravissantes, et pour ceux ou celles que la chose intéresse, nous ferons remarquer ici en terminant que ces magnifiques robes ont coûté "tout juste" \$2,500 chacune.

"La Tosca" demain au Her Majesty's

Trois chanteurs de premier plan, deux Canadiens et un Américain, tiendront les rôles principaux dans la "Tosca" de Puccini, que l'Opera Guild met à l'affiche du Her Majesty's vendredi et samedi, à 8 h. 15. Mija Novich, jeune soprano dramatique, a été engagée pour le rôle-titre. Le rôle de Mario Cavaradossi a été confié au ténor canadien André Turp, membre de la compagnie lyrique de la Nouvelle-Orléans. Dans cette ville, M. Turp a chanté le même rôle avec Mlle Novich en Tosca, en plus d'interpréter celui de Pinkerton dans "Madame Butterfly" et celui de Fenton dans "Falstaff". Robert Savoie, baryton lyrique, personnifiera le si-

espagnols (version française, bien entendu) à venir dans le Québec "Marcelino, pain et vin" y arrive précédé d'une réputation tout à fait exceptionnelle. Nombre de critiques l'ont qualifié de film miracle car d'aucuns affirmaient qu'il serait impossible de construire tout un film sur un bambin de 6 ans n'ayant jamais vu une caméra, n'ayant même jamais pénétré dans un studio.

Le petit Pablito Calvo fut découvert tout à fait par hasard par le metteur en scène Vajda — une rencontre dans un ascenseur — et une telle communion s'établit entre l'enfant et l'adulte que le film que l'on disait impossible à faire est aujourd'hui en tête de liste du "box office" mondial pour la catégorie des films étrangers.

Et "Marcelino"? C'est une touchante légende... celle d'un enfant qui apporte du pain et du vin au Christ mais ceci n'est qu'une scène car tout le film porte sur les réactions d'un orphelin prenant chaque jour conscience des beautés et des laideurs de la vie. L'enfant ne joue pas; il est lui-même, enfant dans la totale expression du terme. Le metteur en scène n'a fait somme toute que le photographier. Et c'est ce qui accorde à "Marcelino" une fraîcheur à nulle autre comparable.

L'horaire du film

PALACE — "Anastasia", avec Ingrid Bergman, Yul Brynner; 10.10, 12.25, 2.40, 5.00, 7.15, 9.35.
PRINCESS — "The Girl He Left Behind", avec Tab Hunter, Natalie Wood; 10.10, 12.30, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.
LOEWS — "Giant", avec Rock Hudson, Elizabeth Taylor; 10.00, 1.25, 4.50, 8.20.

A l'affiche PRINCESS

"The Girl He Left Behind"
Tab HUNTER — Natalie WOOD

LOEWS 2e semaine

"GIANT"
en couleurs
Elizabeth TAYLOR — Rock HUDSON

3e semaine PALACE

"ANASTASIA"
en couleurs
Ingrid BERGMAN — Yul BRYNNER

A LA DEMANDE GÉNÉRALE

reprise pour 11 jours seulement

"Aux Trois Castors"

JACQUES NORMAND "EN LIBERTÉ"

Il dit tout sur la
TÉLÉVISION

dans
PORTE FERMÉE

Sensationnelle Revue
avec

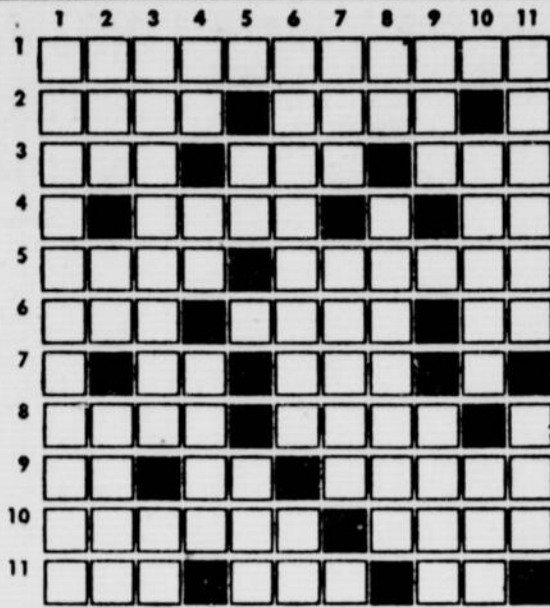
Marcel Gamache
Juliette Huot
Juliette Béliveau
et autres
et la ravissante chanteuse
CLAIRETTE

Réservez! car il y aura foule

415 EST, RUE SAINTÉ-CATHERINE HA. 9182

Café St-Jacques

Mots Croisés de la "Patrie"



HORizontalement

- 1 — Qui peut être civilisé.
- 2 — A une grande distance — Obscur.
- 3 — Tente avec hardiesse — Consonnes triplées — Canton suisse.
- 4 — Inscription au haut de la Croix — Dans "lac".
- 5 — Saupoudré de sel — Tous les mâts d'un vaisseau.

Solution du problème d'hier

SYNCRETISME
YEN UTILE N
SUPERVERSE
TSAR EOPIE
AERER LUES
LEES SIENS
TESTA TRI
ICATREERS
QUEBECAAE
USLELMUR
ESIDEREUR

- 6 — Ancienne forme de oui — Ordre prescrit des cérémonies de l'Eglise — En les.
- 7 — Deux voyelles — Degré de la voix.
- 8 — Point cardinal — Greffe.
- 9 — Carte à jouer — Préfixe privatif — Ancienne contrée de l'Asie Mineure.
- 10 — Actions d'éclat — Artifice pour tromper.
- 11 — Epoque — Tesson, crâne — Deux voyelles.

VERTICALEMENT

- 1 — Tout ouvrage de cloison.
- 2 — Une des Cyclades — Inflammation des synoviales du poignet — Tenter avec hardiesse.
- 3 — Devenir vieux — Pronom personnel.
- 4 — Préfixe privatif — Négation — Loi, ordonnance.
- 5 — Deux consonnes — Propre.
- 6 — Liaison intime — Pronom personnel.
- 7 — Dénudé d'esprit — Non accentué.
- 8 — Possède — Homme qui a une voix retentissante.
- 9 — Femme du fils — Choix.
- 10 — Peu fréquents — Préfixe marquant l'égalité.
- 11 — Substance aromatique pour l'assaisonnement des mets (pl.) — Béante.

60° sous zéro

SHAWINIGAN FALLS, 17. — (P.C.f.) — Les équipages de trains arrivés dans cette ville aujourd'hui rapportent que la température a baissé jusqu'à 60 degrés sous zéro dans l'Abitibi. Le froid sibérien a pour effet de faire geler la vapeur, de rendre les wagons plus résistants à la traction et de réduire la visibilité.

Les brise-glaces restent au port

TROIS RIVIERES, 17. (P.C.f.) — La présente vague de froid a interrompu le travail des brise-glaces dans le fleuve St-Laurent à cause des vapeurs qui se forment au-dessus de la glace.

La température en bordure du fleuve a baissé à 20 sous zéro et les brise-glaces "D'Iberville", "Foster", "Lapointe" et "N. B. McLean" sont restés au port.

Prix des denrées

Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal, mercredi, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros dans les campagnes, caisses de bois, A-gros spécial, 58.38½; A-gros, 37½; A-moyen, 31; A-poulette, 29; B, 29; C, 27. Caisses reçues: 349.

Beurre: arrivages courants non admissibles, 58; arrivages courants admissibles, 58; frais, de crèmerie, enveloppé, 59-60; frais, gros, non admissible, 58½-58½; frais, gros, admissible, 58½.

Fromage: F.A.B. fromagerie; Ontario blanc, 34; coloré, 34; livré à Montréal, Québec blanc, 33; coloré, 33; gros, Ontario blanc, 35½; coloré, 35½; gros, Québec blanc, 34; coloré, 34.

Pommes de terre: Maine, 1.40 à 1.50 les 50 livres; N.-B., 2.15-2.25 les 75 livres; Ile-du-Prince-Edouard, 2.50-2.60 les 75 livres; New-York jumbo, 1.75 les 50 livres; Québec, 1.90-2.00 les 75 livres.

Oeufs et volailles

Les arrivages d'oeufs des environs ont augmenté et les expéditions d'oeufs de l'Ontario ont été difficiles à écouler. Plusieurs des expéditeurs de l'Ontario, qui ordinairement expédiaient de fortes quantités sur notre marché, ne l'ont pas fait cette semaine et ont disposé de leurs surplus aux plants de casage locaux ou encore ont entreposé. Cependant, quelques expéditeurs ont offert leurs surplus en caisses de carton lesquels se sont vendus à des prix plus faibles durant la semaine.

Le marché de la volaille a été tranquille. Les arrivages de poulets à griller étaient suffisants et continuent à très bien se vendre à des prix inchangés. Les poulets lourds se sont vendus à des prix légèrement plus bas. Les arrivages étaient moindres, mais suffisants à un marché hésitant. La poule fraîche était en bonne demande. Les arrivages ont diminué et les prix étaient plus stables, tandis que la demande pour les volailles congelées est demeurée lente. Le prix des dindons était plus bas en raison d'une demande limitée et les grossistes vendent leur propre stock qu'ils désirent réduire.

Grains en hausse au Winnipeg Exch.

WINNIPEG, 17. (P.C.f.) — Les prix ont monté et se sont raffermis hier à la Bourse des Grains de Winnipeg. La demande a été particulièrement forte à l'égard du lin.

Des ventes de lin au Royaume-Uni ont été réalisées. Les cours de l'avoine et de l'orge ont monté légèrement sur le marché domestique.

Les envois de blé depuis 24 heures: 300,000 boisseaux au Royaume-Uni; 40,000 boisseaux à la Belgique; 75,000 boisseaux au Danemark; 35,000 boisseaux à l'Equateur.



Perspectives favorables à l'industrie avicole en 1957

OTTAWA, 17. — L'année 1957 marquera vraisemblablement une autre étape de progrès au sein d'une industrie avicole un peu plus sensible à l'évolution des événements.

Oeufs — Pendant les cinq premiers mois de 1957 les fluctuations des approvisionnements et des prix seront plus prononcées et le prix au producteur pour les oeufs ne sera pas dans l'ensemble aussi intéressant que celui de la période correspondante un an plus tôt. Au cours de l'été prochain, toutefois, on estime que la production et les cours seront les mêmes que ceux de la période correspondante de 1956.

Volailles — Du point de vue de la viande, la situation sera, en 1957, encore plus sensible qu'en 1956 à l'évolution des événements dans la production des poulets à griller et des dindons. Ces deux secteurs de l'industrie avicole sont actuellement à mettre au point des méthodes de production et de

ventes nouvelles et améliorées, de sorte que c'est d'eux que provient actuellement la majeure partie de la viande de volaille vendue au pays. Aussi prévoit-on peu de changements en 1957 dans les prix de la volaille par rapport à 1956.

Poulets à griller. — Depuis les trois dernières années, la production à ce chapitre a plus que doublé et tout laisse croire que cette augmentation se poursuivra en 1957. Cette nouvelle expansion de la production de poulets à griller pendant l'année qui vient peut être attribuée, dans une large mesure, à la tendance vers l'intégration verticale — production et commerce sous une direction unique — qui se dessine au sein même de l'industrie, à l'exploitation de nouveaux débouchés et à la présentation de cette viande en tant que denrée essentielle.

Dindons. — En 1957, la production de dindons sera vraisemblablement égale, voire supérieure à celle de 1956, année-record. Cette production se transforme rapidement en une spécialité au sein de l'élevage avicole et à mesure que la spécialisation gagne du terrain, il devient de plus en plus difficile pour l'éleveur de dindons de passer à d'autres genres de production agricole. Une autre raison d'estimer la production considérable en 1957, c'est que cet élevage gagne en popularité auprès des cultivateurs de l'Ouest qui y voient une récolte vendue pour de l'argent comptant. L'abondance des céréales de provende rend plus que probable une hausse de la production dans les provinces des Prairies en 1957.

Poules. — Les ventes de poules seront plus considérables en 1957, le nombre de poulettes entrées dans les poulaillers de ponte l'an dernier accusant une augmentation de 7 p. 100 environ par rapport à 1955. Il est douteux que l'augmentation des ventes ait une influence quelconque sur les prix.

Fruits et légumes au marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9.30 heures de l'avant-midi. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 424a, place Jacques-Cartier, Montréal.

Pommes: Mar. tranquille, McIntosh "C" 2.00-2.50, pommes d'entrepôt frigorifique belles 2.50-3.00 le minot.

Ail: Mar. inc. de 25 à 35c la tresse suivant la grosseur.

Betteraves: Mar. tranquille, 1.25-1.50 pour 50 lb.

Carottes: Mar. ferme, 1.25 quelques-unes 1.50 pour 50 lb.

Choux: Mar. inc. 1.00-1.10 choux rouges ou frisés 1.25-1.50 50 lb. Choux chinois 1.00-1.25 la doz.

Navets: Mar. inc. 90c à 1.25 pour 50 lb.

Oignons: Mar. tranquille, type espagnol 1.60-1.75, rouges, 1.50, jaunes 1.50-1.75 pour 50 lb.

Panais: Mar. ferme 1.25 le minot.

Poireaux: Mar. ferme, gros 75-1.00, petits 25-50c la doz.

Salsifis: Mar. tranquille, 1.25 la doz de pqt.

Hommage à la mémoire du comte d'Athlone

OTTAWA, 17. (P.C.f.) — Les membres de la Chambre des Communes ont observé une minute de silence en hommage à la mémoire du comte d'Athlone, ancien gouverneur-général du Canada décédé hier en Angleterre.

Le premier ministre St-Laurent, parlant en son nom personnel, et le chef de l'Opposition, M. Diefenbaker, avaient proposé "cette minute de silence" en témoignage de respect pour le comte et en marque de "sympathie profonde" pour son épouse, la princesse Alice.

Rappelant quelques-uns des faits saillants qui ont marqué le passage du comte dans notre pays, de 1940 à 1946, M. St-Laurent a déclaré:

"Son Excellence a rempli la tâche difficile et compliquée de gouverneur général avec tact, zèle et distinction. Dès son arrivée au pays, le comte et la princesse Ali-

ce se sont intéressés de tout coeur à la vie et aux problèmes de notre pays.

"Par leurs nombreux voyages à travers le Canada, par l'accueil chaleureux qu'ils ont ménagé à des milliers et à des milliers de Canadiens et par le vif intérêt qu'ils ont pris à toutes les activités de la vie canadienne au cours de la guerre, dans nos forces armées, dans les hôpitaux et dans de nombreux autres secteurs, ils ont fait tout en leur pouvoir pour promouvoir l'unité nationale, si essentielle à un total effort de guerre."

M. St-Laurent a ajouté que chaque fois qu'il avait eu l'honneur de les rencontrer depuis 1946 leur intérêt pour le Canada ne s'était pas démenti.

"La disparition du comte d'Athlone sera profondément regrettée à travers le Canada et à travers le Commonwealth tout entier."



TROP CHER

Voyageant dans le pays d'Israël, un touriste voudrait bien enrichir ses souvenirs d'un petit tour en bateau sur le lac de Tibériade.

—C'est 5,000 francs, lui dit un pêcheur.

Le touriste a un haut-le-cœur éloquent.

—Ben quoi? reprend l'autre. Faut pas oublier que c'est sur ce lac que le Christ Jésus marcha sur les flots.

—Avec les prix que vous demandez, rétorque alors le touriste, ça ne m'étonne plus.

UNE CHANCE

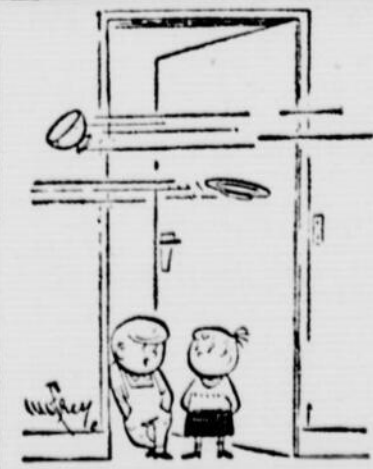
Cet auteur à succès, mais qui connaît pourtant quelques jours notoirement au cours de sa longue carrière, est présentement dans un salon où un personnage qui aussitôt tout en lui servant la main avec émotion, lui dit:

—Maitre, je vous admire beaucoup et depuis longtemps. Je n'ai pas fait une seule de vos pièces!

Alors l'auteur, dans un soupir, de répondre en souriant:

—Cher monsieur, vous avez décidément plus de chance que moi!

Jean RIGOLE



—Il y a certainement dans le mariage une période d'adaptation.

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Industriels irrégulièrement en hausse. Aluminium grimpe de 4 points.

Les industriels ont fluctué irrégulièrement en hausse à l'ouverture des cours aujourd'hui et la plupart des changements ont porté sur les fractions. Aluminium, toutefois, a été en vedette avec un gain de 4 points. Algoma a avancé d'un point parmi les métallurgiques. Canadian Oil a haussé de 1/2 dans les raffineries de pétrole mais Interprovincial a baissé de 1/4 dans les pipe-lines. Royal, dans les banques et Powell River, dans les papeteries, ont haussé de 1/2. Bell Telephone et Brazilian étaient inchangés parmi les services publics. Dans les entreprises de construction, Dominion Bridge a gagné 1/2 et Canadian Pacific a cédé 1/4 dans les transports.

Des 243 émissions transigées hier, 96 ont monté, 67 ont accusé des pertes et 80 n'ont pas varié. Les indices des valeurs ont enregistré les gains suivants: banques, 0.13 à 55.35, services publics, 0.4 à 140.0 et papeteries, 9.70 à 1.402.35. Les industriels ont baissé de 0.5 à 298.0 et les mines d'or, de 0.22 à 73.84. Le virement a porté sur 54,300 valeurs industrielles et 885,000 actions minières et pétrolières.

	Haut	Bas	Ferm.
1500 ABIN P & P	34 1/2	33 3/4	34 1/2
70 Acadia All 5 pr	94	94	94
25 Agnew Surpass	7 1/2	7 1/2	7 1/2
77 Algoma Steel	114	113 1/2	114
854 Alumina Ltd	111 1/2	111 1/2	111 1/2
160 Alumin 4 1/2 pr	47	47	47
20 A C Pulp pr	50 1/2	50 1/2	50 1/2
5 Ang Can Tel pr	42 1/2	42 1/2	42 1/2
340 Asbestos Corp	32 1/2	32 1/2	32 1/2
20 Atlas Steels	29	29	29
419 Bank of Mtl	54	53 1/2	54
156 Bank of N S	58 1/2	58 1/2	58 1/2
49 Bath P & P R	40	40	40
760 Bell Telephone	46	45 1/2	46
17021 Brazilian Tract	8 1/2	8 1/2	8 1/2
1360 R A Oil Co Ltd	47 1/2	46 1/2	47 1/2
100 BC El 4 1/2 pr	44	44	44
375 BC El 5 pr	49	48 1/2	49
50 BC Forest Prod	13	13	13
675 R C Power	45 1/2	45 1/2	45 1/2
20 BC Telephone	46	46	46
225 Building Prods	32	31 1/2	32
250 Calgary Power	63	63	63
275 Can Cement	29 1/2	28 1/2	29 1/2
70 Can Cement pr	27	27	27
25 Can Iron Pdr	36 1/2	36 1/2	36 1/2
50 Can Steamship	29	29	29
5 C Steamship pr	11	11	11
260 C Bk Commerce	34 1/2	33 1/2	34 1/2
25 Can Breweries	25 1/2	25 1/2	25 1/2
742 Can Celanese	15	15	15
325 Can Chemical	8 1/2	8 1/2	8 1/2
600 Can Husky Oil	15	15	15
375 Can Industries	19 1/2	19 1/2	19 1/2
945 Can Oil Cos	29	28 1/2	29
25 Can Oils 5 pr	98	98	98
502 Can Pac Rly	32 1/2	32 1/2	32 1/2
230 C Petrobrina pr	25 1/2	25 1/2	25 1/2
15 Can Vickers	31 1/2	31 1/2	31 1/2
105 Cockshutt Farm	8	8	8
300 Cochran Co	16	16	16
989 C M & Smelting	27 1/2	27 1/2	27 1/2
175 Corby A	15 1/2	15 1/2	15 1/2
10 Cr Zellerbach	20	20	20
420 Dist Seagrams	32 1/2	32 1/2	32 1/2
930 Dom Bridge	21 1/2	21 1/2	21 1/2
360 Dom Foundries	30	29 1/2	30
895 Dom Steel & C	21 1/2	21 1/2	21 1/2
335 Dom Tar & Chem	12 1/2	12 1/2	12 1/2
625 Dom Text Corp	8 1/2	8 1/2	8 1/2
25 Donohue Bros	30	30	30
245 Dupont of Can	19 1/2	19 1/2	19 1/2
25 Eddy Match	27 1/2	27 1/2	27 1/2
5 En & Heat A	6	6	6
200 Enam H B eta	100	100	100
100 Fam Players	16	16	16
192 Ford US	52 1/2	52 1/2	52 1/2
160 Foundation Co	22	22	22
480 Fraser Co's	32 1/2	32 1/2	32 1/2
100 Galtineau Pwr	28 1/2	28 1/2	28 1/2
20 Galtineau 5 pr	101 1/2	101 1/2	101 1/2
7 Gatlin 5 1/2 pr	106	106	106
300 Gen Bakeries	500	500	500
55 Gen Motors	40	39 1/2	40
75 Gt Lakes Paper	41 1/2	41 1/2	41 1/2
125 Gypsum L & A	24 1/2	24 1/2	24 1/2
74 Home Oil A	12 1/2	12 1/2	12 1/2
39 Home Oil B	13 1/2	13 1/2	13 1/2
150 How Smith	40 1/2	40 1/2	40 1/2
575 Hudson Bay Bng	80 1/2	80 1/2	80 1/2
175 Imperial Bank	59	59	59
1083 Imperial Oil	56 1/2	56 1/2	56 1/2
115 Imp Tobacco	11 1/2	11 1/2	11 1/2
995 Ind Acceptance	25 1/2	25 1/2	25 1/2
501 Int Accept 5 1/2 pr	14 1/2	14 1/2	14 1/2
500 Inland Cement	16 1/2	16 1/2	16 1/2
660 Inter Nickel	106	104 1/2	106
201 Int Paper	101	101	101
50 Int Pete Co	45	45	45
110 Int Pipe Line	54	53 1/2	54
15 Inter Power	28 1/2	28 1/2	28 1/2
15 Int Util Corp	50	50	50
10 Labatt John	19	19	19
500 Laurens Acc A	9	9	9
100 MacMillan B	33	33	33
1200 Mas Harris	6 1/2	6 1/2	6 1/2
150 McGill Front	81 1/2	80 1/2	81 1/2
2 Mitchell R A	11	11	11
635 Molson's Br A	23	23	23
130 Montreal Loco	16	16	16
100 Morgan & Co	20	20	20
100 Nat Drug & Co	10 1/2	10 1/2	10 1/2
880 Noranda Mines	54 1/2	53 1/2	54
90 Ogilvie Flour	34 1/2	34 1/2	34 1/2
70 Page Hersey	106 1/2	106 1/2	106 1/2
50 Penman's pr	117	117	117
650 Powell River	44 1/2	44 1/2	44 1/2
145 Power Can	59	59	59
275 Price Bros	57 1/2	56 1/2	57 1/2
100 Quebec Power	29	29	29
5 Holland A	18	18	18
100 Roy A V	17 1/2	17 1/2	17 1/2
1054 Royal Bank	70	69	70



M. DAN LAMOTHE, de Noranda, qui a été élu vice-président de l'Association des constructeurs de routes de la province de Québec, à l'assemblée annuelle tenue à Montréal. M. Lamothe est président de D. Lamothe Ltée, et Lamothe Transports Ltée, et vice-président de Duvon Copper Co. Ltd.

Powell hausse ses prix de \$4

VANCOUVER, 17. (PCF) — Powell River Sales Company a annoncé une hausse de \$4 la tonne le prix de son papier-journal.

M. M. J. Foley, président de la compagnie, a dit que l'augmentation prendra effet le 1er mars et portera le prix de base à \$134 la tonne, livrée à New-York.

Bourse de Toronto

TORONTO, 17. (PCF) — Le marché a continué aujourd'hui son avance de la veille, au cours d'un avant-midi actif à la Bourse de Toronto.

Les services publics, les banques et les titres choisis étaient fermes chez les industriels. Aluminium a pris la vedette avec une hausse de 6 1/4 après l'annonce d'un projet de subdivision des actions, sur la base de trois pour une. Montréal et Royal ont légèrement avancé chez les banques, tandis que Consumer's Gas et Union Gas se haussaient dans la section des services publics.

Les gains ont atteint 10 cents parmi les titres miniers spéculatifs, mais la plupart n'ont gagné que quelques cents. Central Patricia et Jacobus ont été les meneurs. Pronto a dirigé le mouvement de hausse des uraniums avec un gain de 15 cents.

Pacific Pete, Del Rio, Britalta et Okalta ont accusé des gains de 10 cents chez les pétroles de l'ouest. Royalite et Canadian Devonian ont subi de légers reculs.

Le dollar canadien

NEW-YORK, 17. (PCF) — Le dollar canadien a monté de 1/32 de cent à une prime de 4 5/32 pour cent par rapport à la devise américaine aujourd'hui au marché du change étranger à New-York. La livre sterling a baissé de 3/16 de cent à \$2.79 1/4. A Montréal, le dollar américain s'escomptait à 3 31/32 pour cent, à \$0.96 1/32 en fonds canadiens inchangé avec la fermeture d'hier. La livre sterling cotait \$2.68 3/4.

	Haut	Bas	Ferm.
300 Royalite Oil Co	18 1/2	17 1/2	18 1/2
100 Royalite Oil pr	31	31	31
855 St Law Corp	17 1/2	17 1/2	17 1/2
225 Shawinigan W	84	84	84
50 Shawin 4 pr	43	43	43
100 Simpsons Ltd	20 1/2	20 1/2	20 1/2
700 Sou Can Power	50	50	50
730 Steel of Can	70 1/2	70 1/2	70 1/2
115 Tor Dom Bank	48 1/2	47 1/2	48 1/2
2400 Triad Oil	900	875	900
25 Tuckett Tob pr	155	155	155
255 Walker G & W	69 1/2	69 1/2	69 1/2

Bourse canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
1300 eAbitca Lbr	110	105	105
1650 Ang Nfld Dev	9 1/2	9 1/2	9 1/2
50 Brown Co	16 1/2	16 1/2	16 1/2
100 eCdn Marconi	370	370	370
4 Catell B	38	38	38
450 Cons Paper	38	37 1/2	38
70 Dom Gileth	39	39	39
30 Ford Motor A	102 1/2	102 1/2	102 1/2
100 Minn Ont P	30	30	30
10 Mtl Ref	38	38	38
125 Moore Corp	53	53	53
30 Nfld Light	43 1/2	43 1/2	43 1/2
6 S Can Pow	131	131	131
60 Traders Fin	37 1/2	37 1/2	37 1/2
75 Tr Mtn Oil Pipe	113 1/2	113 1/2	113 1/2
175 Un Gas	64 1/2	64 1/2	64 1/2
1900 eWainwright	410	400	400
33 Waterman Pen	9	9	9

MINES, PETROLES			
20000	Ameranium M	13 1/2	11 1/2 13 1/2
1000	Ancon Lead	181	181 181
8500	Anthonian Mng	24	23 23
500	Arcadia Nickel	210	210 210
13000	Arcadia Nickel	210	210 210
13000	Atlas Sulphur	10	8 1/2 10
2000	Audette Mines	13	13 13
500	Aul Metals	12	12 12
200	Albail Selburn	18	18 18
4600	Baker Tale	114	110 114
1400	Bandow M	33	32 33
4000	Band Ore M	10	9 10
8200	Barvalise	30	29 30
6000	Bateman Bay	130	125 125
5000	Beatrice R L	15 1/2	10 10 1/2
4000	Belle Chib	21	19 19
1000	Bellechasse	52	52 52
3000	Bonville Oils	29	27 29
100	Bouzan Gold	135	135 135
300	Burnt Hill Tung	104	100 104
7500	Cabanga Dev	175	175 175
6500	Calumet Uran	9 1/2	9 9 1/2
325	Cammell Chib	12 1/2	12 1/2 12 1/2
300	Cdn Oil Lands	365	365 365
6500	Cdn Admiral Oil	56	56 56
1000	Cdn Lithium	42	42 42
9500	Canuba Mang	48	42 48
1800	Can Met Exp	340	335 340
4000	Carnegie M	17	16 16
9100	Central Leduc	825	790 795
19000	Cheskirk M	14 1/2	14 14
1900	Chib Jaculet	385	370 385
1700	Chib Mng	290	280 290
16700	Chipman Lake	29	28 29
1000	Cons Bk Ore	15	15 15
18040	Cons Cent Cad	17	15 16 1/2
15000	Cons Denison	17 1/2	17 17 1/2
40	Continental Mng	435	435 435
2100	Cons Que Yel	22	20 20
14000	Cortez Exp	10	10 10
7300	Del Rio Prod	570	525 550
10000	Duvan Cpr	67	67 67
10000	East Sullivan	510	510 510
1500	East Ash	65	62 62
40400	El Sol Gold	60	52 59
2100	Empire Oils	21	20 21
10000	Fano Mng	22	22 22
4000	Fontana M	14	14 14
2722	Fundy Bay Cpr	20	19 19
500	Gause Oil V	13	13 13
217	Gunnar	19	18 1/2 19
1500	Haitian Cpr	17 1/2	16 1/2 16 1/2
335	Hollinger G	24 1/2	24 1/2 24 1/2
550	Hudson Rand	40	40 40
1000	Indian Lake	20	20 20
91100	Iron Uran	46	23 44
1000	Jardun M	12	12 12
3000	Kontiki Lead	17 1/2	17 1/2 17 1/2
500	Lindsay Cpr	11	11 11
500	Lithium Corp	50	50 50
1500	Louvicourt G	20	20 20
2700	Mercedes Exp	40	38 40
2200	Merrill Isl	195	193 193
700	Mogador	45	45 45
2100	Monpre Uran	75	73 75
7800	Montargy Exp	208	205 205
13000	N Formaque	40	38 40
28200	N Jack Lake	47	42 47
1200	N Lafayette	23	22 23
1000	N Santiago	10	10 10
5000	N Vinray	440	430 440
100	Nickel Rim	440	440 440
100	Nor Am Rare	135	135 135
495	Northspan U	650	650 650
5000	Okalski 1945	31	30 30
400	Okalta Oil	270	265 262
2500	Opemiska Exp	48	45 48
1500	Partridge Cdn	25	25 25
200	Pacific Pete	18 1/2	18 1/2 18 1/2
2300	Perno Gas pr	280	275 280
1100	Phillips Oil	165	155 165
500	Pitt Gold	14 1/2	14 1/2 14 1/2
2000	Pore Prime	13	13 13
14500	Portage Isl	50	47 1/2 50
200	Prow Gold	225	225 225
6800	Quebec Chib	194	185 194
300	Quebec Cpr	112	112 112
201500	Quebec Labrador	30	17 18 1/2
900	Quebec Lithium	965	965 965
400	Quebec Oil Dev	8	7 1/2 8
3000	Que Smelt	66	63 66
14500	Red Crest G	18	16 16
2000	S Dufault	11 1/2	11 11 1/2
9500	Stadacona M	36	34 36
1500	Standard Gold	30	29 30
500	Stanleigh Ur	375	375 375
150	Steep Rock	18 1/2	18 1/2 18 1/2
300	Sullivan Cons	100	100 100
7500	Tache Lake	50	47 47
2000	Tarbell M	24	24 24
54500	Tazin M	30	17 18 1/2
14300	Tib Exp	60	45 52
2000	Torbrit M	45	45 45
1000	Trebor M	28	28 28
3000	Valor Lithium	22	20 20
2400	Virginia M	218	215 218
700	Wayne Pete	73	73 73
11000	Weston Pyr	54	52 53
480	W Decalita	260	225 260
500	Westburne Oil	103	100 103
500	Westville M	23	22 22

Le maire d'Arvida recevra une pension de \$1,500

QUEBEC, 17. (PCF) — Le Comité des bills privés de l'Assemblée législative a approuvé hier une mesure en vertu de laquelle le maire d'Arvida, M. J.-Louis Fay, recevra une pension annuelle de \$1,500.

Le bill a été chaudement controversé, particulièrement par le chef intermédiaire de l'opposition, M. René Hamel. Celui-ci a déclaré qu'il faudrait étudier dans son ensemble la question des pensions aux hommes qui ont passé plusieurs années de leur vie au service du public, de façon à édifier la structure d'une loi générale laissant à chaque municipalité du Québec le loisir d'aborder le problème comme il lui convient.

M. Dave Rochon, député libéral de Montréal-St-Louis, a secondé la proposition, signalant que les membres les plus anciens du Conseil municipal de Montréal devraient recevoir une pension tout comme ceux qui détiennent des postes gouvernementaux plus élevés.

LE FAVORITISME

M. Hamel a indiqué qu'il ne s'oppose pas à la pension que l'on avait proposé d'accorder à M. Fay. Mais le moment lui semble venu d'examiner la question sous tous ses angles. Il a rappelé, parmi ceux qui ont reçu des pensions particulières, les noms de M. Camilien Houde, ancien maire de Montréal, feu le maire Lucien Borne, de Québec ainsi que le maire de Verdun, M. Edward Wilson.

Le cas du maire d'Arvida lui semble simplement la continuation d'une pratique qui ne fera que prendre de l'ampleur. Il a souhaité toutefois que l'on établisse des normes à ce propos, de

sorte que chaque municipalité n'ait pas à se présenter devant l'Assemblée législative à toute occasion.

L'ennui, a-t-il souligné, avec la pratique actuelle, c'est que certaines des demandes des municipalités seront automatiquement approuvées mais, que celles des personnes qui ne sont pas dans les bonnes grâces du gouvernement seront déboutées.

M. Duplessis a rétorqué que cette déclaration ne se vérifie pas. Arvida, lors des dernières élections provinciales, avait donné 1,200 voix de majorité au candidat libéral qui se présentait contre le ministre de la voirie, M. Talbot.

La standardisation que recommande le chef de l'opposition, a-t-il poursuivi, va à l'encontre du bon sens. Une pension de \$1,500 pourrait représenter une petite fortune dans une localité et se révéler par contre une bien maigre pitance dans une autre.

Les autres provisions du bill présenté par la ville d'Arvida ont été aussi adoptées. Elles prévoient la division de la municipalité en quatre quartiers et l'élection de huit conseillers plutôt que sept. Elles prévoient de plus la mise en vigueur, en 1959, d'un nouveau système "rotatif" d'élections municipales.

★Le Québec...

(Suite de la 1re page)

la vague de froid qui s'atténue peu à peu:

A Ottawa, où il a fait souvent, pendant plusieurs jours, jusqu'à 30 degrés sous zéro, Mlle Paulette Anerodluk, traictrice d'origine esquimaude attachée au ministère du Nord canadien, a dû quitter le bureau mardi, comme plusieurs de ses compagnons de travail, parce que le vieil édifice gouvernemental était trop froid.

Mlle Anerodluk a déclaré qu'elle n'avait jamais si fortement ressenti la morsure du froid, même en sa ville natale de Coppermine, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Mais au lieu d'attribuer la chose "à l'humidité", qui est en général le bouc émissaire de ceux qui trouvent le froid intolérable, elle l'a imputée à ses vêtements inappropriés. "Nous avons toujours chaud dans nos parkas et nos pantalons".

★La liste des...

(Suite de la 1re page)

dernier. On ne signale heureusement aucun blessé.

CHEZ DUPUIS

Un incendie, qui a nécessité deux alertes, a causé des dégâts, peu après 2 h. 30 la nuit dernière, au magasin Dupuis Frères, rue Ste-Catherine est.

Sous les ordres du directeur Raymond E. Paré lui-même, nos sapeurs ont rapidement maîtrisé les flammes, dont l'origine n'a pas encore été déterminée, mais sont demeurés pendant plus de deux heures sur les lieux afin de prévenir tout autre danger.

Il semble que l'incendie ait pris naissance au 2e étage de l'important édifice sis dans le quadrilatère formé par les rues Démon-tigny, St-André, St-Christophe et Ste-Catherine.

Les flammes n'ont causé cependant des ravages que dans la partie sud-est de l'édifice, formant l'angle des rues Ste-Catherine et St-André.

Les étages supérieurs et leur contenu ont toutefois été assez fortement endommagés par l'eau et la fumée.

Les autorités de la Maison Dupuis Frères nous ont déclaré, peu avant 9 h. ce matin, que les magasins sont ouverts comme à l'habitude aujourd'hui.

On n'a pas encore fait l'estime des pertes subies.

Société d'une Messe

M. l'abbé Donat Samuel, retiré à l'Hôpital Maisonneuve et décédé à l'âge de 46 ans, le 14 janvier courant, était Membre de la Société d'une Messe.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que MARY PATRICIA PIERRETTE BRISEBOIS McGUIRE, commis junior de bureau, de la cité et du district de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au parlement du Canada, lors de la présente session, de la suivante ou d'une session subséquente, pour obtenir le divorce de son époux, JOHN PATRICK McGUIRE, garçon de table, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, ce 4 janvier, A.D. 1957.

Signé: H. J. ERDRICH, Procureur de la requérante. Chambre 702, 159 ouest, rue Craig, Montréal, Québec.

Exposition

Son Exc. le très hon. Vincent Massey, gouverneur-général du Canada, ouvrira demain soir, au Musée des Beaux-Arts de Montréal, l'exposition intitulée "35 peintres dans l'actualité". Les membres du Musée sont invités. L'exposition sera ouverte de 5 à 7 h. p.m.

Canada — Province de Québec — District de Montréal — No. 404817 Dame Laurette de Bonville, ménagère, épouse contractuellement séparée de biens de Louis Comte, de la cité et du district de Montréal, autorisée à ester en justice, demanderesse vs Louis Comte, domicilié dans le district de Montréal, à Montréal, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

J. B. CARBONNEAU, Député-Protonotaire district de Montréal.

Montréal, le 10 janvier 1957.

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

ON DONNE AVIS par les présentes que HERBERT MARSHALL CONNELL, technicien, de la ville de Hudson Heights, district de Montréal, province de Québec, demandera au Parlement du Canada à sa présente session, la suivante ou une session consécutive à celle-ci, la passation d'un bill pour divorcer d'avec sa femme DAME WILHELMINA HENDRINA WAGENMAKERS, mannequin, des cité et district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, 27 décembre 1956.

JACOBS & JACOBS, Procureurs du requérant. Edifice Radio City, Suite 470, 265 ouest, rue Craig, Montréal, Qué.

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que EARL MORRISON, assembleur, de la cité de Ville LaSalle, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada au cours de la présente session ou à une session ultérieure pour demander le divorce de son épouse, DAME HELEN LAWRENCE, ménagère, du village de Mackayville, district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, le 31 décembre 1956.

JACOBS et JACOBS, procureurs du requérant. Edifice Radio-Cité, suite 470, 265 ouest, rue Craig, Montréal, Qué.

La Patrie

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Annonces ordinaires — Edition quotidienne: 2c du mot, avec minimum de 30c par insertion. Edition du dimanche: 5c du mot, avec minimum de 75c par insertion. Samedi et dimanche: 7c du mot, avec minimum de \$1.00 par insertion.

Gros caractères, interlignes, alinéas — Les annonces en gros caractères ou avec lignes espacées ou en retrait sont comptées à la ligne agate (14 lignes agates au pouce de hauteur). Edition quotidienne: 8c la ligne agate (\$1.12 au pouce). Edition du dimanche: 25c la ligne agate (\$3.50 au pouce). Samedi et dimanche: 33c la ligne agate (\$4.62 au pouce).

Naissances, fiançailles, mariages, décès, remerciements, services annuels, messes de requiem, In Memoriam — Edition quotidienne: 2c du mot, avec minimum de 75c par insertion. Edition du dimanche: 3c du mot, avec minimum de \$1.00 par insertion. Samedi et dimanche: 5c du mot, avec minimum de \$1.75 par insertion.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin-chirurgien, gradué de l'Université de Paris, maladies du cœur, estomac, foie, reins, peau, sang, maladies urinaires, vénéreuses, diabète, obésité, 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert. FR 5252.

FEMME, FILLE DEMANDEE

JEUNE STENO-DACTYLO Bilingue, ayant un peu d'expérience, pour ouvrage général de bureau. Situation permanente avec belles perspectives d'avenir. Emploi intéressant, excellentes conditions de travail, assurances groupe, etc. S'adresser au Service de la Publicité, Le Ciel de publication de la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

MESSAGER DEMANDE

immédiatement. S'adresser au Service de Publicité, Le Ciel de Publication La Patrie, 180 est, rue Ste-Catherine.

AGENTS DEMANDES

AVONS BESOIN de vendeurs agressifs dans bons territoires vacants. Vendez à domicile nos 225 nouvelles garanties: Toilettes, Médicines, Culinaires, Domestiques, Thé, Café. Leur qualité vous assure des commandes répétées. Commission intéressante. \$20 requis. J.T.O., Dept. F., 5130, St-Hubert, Montréal.

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que MICHAEL TODASCU, restaurateur, domicilié à Laval Ouest, district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, aux fins d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, BERTHA DAVIAU, ménagère de la cité et du district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

DATÉ à Montréal, Province de Québec, ce 27ème jour de décembre, de l'an de grâce 1956. Jean-Paul-A. RENAUD, C.R. Procureur du requérant, 1167, rue St-Hubert, Montréal, P.Q.

Fractionnement des actions d'Aluminium

Les administrateurs d'Aluminium Ltd annoncent un projet de fractionnement des actions de la compagnie sur la base de trois pour une. Ce projet sera soumis aux actionnaires à une assemblée extraordinaire qui sera tenue le 25 avril prochain. Le nombre d'actions en cours augmentera de 10,013,559 à 30,030,677 actions et le capital autorisé de \$20 à \$60 millions. La compagnie a déclaré un dividende de 60 cents par action, payable le 5 mars, aux actionnaires inscrits le 1er février.

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

Le Chant DE LA MORTE

REPRODUCTION AUTORISEE PAR LA SOCIETE DES GENS DE LETTRES

90 suite

Une vingtaine d'années auparavant, un homme qui semblait venir de loin était passé devant l'auberge.

Il marchait chaussé de souliers éventrés, il avait la tête nue, ses vêtements n'étaient que des haillons, sa barbe noire et ses cheveux de même couleur lui couvraient la poitrine et les épaules, il avait l'air d'un malheureux tombé au plus bas degré de la misère.

Pourtant il ne s'arrêta pas pour demander l'aumône, ce qui n'empêcha pas la femme de l'auberge, émue par cette détresse, de courir derrière lui pour lui donner un morceau de pain.

Il accepta cette charité en silence, remerciant d'un signe de tête, puis il poursuivit sa marche et finit par disparaître dans la montagne.

Quelques jours après, on apprit qu'il s'était installé au milieu des bois, de l'autre côté de la Roche-Noire, dans un mauvais endroit où rien n'avait poussé depuis que le diable, dans les anciens temps, y était venu faire son sabbat, avec sa séquelle de démons et de sorcières.

Il y avait construit une cabane, planté une croix et changé les rochers épars en autant de stations d'un rustique calvaire.

Il passait là ses journées en prière.

Ce pouvait être un saint...

Mais son aspect était si sombre que les gens du pays prétendaient qu'il ressemblait plutôt à un diable...

De là, le nom donné à sa misérable demeure.

On avait remarqué qu'il ne s'éloignait guère de son refuge que pour s'en aller méditer dans une

autre partie des bois, agenouillé auprès d'un rocher, sur lequel de même que sur les autres, il avait gravé une croix.

On l'avait épié...

On l'avait entendu gémir et sangloter.

Evidemment un drame se cachait dans la vie de cet infortuné! Il arriva qu'un jour des gendarmes s'avisèrent de monter jusqu'à son ermitage, afin de l'interroger, mais à leur vue, il prit la fuite, s'enfonça dans la profondeur des bois, où il fut impossible de le rejoindre.

On ne le revit jamais. S'était-il perdu dans la montagne, et, pris de faiblesse, n'était-il pas tombé dans quelque lieu lointain, où il avait succombé à la fatigue et à la faim?

Plus simplement, convaincu qu'on chercherait à le surprendre, et ne tenant pas peut-être à avoir à affronter la justice, n'avait-il pas quitté le pays?

—C'est ce que l'on crut alors et que l'on croit encore, dit René Desgenets en terminant. En outre, une curieuse conviction s'est établie à son sujet. On est persuadé qu'il reviendra et les bûcherons et les bergers, dans un esprit de charité, vont, de temps à autre, s'assurer que sa cabane est toujours en état de le recevoir. Quand elle menacera ruine, ils ont soin de la réparer. Telle est, madame, l'histoire de la Hutte du Diable, et comme je sais, à pré-

sent, quel chemin il nous faut prendre pour rentrer à la Roche-Noire, nous repartirons dès que vous le voudrez.

Margarita se leva.

—Il n'y a aucune raison pour rester ici, dit-elle.

Elle essaya de plaisanter.

—Je ne tiens pas le moins du monde à rencontrer cet homme de la Hutte du Diable, fit-elle en se contrainant à rire, au cas où il lui prendrait fantaisie de revenir chez lui.

Elle suivit l'architecte...

Mais sur le point de rentrer dans les bois, elle se retourna.

Elle contempla le sol rocailleux, la cabane lamentable, la croix de bois, le triste calvaire...

Et elle se hâta de rejoindre son guide, parce qu'elle sentait que la terreur, de nouveau allait étreindre son cœur et glacer son sang dans ses veines.

XVI

Les craintes de Mme Estambois

En recevant les lettres du fiancé de sa fille adoptive, Mme Dervaux avait hésité.

Que fallait-il faire? Convenait-il de relâcher maintenant le présent au passé?

Etait-il prudent de se jeter, quand on n'y était pas tout à fait contraint, dans l'espèce d'aventure que la correspondance de René-Desgenets laissait prévoir?

Et la mère de celle-ci seraient heureuses de connaître la belle contrée dans laquelle le hasard l'avait amené, mais il ne prétendait pas les obliger à s'y rendre.

Il avait exposé des faits...

Il avait donné son opinion...

Il avait dit qu'il lui semblait qu'un danger pouvait menacer M. de Valdagne.

Mais il n'avait pas prétendu dicter la décision de Mme Dervaux.

Celle-ci demeurerait libre d'accepter ou de refuser.

Tres perplexe, elle prit le meilleur parti qui s'offrait à elle et qui était de s'entretenir avec sa fille de cette délicate question.

Germaine-Marie l'écouta avec attention et réfléchit.

—Il faut partir! dit-elle enfin.

—C'est ton sentiment? demanda Mme Dervaux.

—Oui, répondit la jeune fille.

Mme Dervaux craignait une détermination trop rapide.

Prends ton temps pour y songer encore! recommanda-t-elle. Ceci peut être grave et vaut qu'on y pense. Nous avons au moins vingt-quatre heures devant nous, et il n'en faut pas plus pour peser le pour et le contre du parti auquel on s'arrêtera.

—Si j'avais un doute, assura Germaine-Marie, j'attendrais. Mais je n'en ai pas, et demain comme aujourd'hui, je te répondrai de la même manière pour plusieurs raisons. Il est évident que René...

(à suivre)

RIONS UN PEU



— Alors, connais-tu un autre type à qui je pourrais vendre cette bague ?

TRAVERS AMUSANTS



LE FANTÔME

Les conseils du Fantôme

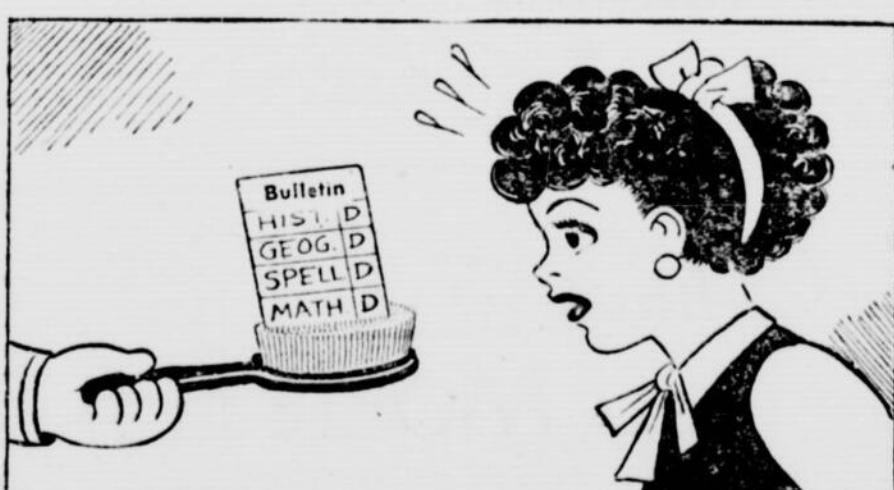


Promettez-moi de ne jamais parler de moi dans le monde.



PHILOMÈNE

Elle sait ce qui l'attend



JOS BRAS-DE-FER

Plus besoin de soins ?



TARZAN

Deuxième défaite



Tarzan force, s'essouffle et parvient enfin à lever l'énorme pierre.



Mais quand son tour vient, le petit indigène se penche simplement et...



DR GUY BENET

A l'hôpital



Oui, doc!



Jack, M. Gale sera à l'hôpital dans 10 minutes. Vite un lavage gastrique. Je viens tout de suite!



JEANNINE ET PATAUD

Magasinage



Du vison!



C'est drôle, Pataud. C'est la première fois que Mme Roo, maman, se lève avant midi. Et elle est partie en vitesse!

SCAMP

Scamp est fâché



ROBERT L'INTREPIDE

Robert avait une autre clef



La clef des menottes!



Pendant que les sœurs s'amuse, Robert travaille.



Ce que les sœurs ne savent pas c'est que Robert avait deux clefs pour les menottes dont l'une cachée dans sa ceinture.



Le Coin BRIDGEURS

Quand cette donne fut jouée au cours d'un robe, les joueurs en Nord et Sud ne furent certainement pas favorisés par la distribution, car ils chutèrent de quatre levées à un contrat de grand chelem à coeur quand ils avaient dans leurs cartes des tas de levées à sans atout. Il est vrai que l'entame et le retour d'Ouest furent inspirés.

Donneur : Nord

Nord et Sud vulnérables

Nord			
♠	R D 9		
♥	10 2		
♦	R 10 6 4		
♣	A R D V		
Ouest			
♠	5 3		
♥	V 9 8 7 5 4		
♦	—		
♣	8 7 6 3 2		
Sud			
♠	A V 10 8 2		
♥	A R D 6 3		
♦	A 7		
♣	5		
Est			
♠	7 6 4		
♥	—		
♦	D V 9 8 5 3 2		
♣	10 9 4		

Les déclarations :

Nord	Est	Sud	Ouest
1—♦	pas	2—♠	pas
3—♠	pas	3—♥	pas
3—♦	pas	4—SA	pas
5—♦	pas	5—SA	pas
6—♠	pas	7—♠	pas

Ouest attaqua de son quatrième meilleur coeur, le sept, et Est coupa pour renvoyer un carreau. Ouest coupa à son tour pour retourner au deuxième coeur. Est coupa ainsi une autre fois et Ouest coupa le deuxième carreau joué par Est. Est et Ouest remportèrent alors les quatre premières levées et se marquèrent 400 points.

Le grand chelem est imperdable à sans atout; il l'est aussi à pique si l'entame ne se fait pas à coeur.

Les faillites dans le Québec

Le comité des faillites de la Chambre de commerce du district de Montréal vient de terminer son rapport sur le régime de la faillite dans la province de Québec.

On sait que le Québec compte, depuis plusieurs années, environ 80% de toutes les faillites du Canada. Les dernières statistiques du Bureau fédéral de la statistique révèlent que pour les six premiers mois de 1956, le Québec a enregistré 1,024 des 1,404 faillites commerciales, 365 des 372 faillites de salaires et 355 des 392 propositions faites en vertu de la loi fédérale de la faillite.

Dans une causerie prononcée devant la Chambre de commerce de Boucherville, M. Paul Vaillancourt jr, président du comité des faillites de la Chambre de commerce du district de Montréal, a affirmé que plusieurs recommandations du rapport pourraient corriger l'écart qui existe entre le nombre de faillites du Québec et celui des autres provinces.

Selon M. Vaillancourt, plusieurs importantes associations, qui ont étudié le problème des faillites, présenteraient prochainement un mémoire conjoint aux gouvernements fédéral et provincial.

Sa Sainteté réformerait le Collège des Cardinaux

ROME, 17. (Reuters f.) — Sa Sainteté le Pape Pie XII songerait à réformer le Collège des Cardinaux, qui éventuellement devra élire son successeur.

D'après certains milieux du Vatican, c'est pour cette raison que Sa Sainteté n'a pas encore convoqué de consistoire pour l'élection de nouveaux cardinaux, en dépit des rumeurs persistantes à ce sujet.

D'après des informateurs non-officiels, le Pape souhaiterait établir un plan bien défini pour la nomination des cardinaux, plutôt que de confier celle-ci au choix personnel du pape régnant.

TROIS CRITERES

Sa Sainteté aurait passé l'été à élaborer une constitution qui obligerait, lui et ses successeurs, à nommer les nouveaux cardinaux en se conformant aux trois critères suivants :

1. La répartition géographique qui éliminerait peu à peu des anomalies comme, par exemple, le fait que 50,000,000 d'Italiens soient représentés par 21 cardinaux alors que les 400,000,000 d'autres catholiques ne sont représentés que par 39 cardinaux.

2. Distribution selon les différents rites de l'Eglise, dans le cadre de laquelle la grande majorité des cardinaux seraient choisis parmi les tenants du rite latin, mais où les rites byzantin, alexandrin (Copte et Ethiopien), antiochien (Syrien et Maronite), arménien (Chaldéen et Malabar) seraient représentés.

3. Représentation des principaux ordres religieux des congrégations régulières et séculières.

PLUS DE CARDINAUX

L'application de ce nouveau mode de distribution serait très longue, si le nombre de cardinaux demeurerait limité à 70, comme il l'est depuis 370 ans. Le total à l'heure actuelle est formé de six cardinaux de l'Ordre des évêques, 50 de l'Ordre des prêtres et 14 de l'Ordre des diacres.

On croit que le Pape Pie XII augmentera le nombre total à 90, réparti comme suit : huit de l'Ordre des évêques, 63 de l'Ordre des prêtres et 19 de l'Ordre des diacres.

Mais même avec cette augmentation, on prétend qu'il faudra plusieurs années avant que le Collège n'en arrive à la composition équilibrée que Sa Sainteté veut lui donner. Il est rare que les cardinaux renoncent à leur rang. Ils ne peuvent donc être remplacés qu'à leur mort.

Au cours des 18 années du règne de Pie XII, 57 cardinaux sont morts. Le Pape en a nommé 56 à l'occasion de deux consistoires, qui ont eu lieu en février 1946 et en janvier 1953.

REFORME DES POUVOIRS

En plus de réformer la composition du Sacré Collège, Pie XII songerait à lui rendre certains des pouvoirs qu'il eut jadis.

A l'origine, les cardinaux collaboraient étroitement avec le pape. Mais l'augmentation du nombre de cardinaux vivant loin de Rome et la disparition des territoires sur lesquels régnait autrefois le pape, limitent les pouvoirs effectifs du Sacré Collège, à l'élection des nouveaux papes.

De nos jours, seuls les 15 cardinaux de la Curie, qui vivent à Rome, prennent une part active et continuelle à l'administration de l'Eglise dans son entier ; et même leurs pouvoirs sont limités à la Sacrée Congrégation, l'équivalent des ministres dans un Etat temporel à laquelle ils appartiennent.

Le Pape aurait l'intention de concevoir un système qui lui permettrait de recevoir les conseils de tous les Cardinaux sur les grands problèmes de l'Eglise. Il envisagerait la possibilité de réunions plénières des cardinaux, pour discuter de questions particulières, ainsi que la création de Commissions de cardinaux.

De plus, il projeterait de donner aux cardinaux un droit de regard efficace sur le choix des évêques et sur les canonisations.

Il songerait également à donner au Sacré Collège le pouvoir d'élire son propre Chambellan.

Le Chambellan de la Sainte Eglise Catholique romaine devient chef du Collège des cardinaux, à la mort du pape, administre les propriétés de l'Eglise pendant l'inter-règne et organise l'élection du nouveau pape.

Situation critique du Cabot Strait

Les autorités des Chemins de fer Nationaux ont appris à Montréal que le bateau-transbordeur Cabot Strait se trouve dans un état "dangereusement critique" après avoir échoué sur un banc de sable, non loin de Port-aux-Basques, à Terre-Neuve, au cours d'une violente tempête.

Affecté au transport des marchandises et des passagers entre North Sydney, en Nouvelle-Ecosse, et Port-aux-Basques, le navire transporte 12 voyageurs et un équipage de 36 marins. Suivant les directives, des mesures ont été prises pour assurer le sauvetage des passagers et des membres d'équipage à bord de radeaux, le capitaine ayant constaté que le navire se trouvait en eau trop peu profonde pour mettre les embarcations de secours à la mer.

Les Chemins de Fer Nationaux, qui exploitent le bateau-transbordeur, ont en outre appris que l'échouement est survenu au cours d'une violente tempête dont les bourrasques atteignaient jusqu'à cent milles à l'heure.

Le National-Canadien a ordonné au Baccalieu, qui se trouve à Terre-Neuve, de se rendre sur les lieux, mais on a constaté que le navire ne pouvait approcher à plus d'un mille du Cabot Strait.

La société Foundation du Canada a été invitée à dépecher un remorqueur sur place afin de renflouer le bateau-transbordeur.

A 11 heures ce matin, les autorités du CN attendaient la confirmation d'un rapport voulant que tous les passagers aient été recueillis indemnes.

A la S.S.J.B.

Les successeurs de M. Roger Cyr

M. Roger Cyr, de La Providence, qui cumulait les fonctions de chef du secrétariat de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec et du secrétariat diocésain, à St-Hyacinthe, vient d'être remplacé à chacun de ces postes par suite de sa nomination comme organisateur-propagandiste de la Fédération. Il est en même temps organisateur en chef de la campagne de Souscription patriotique, qui débutera bientôt à travers la province.

Ses successeurs au bureau de St-Hyacinthe sont MM. Lucien Métras, autrefois chef du secrétariat diocésain de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke, qui devient chef du secrétariat provincial, et Gilbert Forest, nommé chef du secrétariat diocésain de St-Hyacinthe.

Ce dernier était autrefois attaché à la rédaction du journal "Le

La bombe de cobalt donne des résultats encourageants, dit-on

L'utilisation de la bombe au cobalt pour le traitement du cancer donne des résultats encourageants. Voilà ce qui ressort de déclarations que viennent de faire à Montréal des radiologues de diverses villes canadiennes.

Au cours d'une conférence de presse, ces spécialistes ont brosse le tableau des fruits que porte depuis cinq ans la bombe au cobalt.

Des médecins canadiens furent les premiers médecins au monde à utiliser cet instrument pour traiter les cancéreux. Ces spécialistes sont au nombre des médecins qui ont donné la conférence de presse. Ce sont le Dr T.-A. Watson, de Saskatoon, et le Dr Ivan-H. Smith, de London, Ontario. Ils utilisèrent la bombe au cobalt pour la première fois en 1951.

LE Dr JEAN BOUCHARD

Les autres médecins, qui ont rencontré les journalistes relativement au problème du cancer, sont le Dr Jean Bouchard, qui vient d'être élu président de l'Association des radiologues canadiens et qui est directeur du département de radiologie à l'hôpital Royal Victoria, à Montréal ; le Dr G.-C. Catton, d'Ottawa ; le Dr James-E. Bennett, de Winnipeg ; et le Dr D.-H. Thomson, de London, Ontario.

L'Association des radiologues canadiens vient de terminer à

Courrier de St-Hyacinthe". Il est fils de M. et de Mme Lionel Forest, de Marieville, dans le comté de Rouville. Il fit ses études classiques au Séminaire de St-Hyacinthe et obtint son baccalauréat ès arts du Collège Ste-Marie de Montréal. Il poursuit ses études à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, à Montréal, y obtenant un baccalauréat en pédagogie, avant d'entrer dans le journalisme à St-Hyacinthe.

M. Métras termina ses études classiques au Séminaire St-Charles-Borromée, à Sherbrooke, en 1947. Il est au service de la Société St-Jean-Baptiste depuis avril 1951, après avoir été secrétaire de l'hon. J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts et Ressources hydrauliques. Il enseigne aussi l'histoire du Canada à la Faculté de commerce de l'université de Sherbrooke.

Montréal son congrès scientifique annuel.

Les radiologues ont déclaré aux journalistes qu'il est trop tôt pour dire si oui ou non le traitement au cobalt guérira un plus grand nombre de cancéreux que n'en guérissent actuellement les autres genres de radiation. Mais ils ont affirmé que la bombe au cobalt donne des résultats impressionnants dans le traitement du cancer de la bouche, du larynx, de l'oesophage et de la vessie. Et ils ont dit que, pour ces formes de cancer, la bombe au cobalt deviendra probablement considérée comme supérieure aux autres traitements.

A condition, ont-ils précisé, que la maladie soit dépistée tôt et que le malade soit traité sans retard. Il y a actuellement une trentaine de bombes au cobalt à travers le Canada. Divers hôpitaux l'utilisent.

Le cobalt utilisé pour le traitement du cancer provient de la pile atomique de Chalk River, Ontario, où il a été chauffé.

Il est placé dans un gros récipient en plomb appelé bombe.

Ce cobalt est un isotope radioactif dont l'effet sur le cancer et autres maladies est analogue à celui du radium et à celui d'une énergie de 2,000,000 de volts.

LES AVANTAGES DE LA BOMBE

Les radiologues ont déclaré, dans leur conférence de presse, que la bombe au cobalt a les quatre grands avantages suivants sur la radiation conventionnelle :

- 1.—Des cancers très profonds peuvent être atteints.
 - 2.—Les os situés près du cancer souffrent moins.
 - 3.—La maladie que cause la radiation est moins fréquente et moins grave.
 - 4.—La peau souffre moins.
- De plus, disent les radiologues, le traitement à la bombe au cobalt coûte moins cher et s'applique plus facilement.

Réelu maire

ST-JACQUES-LE-MINEUR, 17. (PCF) — M. Jacques Bisailon a été réelu pour un cinquième mandat maire de ce village sis au sud de Montréal. Il a défait M. Réal Legrand par 215 voix contre 191.

Entretiens secrets Chou-En-Lai-Kadar

BUDAPEST, 17. (P.A.f.) — Le premier ministre Janos Kadar et ses aides se sont entretenus secrètement avec le premier ministre chinois, Chou En-lai, mercredi soir. Des blindes soviétiques et des militaires hongrois montaient la garde autour de l'immeuble où ils se sont réunis.

Chou est arrivé à Varsovie à bord d'un réacteur soviétique après que le premier ministre polonais Josef Cyrankiewicz, et lui eurent signé un communiqué, demandant une plus grande solidarité au sein du bloc communiste.

L'aéroport militaire de Toepoel, où Kadar a accueilli Chou, a été surveillé et les journalistes occi-

dentaux n'ont pas été admis.

Un correspondant indien a rapporté que Chou avait déclaré que les impérialistes avaient tenté de rétablir le capitalisme en Hongrie et que leurs efforts étaient dirigés contre tout le monde oriental. Il a dit que Chou avait conclu : "Vive l'unité du camp socialiste sous la direction de l'Union soviétique".

Commission royale pour étudier la dispute du C.P.

OTTAWA, 17. (P.C.f.) — Le premier ministre, M. St-Laurent, a annoncé aujourd'hui la nomination d'une commission royale de trois hommes qui étudiera la dispute relative aux chauffeurs du Canadien Pacifique.

Le premier ministre a fait savoir que les trois membres, nommés par arrêté ministériel sont le juge Roy L. Kellock, de la Cour Suprême du Canada, qui sera président de la Commission ; le juge en chef Colin Campbell McLaurin, de Calgary, chef de la division des procès de la Cour Suprême d'Alberta ; et le juge Jean Martineau, de Montréal, de la Cour du Banc de la Reine du Québec.

M. St-Laurent a rappelé que la Commission ouvrira une enquête et fera rapport sur la question de savoir si les chauffeurs et les aides-chauffeurs sont requis sur les locomotives diesel qui tirent les convois de marchandises du Canadien Pacifique et manœuvrent dans les cours de triage.

Si la Commission conclut qu'ils ne sont pas requis, elle établira des conditions équitables à l'égard du Canadien Pacifique et du syndicat et destinées à protéger la seniorité des chauffeurs.

Professeurs et étudiants hongrois

SAINT-JEAN, N.B., 17. (PCF) — Un train spécial du Canadien National quittera Saint-Jean samedi transportant 277 étudiants et professeurs hongrois qui sont arrivés ici au début du mois.

Le train s'arrêtera à Montréal, où une réception a été organisée par les étudiants universitaires montréalais. Plus tard, ces étudiants et professeurs en génie forestier, se dirigeront vers Powell River, Colombie-Canadienne, pour reprendre leurs cours.

Le prince Rainier annonce le nom de son héritier (e)

MONTE CARLO, 17. (Reuters f.) — Le prince Rainier a annoncé aujourd'hui que son héritier, qui doit naître incessamment, sera nommé Grégoire-Georges-Pierre-Richard si c'est un garçon et Caroline-Louise-Marguerite, si c'est une fille.

Le prince a annoncé à une conférence de presse que le parrain de l'enfant sera son cousin de 17 ans, Georges Festetix. La marraine sera la nièce de la princesse Grace, Margaret Davis, fille de 12 ans de la sœur aînée de Grace, Elizabeth.

Le prince a ajouté : "La naissance aura lieu au palais. Je suis très heureux, car moi-même et tous les membres de ma famille sommes nés là."

"Cette décision a été prise après une conférence avec les médecins de la princesse. Ils ont dit que cela pouvait se faire facilement." On prévoyait plus tôt que la naissance aurait lieu à l'hôpital. Le prince a dit que l'enfant sera

appelé par son premier nom, Grégoire ou Caroline, selon le cas.

Le nom de Grégoire n'a aucun lien avec la tradition monégasque, mais une princesse Caroline de Monaco est née en 1879.

Rainier a dit que si c'est un garçon, il portera le titre de prince héréditaire. Si c'est une fille, elle sera connue simplement comme la princesse Caroline. L'enfant aura la nationalité monégasque, dit-il.

On a appris par ailleurs que de l'eau bénite venant de la fontaine ou saint Vincent Ferrier fut baptisée, à Valence, en 1205, a été envoyée par avion à Monte Carlo. Cette eau servira au baptême du bébé du prince Rainier et de la princesse Grace.

Sandy Saddler dépouillé de son championnat poids-plume

MILWAUKEE, 17. (Paf) — La National Boxing Association, pour la deuxième fois en 25 mois, a dépouillé hier Sandy Saddler de son championnat poids-plume du monde pour avoir négligé de signer un contrat pour le défendre. La NBA a cependant ajouté qu'elle pourrait peut-être reconsidérer sa décision une fois que Saddler aura subi un examen médical.

Fred Saddy, président du comité de classification de la NBA, qui a fait part des sanctions prises contre Saddler, a déclaré que son comité attendra que les médecins de la Commission athlétique de New-York aient fait subir un examen médical à Saddler avant que la mesure prise contre le champion ne soit définitive.

La Commission athlétique de New-York, peu de temps après que la NBA eut déclaré le titre des poids-plume vacant, a ordonné à Charley Johnston, le gérant de Saddler, de faire venir son protégé devant ses médecins afin qu'ils déterminent si Sandy est en assez bonne condition pour se battre. L'examen doit avoir lieu vendredi ou au début de la semaine prochaine.

Johnston a cependant laissé entendre que l'examen ne pourra vraisemblablement avoir lieu avant vendredi de la semaine prochaine, étant donné que son épouse est actuellement malade à Miami.

Saddy a déclaré que Saddler se verra accorder toutes les considérations. "S'il est un homme malade, c'est une histoire différente", a-t-il déclaré. "Nous ne pouvons forcer un homme malade à se battre."

Saddy a ri des menaces que Johnston a proférées hier de Mia-

mi à l'endroit de la NBA. Johnston a déclaré qu'il comptait poursuivre la NBA pour un million de dollars "pour avoir privé un boxeur de son gagne-pain parce



Sandy SADDLER

qu'il a été blessé dans un accident et n'est pas encore assez rétabli pour se battre."

"Qui a un million à jeter ainsi par les fenêtres?" a demandé Saddy.

Saddler, qui a maintenant 32 ans bien comptés, a été blessé dans un accident de la route, en juillet dernier, et ne s'est pas battu depuis. Il a défendu son titre pour la dernière fois le 18 janvier 1956, alors qu'il avait knocké Flash Elorde, des Philippines, en 13 rondes.

La NBA avait déjà suspendu et déposé l'éléphant New-Yorkais le 14 décembre 1954, pour avoir négligé de défendre son champion-

nat dans un délai de six mois. La Commission athlétique de New-York, dont Bob Christenberry était alors président, avait cependant refusé de reconnaître la suspension.

237 joutes du soir dans l'Américaine

CHICAGO, (P.A.F.) — La ligue Américaine ouvrira sa saison à Washington le 15 avril prochain et jouera 237 parties du soir, un nouveau record pour le circuit, cette année. L'an dernier, 226 parties du soir ont été jouées dans l'Américaine.

Les Orioles de Baltimore rencontreront les Sénateurs dans la joute d'ouverture, alors que la saison sera inaugurée officiellement par le président des États-Unis.

Le lendemain, Chicago jouera à Cleveland, Detroit à Kansas City, Washington à New York et Boston à Baltimore.

Boston, Detroit et Chicago ouvriront leur saison locale le 18. New York jouera alors à Boston, Cleveland à Detroit et Kansas City à Chicago.

Marilyn Bell n'a pris aucune décision

TORONTO, 17. (P.C.F.) — D'après le journal "Telegram" de Toronto, la championne nageuse Marilyn Bell abandonnerait peut-être ses études à l'Université McGill pour faire de l'hydrothérapie pour le compte de la Fondation canadienne contre la poliomyélite.

Le journal affirme que la secrétaire de la section ontarienne de la Fondation, Mme Betty McMurray, aurait déclaré que Mlle Bell possède maintenant plus d'expérience que la plupart des travailleuses de l'organisation et qu'elle pourrait rendre de grands services.

La nageuse, cependant, qui en est à sa première année d'un cours de cinq ans, aurait dit simplement qu'elle n'a pris aucune décision ni aucun engagement et que de toute façon elle préférerait attendre encore un peu pour se prononcer.

LE BRICOLEUR

by Erickson



— J'espère que tu as conservé le reçu...

Classement des boxeurs

QUEBEC, 17. (PC) — Gene Létourneau, commissaire de la Fédération de Boxe du Canada, a émis aujourd'hui le classement des boxeurs canadiens, un classement qui ne désigne aucun champion pour les catégories des poids-lourds et des poids-mouche.

Létourneau a déclaré que la Fédération recommande l'organisation d'un combat pour le championnat poids-lourd entre les deux Torontois James J. Parker et George Chuvalo; et un autre match pour le championnat mi-lourd entre Yvon Durelle, le titulaire actuel, et Gordon Wallace.

Voici le classement:

Poids-lourds: Titre vacant. 1. James J. Parker, Toronto; 2. George Chuvalo, Toronto; 3. Vern Escocoe, Toronto; 4. Billy Wallace, Vancouver; 5. Billy Carter, Vancouver; 6. Billy Smith, Calgary; 7. Cecil Gray, Spring Hill, Man.; 8. Baby Face Saunders, Winnipeg; 9. Dave Roy, Vancouver.

Mi-lourds: Champion: Yvon Durelle, Baie Ste-Anne, Qué.; 1. Gordon Wallace, Brantford, Ont.; 2. Bert Emery, Sherbrooke, Qué.; 3. Doug Harper, Calgary; 4. Yvon Turenne, Montréal; 5. Dick Trainor, Charlottetown; 6. Frank Bola, Montréal; 7. Al Hogan, Toronto; 8. Bob Hessen, Stratford, Ont.

Poids-moyens: Champion: Louis Lawrence, Fredericton. 1. Jackie Headen, Edmonton; 2. Cobey McClusky, Dartmouth, N.E.; 3. Guss Rubicini, Toronto; 4. Gordie McDougall, Sydney, N.E.; 5.

Marcel Piau, Windsor, Ont.; 6. Gerry Fraser, Bridgewater, N.E.; 7. Harry Poulton, Charlottetown; 8. Gary Simon, New Glasgow, N.E.; 9. Elroi Durelle, Fredericton; 10. Elmer Haskill, Toronto.

Mi-moyens: Champion: Johnny Siked, Calgary; 1. Arthur King, Toronto; 2. Buddy McDonald, Edmonton; 3. Al Mariotti, Edmonton; 4. Earl McDonald, Sydney, N.E.; 5. Jackie Anderson, Calgary; 6. Bobby Moore, Sydney, N.E.; 7. Keith Paris, New Glasgow, N.E.; 8. Gordon Riley, Sydney Mines, N.E.; 9. Dave Roy, Pictou, N.E.

Poids-légers: Champion: Richard Kid Howard, Halifax. 1. George Dunn, Edmonton; 2. Gale Kerwin, Ottawa; 3. Jackie Hayden, Westville, N.E.; 4. Ken McFee, Vancouver; 5. Dexter Cornor, Montréal; 6. Emil Flamond, Calgary; 7. Milo Blizard, Tracy, N.B.

Poids-plume: Champion: Gaby Paliotti, Montréal. 1. Len Walters, Vancouver; 2. Buddy Daye, Halifax; 3. Tommy Corrick, Toronto; 4. Tiger Pyle, Moncton, N.B.; 5. Benny Randall, Sydney, N.E.; 6. Rocco Jones, Halifax; 7. Don Gritton, Brantford, Ont.; 8. Bobby Laffin, Sydney, N.E.; 9. Gordon Rounding, Calgary; 10. Allie Steel, Reserve Mines, N.E.

Poids-coq: Champion: Pat Supple, Montréal. 1. Rocky Martel, Drummondville, Qué.; 2. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 3. Jimmie Hurley, Brantford, Ont.; 4. Gil Geekie, London, Ont.; 5. Clarence Doucet, New Glasgow, N.E.; 6. Bobby Bacon, Edmonton.

Poids-mouche: Titre vacant. 1. Gaston Bisson, Québec; 2. Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 3. Hugh Riley, Calgary.

Adcock signe pour deux ans

MILWAUKEE — Joe Adcock a signé un contrat de deux ans avec les Braves de Milwaukee, à la suite d'une courte conférence avec le gérant général John Quinn. Le robuste premier-but, reconnu comme un puissant frappeur, s'est dit satisfait des termes de son nouveau contrat.

Adcock a conservé une moyenne au bâton de .291 et a fait compter 103 points en plus de cogner 38 circuits la saison dernière.

Festival d'hiver au Centre Sportif

Le carnaval tire à sa fin et le Comité du Centre Sportif de la Société des Hommes d'Affaires de l'Est, qui désire clore ce festival en beauté, invite tous les Montréalais à assister aux nombreuses activités qui se dérouleront samedi et dimanche au Centre Sportif, rue Sherbrooke Est près du boulevard Pie IX. Voici le programme pour ces deux jours:

SAMEDI

Courses de ski. Les participants sont priés de se rendre au chalet du Centre Sportif vers midi le 19 janvier pour y faire leur entrée. Les courses commenceront au plus tard à 12:30 heures.

A 4:30 heures joute de ballon balai mettant en opposition les Députés de l'Est et les membres de la Société des Hommes d'Affaires de l'Est.

DIMANCHE

Vers 1:30 heure visite du Club de Raquettes Maisonnette. A 2:00 heures le Club de patinage de fantaisie de Longueuil, dont M. Jules-H. David est le gérant général, présentera le programme suivant:

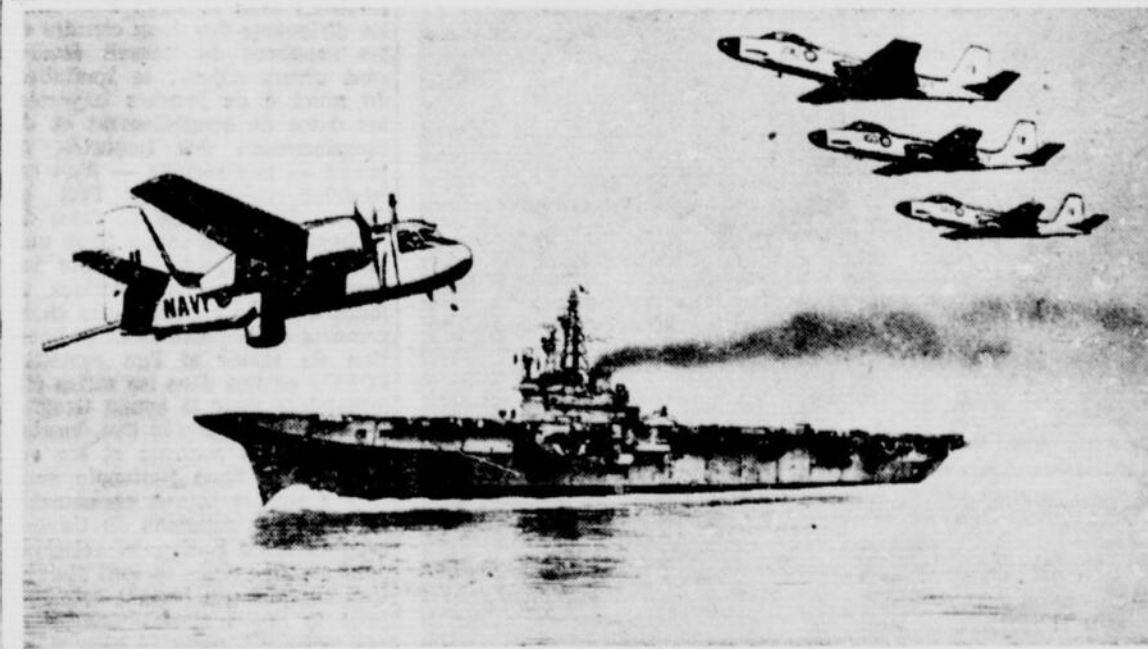
A 4:00 heures M. Yvon Jolin, auteur de barils, nous donnera une exhibition de son agilité dans un numéro spécial. Ceci est dû à la générosité de la compagnie Carling's Red Cap.

A 4:30 heures partie de ballon balai entre deux des meilleures équipes de la Province dont le Mocambo avec son dévoué gérant M. H. Ross. A 8:00 heures mascarade sur patins. Petits et grands sont tous cordialement invités à y participer. Des prix seront distribués aux gagnants de différentes catégories, soit: très jeunes à 12 ans, 12 à 16 ans. Et deux magnifiques prix, dons de MM. Jean Pepin et René A. Gauvreau de la rue Ste-Catherine Est, seront attribués aux meilleurs costumes pour les participants de 16 ans à 60 ans. Donc, bienvenue à tous. 12:00 heures O Canada. Ceci clôturera le Carnaval d'hiver du Centre Sportif pour l'année 1957.

Maurice Tremblay compte 4 buts

Le Carreau a triomphé du Coeur 8-4, hier soir, à l'aréna de Saint-Laurent lors d'une joute régulière de la ligue des As. Maurice Gagnon a dirigé l'attaque des vainqueurs avec quatre buts.

Dans la deuxième partie au programme, le Tréfle a défait le Pi-que 8-4. Garbarino, Smith et Bagné ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts chacun.



Le "HMCS BONAVENTURE" a été armé aujourd'hui à Belfast, Irlande du Nord. C'est le premier porte-avions canadien muni de chasseurs réactifs et d'un nouvel avion de chasse anti-sous-marin. Le navire est des plus modernes; il est muni d'un pont incliné, de dispositifs d'appontage à l'aide de miroirs et d'une catapulte à vapeur. Ce montage fait voir deux modèles d'avions qu'il embarquera: le CS2F-1 "Tracker" pour la chasse anti-sous-marin (à gauche) et trois F2H-3 "Banshee", chasseurs à réaction.

(Photo de la Défense nationale)

Quatre vétérans gardiens sympathisent avec Sawchuk

Quatre anciens gardiens de buts de la ligue Nationale ont déclaré hier qu'ils comprennent parfaitement bien dans quel état d'esprit se trouvait Terry Sawchuk lorsqu'il a décidé, mardi, d'abandonner le hockey.

Les quatre gardiens de buts qui ont bien voulu y aller de leurs commentaires en marge de la décision du fameux cerbère des Bruins, à peine âgé de 27 ans, sont Turk Broda, anciennement des Maple Leafs de Toronto; Harry Lumley, un autre ex-Leaf qui est maintenant avec les Bisons de Buffalo, dans la ligue Américaine; Gerry McNeil, qui a quitté les Canadiens de Montréal, dans la ligue Nationale, mais qui est revenu au jeu avec le Royal de la ligue professionnelle du Québec; et Davey Kerr, ancienne étoile dans les buts des Rangers de New-York.

BILL DURNAN

Un représentant de la Presse Canadienne a rejoint hier soir Bill Durnan à Montréal et a pu obtenir ses commentaires en marge de l'affaire Sawchuk. Durnan, anciennement des Canadiens et un des plus grands gardiens de buts de tous les temps, a déclaré



BILL DURNAN

que la meilleure chose que l'on puisse faire pour aider Sawchuk serait de le laisser tranquille.

"Je comprends parfaitement bien ce que Terry a à traverser", a déclaré Durnan au représentant de la PC. Durnan, six fois gagnant du trophée Vézina, a dit:

"C'est quelque chose de mental — des soucis. Tout le monde vous dit d'oublier vos soucis mais ça ne vous aide pas.

"Ce serait peine perdue de tenter de raisonner avec Sawchuk dans le moment. Je le sais parfaitement bien car personne n'a

pu raisonner avec moi quand je me suis trouvé dans le même état d'esprit.

"Il se rétablira probablement de façon parfaite si on lui accorde un



TURK BRODA

repos. C'est un excellent gardien de buts, un des meilleurs, et il est beaucoup trop jeune, à 27 ans, pour prendre sa retraite. J'avais 35 ans lorsque j'ai décidé d'accrocher mes patins. Qu'il prenne un repos d'une dizaine de jours et il se sentira parfaitement rétabli."

Durnan a ajouté qu'il ne voulait donner de conseils à personne mais il a déclaré être d'avis que Sawchuk ne devrait pas être tenu de pratiquer. Je sais que lorsque je ne me sentais pas en état de pratiquer, lorsque le cœur ne m'en disait pas, j'avertissais Dick Irvin et j'étais excusé des pratiques. Dick me comprenait et tout recommençait à aller mieux."

On a demandé à Durnan s'il se trouvait des gardiens de buts de la ligue Nationale qui n'ont pas de soucis.

"Je doute fort qu'il y en ait," a-t-il répondu. "S'il s'en trouve un, sa place n'est certes pas dans la ligue Nationale."

TURK BRODA

Broda, qui est maintenant vendeur à Toronto, a déclaré: "Les gardiens de buts, à force d'arrêter des disques, deviennent un peu 'drôles', un peu à l'envers". Ils ont besoin d'un repos d'au moins dix parties par saison. C'est toujours la même routine, jour après jour, et ça vous terrasse à la longue. Les clubs devraient accorder un repos de dix parties par saison à leurs gardiens de buts. Disons par exemple qu'ils les feraient jouer dix parties et leur accorderaient ensuite un repos d'une ou deux joutes. On n'aurait

plus alors à déplorer ce problème des nerfs irrités."

"Lorsque votre club gagne, jouer dans les buts est une sinécure. Mais lorsque vous commencez à perdre et que votre équipe commence à glisser dans le classement, les spectateurs vous tombent dessus et la tâche devient une véritable torture. La pression exercée sur vous est terrible. Vous ne pouvez tout simplement pas vous détendre."

LUMLEY ET McNEIL

Lumley a déclaré que la "tension peut être assez grave".

"Ça s'endure lorsque votre club est en première place dans le classement mais ça se gâte lorsque vous commencez à descendre. Et ça devient de plus en plus insupportable d'année en année. Même une fois la saison terminée, vous avez encore les nerfs effrités et à fleur de peau. Et la période de réadaptation devient plus longue d'une année à l'autre. L'an dernier, ce n'est que dans la deuxième moitié de l'été que j'ai commencé à me ressentir normal."

McNeil, qui est revenu sur la décision et assume maintenant le poste de gardien de buts du Royal de la ligue du Québec, a déclaré:

"Je sais exactement ce que Sawchuk ressent. Je n'ai pas quitté mon poste avec les Canadiens parce que j'avais peur ou parce que je ne voulais plus jouer. En fait, je voulais encore jouer mais je savais que je ne pouvais faire ma part du travail et je ne pouvais endurer que le reste de l'équipe souffre à cause de moi. C'est assez difficile à expliquer à quelqu'un qui n'a jamais été gardien de buts."

DAVEY KERR

Kerr, qui est maintenant vendeur de publicité et de réclame à Toronto, a déclaré: "Après un repos d'un mois Terry se demandera pourquoi il a bien pu décider de se retirer. Il se peut fort bien qu'il soit émotivement bouleversé. Il est très facile de tomber dans un tel état d'esprit. Il se pourrait fort bien qu'il réagisse de façon toute différente s'il se trouvait avec sa famille à Boston. Son épouse et ses deux enfants sont à Detroit et une telle séparation est mauvaise pour un joueur."

"Je ne suis pas au courant de toutes les phases du drame mais je sais parfaitement bien que Milt Schmidt, qui est un de mes bons amis, est un homme honnête. Je sais qu'il ferait l'impossible pour tenter de trouver le point de vue de Sawchuk. Si Milt est furieux, c'est qu'il doit y avoir une raison."



(United Press — Téléphoto La Patrie)

NELLIE FOX, deuxième-but des White Sox de Chicago, qui est propriétaire d'une salle de quilles à Chambersburg, Pennsylvanie, montre combien grosse la balle lui paraît à certaines occasions. Il emploie une grosse quille comme bâton.

Importante assemblée de football en fin de semaine

TORONTO, 17. (PCf) — Le pacte de paix plutôt précaire qui existe entre les deux plus importants groupements du football professionnel en Amérique, la ligue Nationale des Etats-Unis et les deux ligues majeures du Canada, figurera en tête des sujets à l'ordre du jour de la réunion des magnats des neuf équipes professionnelles du Canada, à Winnipeg en fin de semaine.

On dressera le programme pour la saison 1957 dans le Big Four et dans la Conférence interprovinciale de l'Ouest et on étudiera les problèmes d'intérêt commun, aux réunions du Conseil canadien de football.

Les membres du Conseil, organisés avant la saison dernière pour le règlement de questions communes aux deux ligues, se réuniront d'abord vendredi matin puis de nouveau dimanche, après que les exécutifs des deux ligues auront tenu leurs assemblées, vendredi après-midi et samedi. Le Conseil est composé de cinq membres de chaque ligue. Ralph Cooper, de Hamilton, en est le président.

SUJETS A L'ETUDE

Outre la délicate question des relations avec la ligue Nationale, les dirigeants des deux circuits et les membres du Conseil étudieront divers sujets: la limitation du nombre de joueurs importés, les dates de congédiement et de remplacement des importés, le projet — peu sérieux — d'un calendrier mixte entre l'est et l'ouest, la possibilité de faire de la finale pour la coupe Grey une série de deux parties, la liste des importés sujets à négociations, la joute d'étoiles est-ouest, des changements de règlements et la question de savoir si l'on remettra l'ORFU en lice dans les séries éliminatoires pour la coupe Grey.

Le Conseil a décidé l'an dernier d'honorer les contrats et les options de la ligue Nationale mais il y a eu des bruits, récemment, au sujet des relations du Conseil avec la ligue Nationale, relations dont certains clubs se sont plaints. Une rupture des bonnes relations avec le grand circuit professionnel américain pourrait bien signifier le début d'une nouvelle guerre au sujet de l'obtention de joueurs américains.

DES MECONTENTES

On sait de bonne part que les Alouettes de Montréal et les Lions de la Colombie Britannique sont

mécontents du fait que certaines équipes de la ligue Nationale ont engagé des joueurs qui étaient liés à des clubs canadiens.

La direction des Alouettes soulèvera probablement le cas du bloqueur Don Owens, de l'Université Southern Mississippi. Owens a récemment signé un contrat avec les Pirates de Pittsburgh après avoir accepté d'en signer un premier avec les Alouettes. Les Lions apporteront le cas du quart-arrière Rudy Bukich, qui a ignoré un contrat avec l'équipe canadienne pour en signer un autre avec les Rams de Los Angeles. Il appert également que les Lions de Detroit ont fait des offres à Bill Glass, un garde de l'Université Baylor, qui a déjà signé un contrat pour jouer avec les Roughriders de la Saskatchewan en 1957.

La question du calendrier mixte, même si elle est loin d'être brûlante, sera également discutée. Il est évident qu'un tel projet ne sera pas mis à exécution avant une couple d'années — si on le réalise jamais — mais on en parlera.

DEUX JOUTES FINALES

La question d'une finale de la coupe Grey en deux joutes sera probablement mise sur le tapis par Léo Dandurand, président des Alouettes. Dandurand a à cœur que cette classique, qui est actuellement une affaire d'une partie, en soit une de deux joutes au total des points. On ne dit évidemment pas ouvertement que c'est une question de faire plus d'argent mais on soutient que la série, ainsi présentée, ajouterait du lustre à la scène du football canadien. Il est douteux que Dandurand reçoive beaucoup d'appui lors de la réunion de la fin de semaine, lorsqu'il soumettra sa proposition.

On parlera également de la joute d'étoiles mais aucune décision à ce sujet ne sera prise avant le 2 mars prochain, lors de la réunion annuelle de la Canadian Rugby Union, à Montréal.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

LE PRESIDENT WILL HARRIDGE de la ligue Américaine a réuni ses arbitres au bureau de la ligue à Chicago pour une conférence. De gauche à droite, Cal Hubbard, arbitre en chef, Harridge, et John Rice, qui fera ses débuts comme arbitre dans l'Américaine cette saison.

Royal, défait à Trois-Rivières, reçoit les Saguenéens ce soir

Le Royal, dont la série de trois victoires consécutives a été rudement interrompue hier soir à Trois-Rivières, où il a essuyé un échec de 4 à 2 aux mains des Lions, tentera de reprendre une allure triomphale, ce soir, au Forum, alors qu'il recevra la visite des formidables Saguenéens de Chicoutimi, détenteurs de la première position dans la ligue Québec.

Les "Chics" font actuellement une belle lutte aux As de Québec pour la première position. Ils devançant le club d'Ike Parent par un point et ils ont joué une partie de moins.

CHANCE PERDUE

La défaite du club du clan Carlin-Lach, hier, l'a empêché de re-

joindre Shawinigan Falls en quatrième position. Jacques Marcotte a brillé dans les filets des vainqueurs en bloquant 28 lancers, comparativement à 22 pour Gerry McNeil dans les buts du Royal.

Jacques Gagnon et Claude Vinet ont donné une avance de 2-0 aux

Jean-Marie Pichette, Germain Léger et Ross Watson.

Ils jouent actuellement sans les services de Stan Smrke, qui a une blessure très grave au genou. Le gérant Phil Renaud a de bons joueurs de défense dans Roland Rousseau, Gerry Glaude, Georges Roy et Bob Chevalier, mais il a perdu le bloqueur John Hanna, blessé gravement.

Première période
1-Trois-Rivières: Gagnon (Bell, Bédard) 0-34
2-Trois-Rivières: Vinet (Atwell, Tennant) 18-10
Punitions: Gagnon, 0-44; Boucher, 6-55; Tennant, 14-05; Duncan, 17-19; Bédard, 19-20.
Arrêts: McNeil 11, Marcotte 6.

Deuxième période
3-Royal: Deslauriers (Roche) 1-11
Punitions: Duncan, 3-08; Tennant, 13-58.
Arrêts: McNeil 8, Marcotte 16.

Troisième période
4-Trois-Rivières: Corcoran (Bédard) 4-34
5-Royal: Roche (Boucher, Goyette) 10-12
6-Trois-Rivières: Blaine (Vinet, Atwell) 16-04
Punitions: Blaine, 13-54; Roche, 14-53; Bowness, 18-39.
Arrêts: McNeil 7, Marcotte 8.



GARY BLAINE

Lions dans la première période et Norm Corcoran et Gary Blaine ont complété le pointage dans la dernière.

Jacques Deslauriers a compté pour les Montréalais dans la 2e période, Ernie Roche dans la troisième.

Une foule de quelque 2,500 personnes a vu les Lions porter à trois points l'avance qu'ils détiennent sur les Cataractes de Shawinigan Falls, détenteurs de la quatrième place dans la classement.

Le Royal est en dernière place avec 31 points, soit cinq de moins que les Lions.

Dix punitions, toutes des mineures, ont été imposées au cours de la joute.

PUISSANT CLUB

Les Saguenéens, adversaires du Royal, ce soir, ont une équipe formidable et alignent de dangereux compteurs dans Jacques Locas, Fernand Perreault, Lou Smrke, Topoll, Stan Parker, Stan Baliuk.

N.D.G. et Lachine sont vainqueurs

Les Monarchs de Notre-Dame-de-Grâce ont triomphé du National, 4-2, hier soir lors d'une joute régulière de la ligue de hockey Métropolitaine Junior. Jim McCool, Barry Delisle, Pierre Parent et Claude Fournel ont compté les buts des vainqueurs. Le N.D.G. était privé des services de son gardien de buts étoile Richard Broadbelt qui s'est blessé dernièrement. Broadbelt devra demeurer inactif au moins deux semaines.

Le National alignait seulement neuf joueurs pour la joute d'hier soir. Le joueur de défense Paquette est encore hospitalisé et ne reviendra pas au jeu avant une autre semaine. Terray Gray n'a pas joué ayant été suspendu pour une joute. Serge Vigeant a réussi les deux buts du National.

LACHINE GAGNE

Les Maroons de Lachine ont causé une surprise alors qu'ils ont triomphé des Blues de Verdun 5-3 dans la deuxième partie du programme double. Jacques Bibeau a été le meilleur compteur des vainqueurs avec deux buts. Gilles St-Onge, Andy Cardy et Richard ont réussi les autres buts du Lachine. Legros, André Roy et Pete Sanderson ont réussi les buts du Verdun.

Skieurs des E.-U. dans le Nord

Les sports d'hiver dans les Laurentides attirent de plus en plus nos voisins du sud. Un porte-parole du Canadien National prévoit que le nombre des skieurs qui traverseront la frontière canadienne cette année dépassera celui des hivers précédents. La saison atteindra sa période de pointe dans quelques semaines, alors que des skieurs venant d'au loin que de Lansing, Mich., et Philadelphie, descendront en Gare Centrale, à destination des Laurentides.

En fin de semaine plus de 50 skieurs du club de New Haven, Connecticut, sont attendus à bord du "Montrealer" du Canadien National. Un autre groupe presque aussi nombreux, venant de Hartford, Connecticut, fera aussi le voyage le mois prochain. Également, au début du mois prochain, sont attendus de Lansing, Mich., une trentaine de skieurs à destination du Mont-Tremblant, tandis qu'une quarantaine d'autres, venant de Wissahickon, Philadelphie, séjourneront également dans les Laurentides.

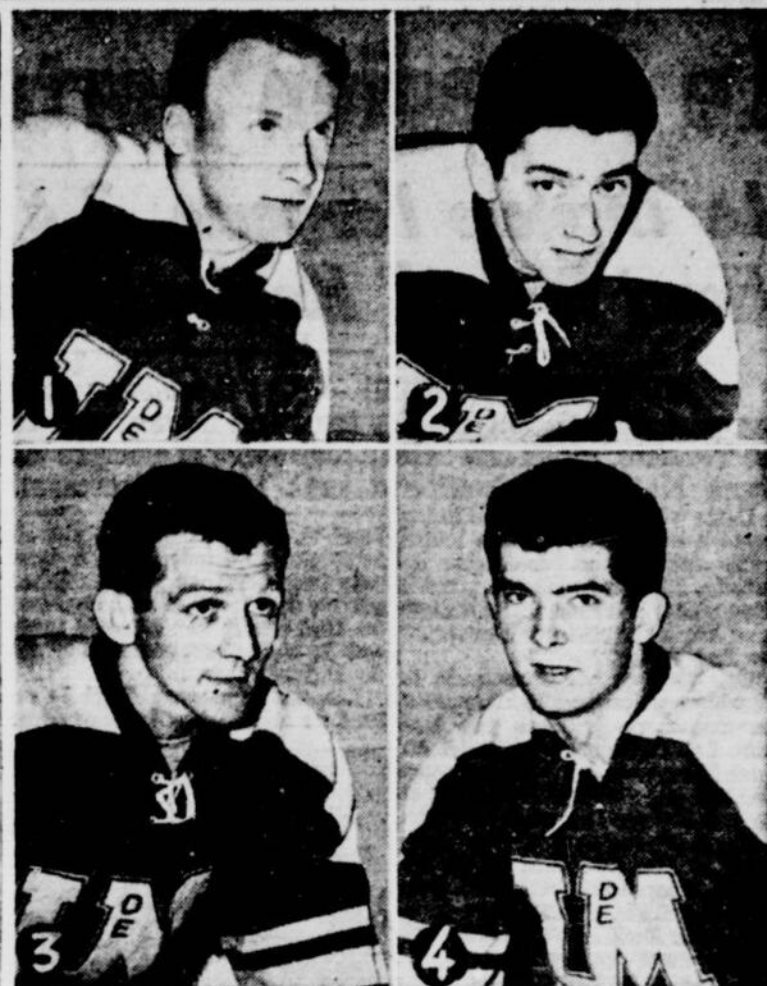
Excursion de ski à Ste-Marguerite

"Claude Hamer, président du club de ski Ste-Madeleine d'Outremont, est heureux d'annoncer que la première excursion aura lieu dimanche prochain à Sainte-Marguerite.

Il y aura messe aux Loisirs à 8 heures A.M. Le départ s'effectuera à 9 heures précises, après, bénédiction des skis et des skieurs. Souper à Ste-Rose et retour vers les 9-30 hres. Inf.: CR. 1-3167 ou à LA. 2-6469".

Les Castors ont blanchi Jarry 1-0

Les Castors ont blanchi le club Jarry & Frères 1-0 lors d'une exhibition de ballon-balai disputée au parc Jarry. Marcel "Rocket" Chouinard a réussi l'unique but des vainqueurs. Henri Delisle s'est également distingué sur la défensive. Le gardien de buts Louis Roy a été très solide dans ses filets.



LES CARABINS — Le club de l'Université de Montréal reprendra ses activités dès demain soir à l'Auditorium McGill alors que les joueurs de Roland Bleau seront opposés aux Redmen. Ci-haut: (1) Bernard Houde, (2) Bertrand Bibeau, (3) Maurice Lamoureux, (4) Claude Hébert quatre bons joueurs des Carabins.

Carpentier et Rogers sont disqualifiés

Edouard Carpentier et Buddy Rogers ont oublié la lutte pour se disputer un véritable combat de boxe au cours du troisième engagement de leur match au Forum, hier soir, et, après des avertissements répétés l'arbitre a disqualifié les deux gladiateurs, qui refusaient d'obéir à ses ordres.

Rogers a lancé une attaque-surprise dès le début du match et s'est assuré la première chute en 34 secondes seulement, mais Carpentier a égalé les chances au bout de 4:35 minutes lorsque les deux lutteurs sont revenus dans l'arène.

Les deux lutteurs ont entrepris une véritable bataille de rue dans l'engagement décisif, et finalement, ils ont tous deux été disqualifiés par l'arbitre Sammy Mack.

Dans la semi-finale, Tarzan Zorra s'est montré trop rapide et habile pour Len "Cowboy" Hughes, qu'il a terrassé en 12:16 minutes.

Yvon Robert et Larry Moquin ont annulé contre les redoutables Doug et Mike Gallagher dans un combat par équipes, et le match d'ouverture entre Legs Langevin et Lionel Baillargeon, s'est également terminé par un résultat nul. Ces deux combats étaient de 20 minutes.

Jensen signe

BOSTON — Les Red Sox de Boston ont annoncé que le voltigeur Jackie Jensen était le premier joueur du club à signer son contrat pour la prochaine saison. Jensen a conservé une moyenne au bâton de .315 la saison dernière.

Le vétéran lanceur gaucher Mel Parnell et le voltigeur recrue Marty Keough ont également accepté les offres de la direction. Parnell, un lanceur de 34 ans, a réussi une partie sans point, ni coup sûr, la saison dernière.

RICHMOND, Californie—Ruben Hernandez, 167, de Los Angeles, a défait par K.O.T. Johnny Heard, 165, de Richmond, à la 6e ronde.

Jackson, Neal sous contrat

BROOKLYN. — Les Dodgers de Brooklyn ont annoncé que les joueurs d'intérieur Randy Jackson et Charlie Neal avaient signé leur contrat pour 1957, portant ainsi à vingt-deux le nombre de joueurs ayant accepté les termes du club pour la saison prochaine.

Jackson, qui a été obtenu dans une transaction avec Chicago avant le début de la saison 1956, a conservé une moyenne au bâton de .274 en cent une parties, l'an dernier. Avec le départ de Jackie Robinson, Jackson aura une excellente chance de jouer régulièrement au troisième but en 1957.

Neal, qui a commencé la saison 1956 comme deuxième-but régulier pour ensuite céder sa place à Junior Gilliam, a conservé une moyenne au bâton de .287 en soixante-deux parties. Neal est reconnu comme l'un des meilleurs jeunes joueurs d'avenir dans le baseball.



Ligue NATIONALE

Canadiens 3, Toronto 2.

Ligue AMERICAINE

Hershey 4, Springfield 0.

Ligue du QUEBEC

Trois-Rivières 4, Royal 2.

Ligue METROPOLITAINE

N.D.G. 4, Nationale 2.
Lachine 5, Verdun 3.

EXHIBITION

New York (NHL) 8, Ottawa 3.

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE

Détroit à Boston

Ligue du QUEBEC

Chicoutimi à Royal
Québec à Shawinigan

Ligue METROPOLITAINE

Frontenacs à Victorias.

CLASSEMENTS

Ligue NATIONALE

	pi	g	pn	pp	pc	pts
Canadiens	43	25	12	6	132	87 56
Détroit	40	22	11	7	115	87 51
Boston	41	21	13	7	104	101 49
Toronto	43	14	21	8	100	111 36
New York	41	14	20	7	99	123 35
Chicago	42	8	27	7	87	128 23

Ligue AMERICAINE

	pi	g	pn	pp	pc	pts
Providence	37	20	12	5	148	95 45
Hershey	37	21	13	3	129	124 45
Cleveland	38	20	16	2	160	133 42
Rochester	37	16	17	4	123	121 36
Buffalo	38	16	21	1	114	147 33
Springfield	37	10	24	3	107	161 23

Ligue du QUEBEC

	pi	g	pn	pp	pc	pts
Chicoutimi	39	23	14	2	123	94 48
Québec	40	21	14	5	121	87 47
T-Rivières	39	16	19	4	93	128 36
Shawinigan	39	13	19	7	102	124 33
Royal	39	14	22	3	99	126 31
Ottawa	9	4	3	1	23	20 9

*—Ottawa joue 20 parties.

Ligue METROPOLITAINE

(Section Est)

	pi	g	pn	pp	pc	pts
Victoria	23	15	5	3	114	64 33
National	24	15	7	2	93	53 32
Verdun	24	12	9	3	83	56 27
Abord-à-Pi	24	8	9	2	64	71 22
Lakeshore	23	1	22	0	33	136 18

(Section Ouest)

	pi	g	pn	pp	pc	pts
St-Laurent	22	17	3	2	92	40 36
Frontenac	22	13	8	2	78	52 28
N.D.G.	25	13	10	2	74	65 28
Lachine	22	6	13	3	48	78 15
Snowdon	23	2	16	5	45	108 9

OHA JUNIOR A

	pi	g	pn	pp	pc	pts
Guelph	34	27	7	0	160	90 54
Marlboros	32	20	11	1	111	83 41
St. Mich.	31	15	12	4	127	104 34
St. Cath.	32	14	18	0	112	128 28
Hamilton	31	13	16	2	92	115 28
Ottawa	13	11	1	1	65	28 23
Barrie	34	7	25	2	82	141 16
Peterbor.	29	6	23	0	68	128 12

Le Canadien porte son avance à cinq points

Le Tricolore l'emporte, 3 à 2, à Toronto; Henri Richard, Moore, Béliveau comptent

TORONTO, 17. (P.C.f.) — Les Canadiens ont compté trois fois en deuxième période puis ont ensuite tenu bon devant un ralliement des Maple Leafs de Toronto, qu'ils ont battus hier soir au compte de 3-2 dans une joute de la ligue Nationale disputée devant 14,166 personnes.

Cette victoire des Canadiens a porté à neuf le nombre de joutes qu'ils ont livrées sans subir de défaite. Elle a également porté à cinq points l'avance qu'ils détiennent sur leurs plus proches rivaux les Red Wings.

Ces derniers, détenteurs de la deuxième place dans le classement du circuit, ne jouaient pas, hier soir. Les Leafs sont demeurés en quatrième place, un point en avant des Rangers de New-York. Ceux-ci ne jouaient pas non plus hier soir.

Les joueurs de centre Jean Béliveau et Henri Richard et l'ailier Dickie Moore, ont compté les buts des Canadiens. Deux ailiers gauche, Dick Duff et Sid Smith, ont compté ceux des Leafs.

21e BUT DE MOORE

Le but de Moore, à 19:24 de la deuxième période, était son 21e de la saison et son 10e aux dépens des Leafs. Jim Thomson, joueur de défense des Leafs, était au banc des punitions lorsque Moore déjoua Ed Chadwick.

Les Leafs eurent l'avantage du jeu dans la première période mais eurent tôt fait de céder sous la terrible pression exercée sur eux par les Canadiens dans la deuxième vingt. Henri Richard avait donné l'avance aux Canadiens à 2:02 de la deuxième période. Il prit une passe de son frère Maurice à la ligne bleue et fonda en direction de Chadwick, qu'il prit en défaut avec un lancer décoché à une vingtaine de pieds des buts.

Béliveau porta le compte à 3-0, 36 secondes avant la fin de cette deuxième période lorsqu'il laissa partir un lancer d'un angle difficile. Béliveau se trouvait près de la clôture du côté gauche de Chadwick et le disque passa sous un bras du cerbère des Leafs.

Les Canadiens ont pratiqué une mise en échec serrée dans la troisième période, tentant de sauver à Jacques Plante son septième blanchissage de la saison. Mais Tom Johnson fut puni et Sid Smith en profita pour compter son 10e but de la saison, à 12:20.

Les Leafs retirèrent Chadwick de sa cage après le but de Dick

Duff, à 19:38, mais ce brin de stratégie faillit leur jouer un mauvais tour. Béliveau mit son bâton sur un disque égaré et lança dans un filet désert une seconde après que la sirène eut annoncé la fin de la joute.

Les Canadiens ont égalé le record de saison avec leur neuvième



Dickie MOORE

joute sans défaite. Les Bruins de Boston avaient réussi le même exploit plus tôt durant la campagne.

Jacques Plante, qui célébrait, hier, son 28e anniversaire de naissance, a sauvé la situation pour le Tricolore durant la première période, alors que les Leafs ont eu l'avantage du jeu. Plante a écarté 25 lancers au cours de la

Les compteurs

	B	A	Pts
Béliveau, Canadien	24	34	58
Lindsay, Detroit...	20	30	50
Howe, Detroit...	25	24	49
Olmstead, Canadien	12	27	39
Ullman, Detroit...	9	28	37
Moore, Canadien...	21	14	35
M. Richard, Can...	16	19	35

joute, tandis que Ed Chadwick, dans les buts des Torontois, a réussi 27 arrêts.

Frank Udvari était l'arbitre de cette joute, et, pour une fois, il ne s'est pas trouvé dans l'eau chaude. Udvari a imposé 11 punitions dont six aux Leafs.

Les Red Wings de Detroit, qui ont joué trois parties de moins que les Canadiens, auront une occasion de se rapprocher à trois points des meneurs ce soir lorsqu'ils feront face aux Bruins à Boston.

Les Bruins, qui sont maintenant à sept points des Canadiens, semblent destinés à terminer en troisième place, par suite de la perte de Terry Sawchuk, qui sera remplacé par Norm DeFelice. Les Bostonnais rattraperont les Red Wings en deuxième position s'ils réussissent à l'emporter ce soir.

TORONTO — Buts: Chadwick; défenses: Thomson, Morrison; centre: Migay; ailiers: Stewart, Smith. Substituts: T. Kennedy, Armstrong, James, Duff, Barry Cullen, Pulford, MacNeil, Resume, Nykoluk, W. Kennedy.

CANADIENS — Buts: Plante; défenses: Johnson, Talbot; centre: Béliveau; ailiers: Geoffrion, Olmstead. Substituts: Harvey, Curry, Leclair, M. Richard, H. Richard, Turner, Moore, Provost, St-Laurent, Marshall, Pronovost.

Arbitre: Udvari; juges des hors-jeu: Davies et Pavelich.

Première période
Aucun point.
Punitions: Résume, 2:28; Pulford, 9:28; Provost, 12:45.
Arrêts: Chadwick 10, Plante 10.

Deuxième période
1—Canadiens: H. Richard (M. Richard, Moore) 2:02
2—Canadiens: Moore (Harvey, Olmstead) 18:25
3—Canadiens: Béliveau (Olmstead) 19:24

Punitions: Olmstead, 3:48; H. Richard, 11:07; Cullen, 12:05; Thomson, 17:45.
Arrêts: Chadwick 8, Plante 7.

Troisième période
4—Toronto: Smith (Migay, Stewart) 12:20
5—Toronto: Duff (Armstrong) 19:38
Punitions: James, 6:55; Talbot, 9:46; Johnson, 11:04; Resume, 16:34.
Arrêts: Chadwick 9, Plante 8.

BOSTON — Gil Cadilli, 127 1-2, de San-Francisco, a défait aux points, dans un match de 10 rondes, Miguel Berrios, 125 1-4, de New-York.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

FRANK LANE, gérant général des Cards de St-Louis, emploie un "argument frappant" pour inciter le voltigeur Wally Moon à mieux comprendre les conditions de son contrat pour 1957. Moon s'est vite laissé convaincre et a signé sans se faire prier.

Rangers déclasse le Canadien Junior 8-3

OTTAWA, 17. (P.C.f.) — Les Rangers de New-York, de la ligue Nationale de hockey, ont écrasé hier les Canadiens junior d'Ottawa 8-3 dans une monotone joute hors-concours disputée devant une foule de quelque 2,400 personnes.

Les Canadiens, qui jouent dans près d'une demi-douzaine de circuits, ont tenu les Rangers à 2-2 dans la première période mais ont croulé par la suite.

Larry Cahan et Larry Popein ont compté pour les Rangers dans la première période tandis que Ralph Backstrom et Gerry Wilson ont compté pour les Canadiens. Wilson a compté son deuxième but dans le deuxième vingt.

Pour les Rangers, Andy Heberton, Bill Gadsby et Danny Lewicki ont compté dans la deuxième période. Lewicki, Ron Murphy et Guy

Gendron ont compté dans le dernier vingt.

Première période
1—New-York: Cahan (Creighton, Murphy) 3:21
2—Ottawa: Backstrom (Tremblay, Rousseau) 3:34
3—New-York: Popein (Murphy) 5:22
4—Ottawa: Wilson (Balfour) 12:05

Deuxième période
5—Ottawa: Carroll (Ruel) 2:07
6—New-York: Heberton (Lewicki) 9:25
7—New-York: Gadsby (Heberton) 11:50
8—New-York: Lewicki (Bathgate) 16:35
Punitions: Creighton, 10:15; Evans, 17:12.

Troisième période
9—New-York: Gendron (Prentice) 2:28
10—New-York: Murphy (Henry, Gadsby) 6:01
11—New-York: Lewicki (Henry, Gadsby) 14:41
Punitions: Carroll, 12:01; Cahan, 16:23.
Arrêts: Worsley 8 6 9-23
Boisvert 7 6 13
Hansen 3 14-17

Sawchuk est suspendu par les Bruins

BOSTON. (P.C.f.) Terry Sawchuk, jugé le meilleur gardien de buts au monde pas plus tard que mardi dernier, est aujourd'hui la plus grande énigme dans le monde du hockey.

Sawchuk, parfois sujet à des sautes d'humeur, n'a pu être trouvé nulle part depuis qu'il a pris, mardi, la décision d'abandonner les Bruins de Boston, l'équipe qu'il avait lui-même grandement relevée et placée au rang des plus sérieux aspirants au championnat de la ligue Nationale. Personne, pas même le plus intime de ses coéquipiers, ne semble savoir où se trouve Sawchuk.

Sawchuk a annoncé qu'il abandonnait les Bruins mardi après-midi, peu de temps après avoir été choisi sur la première équipe d'étoiles de la ligue Nationale pour la première moitié de la saison. Il avait fait part de sa décision à l'instructeur Milt Schmidt. Hier, après la pratique des Bruins, Schmidt a annoncé que Sawchuk était sous le coup d'une suspension. En annonçant la suspension, Schmidt s'est contenté de déclarer:

"S'il est malade, nous l'enver-

rons chez lui pour un repos. Mais comment pouvons-nous savoir qu'il est malade, je serai le premier à m'excuser de toute décision que nous avons pu prendre contre lui."

SUSPENSION

La suspension demeurera en vigueur tant qu'elle n'aura pas été levée par la direction des Bruins. Si Sawchuk ne rétablit pas ses bonnes relations avec l'équipe de Boston, il pourrait bien se trouver banni du hockey pour le reste de ses jours.

Pour remplacer Sawchuk, les Bruins ont rappelé Norman Defelice, dans la ligue Américaine. Defelice, 23 ans, qui est le substitut de Gil Mayer à Hershey, a déjà remplacé Sawchuk pendant sept joutes plus tôt cette saison, soit lors d'un séjour de Terry à l'hôpital. Sawchuk avait été hospitalisé à cause d'une attaque de monocléuse, une maladie du sang. Avec les Bruins, Defelice gagna trois parties, en perdit trois et l'autre fut nulle.

Depuis son retour de l'hôpital, Sawchuk s'était plaint de la lenteur de ses réflexes. Ses coéquipiers n'avaient cependant pas atta-

ché trop d'importance à ces plaintes étant donné que Terry, comme nombre d'autres athlètes, était sou-



MILT SCHMIDT

vent à son meilleur lorsqu'il se plaignait de ne pas se sentir bien.

Dans une déclaration faite mardi soir, Schmidt avait expliqué que Defelice avait été rappelé de Hershey avant que Sawchuk fasse part de sa décision de quitter l'équipe.

"Nous n'avions rappelé Defelice que parce que nous étions d'avis que Terry semblait fatigué et qu'un bon repos lui ferait grand bien," a ajouté Schmidt.

Sawchuk, trois fois gagnant du trophée Vézina, avait une moyenne de 2.38 au moment de partir pour Boston. Celle de Jacques Plante, des Canadiens, était alors de 1.61 tandis que celle de Glenn Hall, des Red Wings de Detroit, était de 2.11.

Les Bruins sont actuellement en troisième place dans le classement de la ligue, derrière les Canadiens et les Red Wings.

PAS INTERESSE

Schmidt a déclaré hier que Sawchuk a persisté à lui dire qu'il en avait fini avec le hockey. "Je lui ai dit, a ajouté l'instructeur des Bruins, qu'il laissait les Bruins en panne et qu'il prenait une décision dont lui et sa famille souffriraient. Mais il m'a dit que l'argent ne l'intéressait nullement, qu'il en avait assez du hockey".

Sans un gardien de buts de premier ordre, les Bruins devront batailler plus dur avec les Canadiens et les Red Wings, qu'ils rencontrent ici ce soir. Les Bruins

ont été en première place dans le classement pendant une bonne partie de la saison, grâce surtout au beau travail de Sawchuk. Les joueurs des Bruins ont confiance en Defelice mais comme l'expliquait un joueur du Boston: "Vous ne pouvez perdre les services d'un gagnant du trophée Vézina sans vous en ressentir".

MME SAWCHUK

Un journaliste a communiqué hier par téléphone avec l'épouse de Sawchuk, en banlieue de Detroit. Elle ne peut expliquer l'attitude de son mari.

"Terry semblait fatigué mais heureux la dernière fois que les Bruins sont venus jouer à Detroit," a déclaré Mme Sawchuk, la mère de deux enfants.

Sawchuk a retenu une place à bord d'un avion Boston-Detroit pour vendredi. La réservation a été faite grâce aux bons soins de la direction des Bruins, afin qu'il puisse être interviewé chez lui vendredi soir pour une émission Graphie de Radio-Canada. L'interview doit avoir lieu dans le living room des Sawchuk, en banlieue de Detroit, et on n'a encore annoncé aucun changement à l'émission.